

LA BELGIQUE



1940-1944

SOUS
L'OCCUPATION



© 1974 : Les Ateliers d'Art Graphique Meddens s.a., Bruxelles
Dépôt légal n° 095 - 4^e trimestre - D/1974/0062/48
ISBN 2-87013-017-1
Printed in Belgium

Jo GÉRARD

LA BELGIQUE

1940-1944

SOUS L'OCCUPATION

MEDDENS

Table des Matières

Introduction	5
Remerciements	6
La mobilisation	7
Ces 18 jours là	11
Les débuts de l'occupation	13
La vie quotidienne.	17
Les grands événements de 1940 à 1944	24
1941 : Le mariage de Léopold III (24) – 1942 : Ce Grand Bruxelles (24) – 1943 : L'homme qui bombard la Gestapo (27) – 1944 : La déportation de Léopold III (29) – 1944 : Comment Hitler perdit Anvers (30)	
Illustrations.	33

Introduction

Ce livre se divise en plusieurs parties. La première raconte la mobilisation, la seconde évoque les 18 jours de mai 1940, puis nous revivrons les débuts de l'occupation et la vie quotidienne au cours de celle-ci, pendant quatre ans. Mais certains événements-clés méritaient d'être mis en relief, au fil des années 1940-44, aussi avons nous consacré des chapitres au mariage de Léopold III en 1941, à la création du « Grand Bruxelles » en 1942, à ce prodigieux exploit qu'était, en 1943, le bombardement de la Gestapo, à Bruxelles, enfin, à la déportation de Léopold III en 1944, et à ce chef-d'œuvre de la Résistance que fut la libération d'Anvers.

Jo Gérard
Chargé de mission au Musée
Royal de l'Armée.

Remerciements

L'auteur et l'éditeur de ce livre, consacré à une des périodes les plus tragiques de notre histoire, où tant de Belges périrent dans les camps de mort, dont Breen-donck fut un des plus sinistres, expriment leur gratitude au Musée Royal de l'Armée, au Centre d'Études historiques de la Seconde Guerre Mondiale et à Monsieur Jimmy Bourgeois, qui apportèrent une importante contribution à l'illustration du présent ouvrage.

I. La mobilisation

En 1936, dans une Europe secouée par le bellicisme de Hitler et de son nouvel allié Mussolini, nous prenons une importante décision : celle de revenir à notre neutralité d'avant 1914.

Voulue par Léopold III, soutenue par son ministre P.H. Spaak, cette politique suscite des remous, mais aussi nombre d'approbations dont celle du cardinal van Roey qui déclare : « L'entrée en guerre de la Belgique n'aurait d'autre résultat tangible que d'étendre la dévastation et le carnage et de faire de notre sol, une nouvelle fois, le champ de bataille de l'Europe. »

Peu de temps après cette lettre du cardinal, une Ligue de l'Indépendance Nationale se constitue à Bruxelles sous la direction d'un groupe d'intellectuels belges. Les professeurs d'Université Bessemans, Bouckaert, De Corte, Van der Essen, Franssen, Goubeau, Van der Ghinst, Heymans, Van Houte, Nève de Mévergnies, Van Overbeke, Terlinden, Thuysbaert et Wilms, des personnalités comme MM. de Borchgrave, Van den Bosch, Braun, Carton de Tournay, Crokaert, Hennebicq, Nolf, Nothomb, le comte van der Burch, le comte Louis de Lichtervelde, M. Alfred Moeller, le colonel Naessens de Loncin et le général Tombeur de Tabora signent un manifeste proclamant que : « Le maintien de la paix belge, par la prudence belge et le déploiement de la force belge au milieu d'une Europe en armes, est une tâche magnifique que nous devons accomplir tous ensemble autour de notre Roi, avec le courage, le calme et la fierté qu'elle comporte. »

M. Victor Larock, lui, écrit : « Il n'est pas de sentiment mieux fondé ni plus noble que cette volonté initiale de maintenir notre territoire à l'abri de toute guerre. »

C'est aussi le sentiment de M. Camille Huysmans : « Nous nourrissons tous le grand espoir de rester en dehors du conflit ; c'est cette espérance qui nous unit tous. »

Mais...

Pour que notre neutralité soit efficace, il faut qu'elle repose sur une puissance militaire telle que, d'avance, elle décourage toute invasion de notre territoire.

Or, aucun historien belge ne s'est encore avisé d'étudier de près l'état réel de notre défense en ces années cruciales, tendues, coupées d'alertes énervantes tandis que les nazis conquièrent l'Autriche, annexent les Sudètes, étendent leur « protectorat » à la Tchécoslovaquie et, avec la complicité des Russes, dépècent la Pologne, Mussolini s'emparant, lui, de l'Albanie.

Certes, nous mobilisons 600.000 hommes et nous comptons des régiments remarquables, les Chasseurs Ardennais, par exemple, et maintes unités d'artillerie, mais à côté de ces troupes d'élite, que de déficiences effarantes !

Le 25 mars 1939, Léopold III et des officiers de son entourage visitent, à l'improviste, le fort de Battice. C'est un puissant ouvrage qui a coûté 100 millions, un demi-milliard d'aujourd'hui.

Mais, note un témoin, il y règne une négligence inqualifiable. Le poste de garde n'a aucune idée de la défense de la poterne d'entrée ; l'accès aux armes flanquantes est encombré et leur fonctionnement mal connu de la garnison.

Les consignes d'alerte sont inexistantes ; aussi, quelques adversaires résolus paralyseraient-ils ce fort en un clin d'œil.

En janvier 1940, que découvre-t-on, sinon la faillite intégrale de notre vieux système de traction hippomobile à l'armée ?

Les chevaux sont mal soignés, mal nourris, mal abrités et, depuis novembre 1939, on a dû en abattre un millier, atteints qu'ils étaient des maux les plus divers.

Les chevaux du II^e Corps d'Armée souffrent d'une épidémie de gale ; le 7^e et le 11^e d'Artillerie ont des attelages hors d'état de tirer les batteries.

Mais les militaires de haut grade s'obstinent à combattre la motorisation, alors que nous possédons d'énormes stocks d'essence.

Le 2 mai 1939, le général Van Overstraeten note, dans son journal intime : « Les cours de l'École de Guerre se sont figés au point où je les ai connus il y a sept ans. Ceux de tactique d'Infanterie, d'Artillerie et d'État-Major sont parfaits ; mais l'ensemble de l'enseignement s'en tient aux procédés compassés de 1918. Les ressources ou les perturbations qu'apportent en mobilité et puissance l'aviation et la motorisation ne sont pas mises en valeur. L'emploi des engins motorisés n'est effleuré qu'avec une circonspection qu'excuse, il est vrai, notre pauvreté en matériel de l'espèce, mais qui abuse les esprits sur le parti qu'en tirerait un adversaire éventuel. »

Et notre aviation ?

Les Allemands alignent 4.000 avions. Nous en possédons... 68. Cette effarante disproportion inquiète, depuis des années, les milieux bien informés en Belgique.

En décembre 1938, déjà, un industriel, le baron de Launoit, demande une audience à Léopold III et lui propose de renforcer nos escadrilles en achetant à l'étranger 500 appareils de chasse et de bombardement.

Comment assumer pareille dépense ?

Grâce à 1.500 millions.

Mais où les trouver ?

Des financiers britanniques sont prêts à nous accorder un crédit d'un milliard au taux dérisoire de 2%, avec un délai de remboursement de soixante ans.

Quant aux 500 millions, ils seraient souscrits par les banques belges. Ce projet est étudié par nos officiels, mais pas à fond et le gouvernement commet l'erreur de le rejeter en invoquant la difficulté de former des pilotes et la nécessité d'acheter plutôt des canons antiaériens.

En attendant, que valent-ils, nos quelques coucous ?

En octobre 1939, le général Duvivier qui commande notre maigre aviation estime ses « Battle » trop vulnérables et périmés. Il dit au général Denis, ministre de la Défense nationale : « Envoyons aux États-Unis une mission d'achat pour renouveler notre matériel volant. »

Le général Denis se vexe et reproche au général Duvivier de ne pas l'avoir soutenu à temps quand il prônait l'acquisition de « Hurricane ».

Et on bricole et on voit la Défense nationale commander en Tchécoslovaquie des moteurs pour équiper nos « Bréguet » !

Quelques semaines auparavant, le 9 septembre 1939, un incident avait édifié les observateurs attentifs sur la valeur de nos appareils.

Laissons la parole à un témoin : « Hier, plusieurs bombardiers anglais ont survolé la Belgique. L'un d'eux, enveloppé par une de nos escadrilles, a obéi à la sommation d'atterrir. Un autre, pris en chasse par un de nos avions qui lui faisait le même signal, a ouvert le feu. Les deux hommes de l'équipage belge ont été blessés et notre appareil s'est abattu en flammes. Comme il importe de ménager notre aviation dont les possibilités de remplacement sont douteuses, le Roi décide, d'accord avec le général Duvivier, que la défense de notre ciel sera exclusivement assurée par la D.T.C.A. qui ouvrira le feu sur tout avion étranger. »

Que d'illusions !

En octobre 1939, quelques spécialistes apprennent, non sans effroi, que, faute de munitions et de mitrailleuses lourdes, le pays est dépourvu de toute protection contre les raids d'avions volant très bas. Et Dieu sait s'il est aisé de prévoir que les Allemands s'en serviront.

Mais nos alliés entretiennent chez nous des illusions extraordinaires. Le général français Armengaud rentrant de Pologne et de Roumanie déclare à un de nos officiers supérieurs, le 20 octobre 1939 : « Les aviations franco-britanniques réunies valent en qualité et en quantité l'aviation allemande ; malheureusement, les Britanniques gardent trop d'aviation chez eux pour la défense de leurs îles. Aussi, si les Allemands passaient actuellement par la Hollande et la Belgique, l'aviation de chasse alliée serait-elle un peu maigre pour l'étendue du front ; mais au printemps, les alliés se seront renforcés plus que l'Allemagne. »

Neuf jours plus tôt, le colonel anglais Blake disait à Léopold III qui le recevait au Palais :

« En Occident, la situation se présente favorablement. Nous avons gagné du temps. Pour la première fois depuis Napoléon, la France a pu mettre sur pied l'ensemble de ses forces avant d'être assaillie.

» Les chars français sont bons, se moquent des canons de 37 allemands, auxquels manquent les 10 mm supplémentaires de vos 47. En aviation, nos appareils sont les meilleurs. Les Messerschmidt leur sont inférieurs. Nos usines ont toute liberté de travail, ce qui nous est précieux... Nous avons commencé à grignoter la ligne Siegfried. »

Mais les avertissements ne manquaient pas...

Certains historiens ont beaucoup insisté sur l'effet de surprise absolument foudroyant que produisirent, en mai 1940, sur nos troupes, les attaques allemandes menées au moyen de planeurs et de parachutages.

Ce genre de tactique n'aurait cependant pas dû nous prendre au dépourvu. Dès le 23 mai 1939, un an donc avant l'agression nazie, notre remarquable attaché militaire à Berlin, le colonel Goethals, envoyait à notre État-Major un rapport ultra-secret et très complet sur l'organisation et les méthodes de combat des unités de parachutistes allemands ainsi que sur le transport, par avion, des troupes d'infanterie.

Il les décrivait jetant, un jour, le trouble à l'arrière des lignes belges et il ajoutait que le Reich disposait déjà des 12 divisions motorisées et cuirassées de ses 14^e, 15^e et 16^e Corps d'Armée. Ces douze divisions, écrivait-il, seront bientôt dix-huit.

Le 15 septembre 1939, nouvel et pressant avertissement du colonel Goethals. Il adresse à Bruxelles un rapport complet sur les enseignements à tirer de la guerre de Pologne où les Allemands ont balayé toute résistance.

Ce succès, souligne-t-il, longuement, est attribuable à la suprématie absolue de la Luftwaffe dans le ciel et à l'efficacité totale des attaques massives de chars soutenues par l'aviation...

Malgré de telles informations, notre système de défense demeure hybride, désuet et composé d'éléments s'inspirant des méthodes de guerre de 1918, tandis qu'une très partielle et timide motorisation nous adapte combien imparfaitement aux exigences du « Blitzkrieg » tel que l'a conçu et préparé Guderian.

Pas prêt ?

Nos garants français et surtout anglais ne sont pas mieux préparés que nous. L'attaché militaire britannique, le colonel Blake, confie, le 20 mars 1939, à un général belge : « Les préparatifs militaires de la Grande-Bretagne ne seront pas achevés avant un an. L'État-Major britannique se demande avec perplexité comment intervenir efficacement au profit de la Pologne, dans le cas où l'Allemagne prendrait l'initiative d'attaquer à l'Est. Quant à compter sur l'arme du blocus pour intimider l'Allemagne, c'est se leurrer. A la vérité, dans les circonstances actuelles, c'est plutôt l'Angleterre qui court le risque d'être bloquée. »

Le 16 juin 1939, le 2^e Bureau français décrit ainsi les forces en présence :

- Allemagne : 100 divisions plus 20 divisions auxiliaires ;
- Italie : 70 divisions dont 10 en Afrique ;
- Pologne : 50 divisions ;
- Roumanie : 20 divisions plus 10 auxiliaires ;
- Angleterre : zéro division, tous les cadres réguliers devant servir à organiser la garde territoriale. Nos observateurs évaluent la puissance militaire de la France à 51 divisions dans la métropole et à 24 en Afrique, après une dizaine de jours de mobilisation.

Un mythe domine tout : l'invulnérabilité de la ligne Maginot occupé par une garnison de 50.000 hommes.

On n'oublie qu'un fait : cette prodigieuse et moderne version de la muraille de Chine s'interrompt le long de nos frontières et nul ne s'avise que les Allemands la tourneront, un jour, au lieu de s'y briser les dents.

A Bruxelles, Léopold III s'impatiente et, le 2 avril 1939, il écrit à son ministre de la Défense nationale : « Je voudrais que l'on s'attaquât dès maintenant à la fortification de la position Anvers-Louvain (tête de pont de Haecht). Compte tenu des lenteurs de notre État-Major, si les études ne commencent tout de suite, les ouvrages ne seront pas en place au printemps 1940. »

Si..

Si la neutralité belge est strictement respectée, elle sert, en définitive les plans défensifs de l'Angleterre et de la France en leur permettant de gagner du temps.

La Grande-Bretagne évalue à deux ans, en 1939, le délai qu'il faudra pour être bien armé.

A Paris, le général Chauvineau, dont les écrits font alors autorité, se livre à ces curieuses considérations : « Puisqu'au début d'une campagne, on a des hommes et guère de matériel, il paraît difficile de faire d'autres opérations que celles que cette situation autorise. Or, elle n'autorise que la défensive. » Il en conclut que la neutralité belge, si elle est respectée par l'Allemagne, est une force considérable pour la France : « En diminuant la longueur de front continu de 250 kilomètres, chiffre supérieur aux possibilités de barrage de l'armée belge. » Dans l'état d'impréparation où elle se trouvent encore, l'Angleterre et la France ont tout intérêt à ce qu'une Belgique neutre couvre leurs régions vitales ; elles peuvent se réjouir de ce que l'Allemagne ne les attaque pas à fond sur le front occidental. Comme le proclame un écrivain français, le temps travaille pour elles.

II. Ces dix-huit jours là

Le 10 mai 1940, nous allons opposer à l'invasion allemande une résistance qui aurait été décisive... en 1918.

Nos vieux avions, bien que pilotés par d'authentiques héros, tombent comme des mouches ; la poitrine de nos soldats ne peut rien contre les blindés allemands et nos forts, dont certains résisteront jusqu'au 23 et au 28 mai, sont contournés par la foudroyante avance de la Wehrmacht, tandis que le long du Canal Albert, des ponts ne sautent pas à temps et qu'Eben-Emael est rapidement enlevé.

Le 13 mai, nous nous regroupons sur la ligne K.W. ; hélas ! le 14, les Allemands percent à Sedan et à Dinant les lignes françaises.

Notre position qui s'articule d'Anvers à Namur risque d'être prise à revers.

Le 16, nous nous replions donc sur l'Escaut et la Lys, mais, la veille, les Hollandais ont capitulé après qu'à Rotterdam un bombardement allemand ait fait plus de 800 morts.

Nous nous battons durement, nous résistons, cette fois, avec une efficacité remarquable, mais à Amiens et à Montreuil, les panzers crèvent le front allié.

Nous voilà encerclés.

L'incapacité du général Gamelin lui vaut d'être remplacé d'urgence par le général Weygand, rappelé en hâte de Syrie.

Il tente l'impossible sans parvenir à ressouder les lignes alliées. Autour des Belges, l'étau se resserre inexorablement. Nous luttons sur un front de 90 kilomètres. Le 27 mai, au soir, quelle est notre situation ? L'historien G.H. Dumont la décrit : « Nos troupes demeurent seules, acculées à la mer. Elles tiennent une ligne allant de la côte jusqu'aux environs de Menin et ne disposent d'aucun obstacle naturel pour s'accrocher au sol. Il ne leur est plus possible d'utiliser l'unique voie ferrée encore existante ; les autres sont coupées en plusieurs endroits et encombrées de convois éventrés par les bombardements. De nombreuses batteries se trouvent sans munitions, notamment les canons de 150. Dans certaines unités d'infanterie, on manque de cartouches et de balles. Par suite de l'afflux de la population civile, plus de trois millions d'individus sont entassés sur un espace d'environ 1.700 kilomètres carrés, placé tout entier sous les coups de l'artillerie et de l'aviation. Il n'y a plus ni eau, ni gaz, ni électricité. La chaleur favorisant la décomposition des cadavres, la menace d'épidémie croît d'heure en heure ; déjà des cas de typhus sont signalés.

» Comme les Alliés réservent – et c'est normal – leurs flottes à l'évacuation de leurs propres troupes et matériel, il ne reste plus au Roi des Belges qu'à choisir entre la destruction totale et la capitulation. »

La fin

Deux jours auparavant, le 25 mai, Léopold III eut une dernière entrevue avec ses ministres MM. Pierlot, Spaak, Vanderpoorten et Denis.

Ces messieurs souhaitent que le Roi les accompagne en France pour continuer la guerre.

Le Roi leur répond qu'il se refuse à abandonner son armée et qu'il partagera son sort jusqu'à la fin.

Les deux positions sont défendables. Qu'en pense la reine Élisabeth qui apprend, à Bruges, les détails de cette dramatique entrevue de Wynendael ? Elle déclare tout net : « Les ministres nous demandent de fuir. Comment pourrions-nous oser fuir, alors que notre peuple se fait massacrer autour de nous ? Mon mari aurait fait exactement comme mon fils. »

Le 28 mai, à 4 heures du matin, nous déposons les armes et cette triste décision nous est imposée davantage par la débâcle lamentable de nos Alliés que par notre propre défaite. Depuis le 21 mai, n'avions-nous pas été obligés de reculer sans cesse pour aligner notre front sur celui des Anglais et des Français en perpétuelle retraite, alors que nous tenions nous, très honorablement, le coup ?

Les heures sombres

La capitulation est suivie d'heures sombres. Paul Reynaud, le président du Conseil français, a besoin de boucs émissaires pour expliquer les désastres subis par ses propres divisions partout bousculées, capturées, traquées. Il va rejeter sur Léopold III et sur la seule armée belge toutes les responsabilités en prétendant que nous avons abandonné le combat en rase campagne et trahi la cause alliée.

Au lieu de s'opposer, avec énergie, à ce double mensonge, M. Hubert Pierlot l'avalisera au cours d'un message radiophonique que lui dictera littéralement Paul Reynaud.

Bientôt, à Limoges, 89 députés et 54 sénateurs belges tiendront une séance qui figure parmi les plus pénibles de notre histoire parlementaire.

Seul, M. Spaak y parla, par moment, le langage de la raison : « Quand on dit que cette trahison – ce mot me brûle les lèvres et me serre la gorge – a été préméditée longuement à l'avance, il faut dire que ce n'est pas vrai, que tous, depuis le haut jusqu'au bas, nous sommes entrés dans la guerre honnêtement, avec la volonté d'accomplir notre devoir. »

À propos de Léopold III, il déclara : « Je dois dire devant vous, en toute sincérité, que dans ce rôle, le Roi a cru ou croit qu'il pourrait aider, dans une certaine mesure, les populations belges, qu'il empêcherait les déportations, et la ruine de la vie économique du pays (quelques rires ironiques).

» Cela ne vaut pas des ricanements, je vous l'assure. »

Quelques semaines plus tard, la France ayant, à son tour, capitulé et mieux éclairé sans doute par les événements, M. Pierlot, le 21 juillet 1940, réunit des Belges réfugiés à l'hôtel Albert I^{er}, à Vichy. Il leur déclare : « Ce jour de Fête nationale, six millions de Belges le passeront en Belgique occupée. Deux millions d'autres sont loin de leur foyer. Cette séparation n'est pas la moindre des amertumes que nous ressentons.

« Nous souhaitons ardemment que la pensée qui domine tous les Belges soit celle de l'union nationale autour du Roi et qu'un même sentiment anime tous ceux qui ont la conscience profonde d'avoir fait leur devoir...

» Faites-nous confiance et, avant peu, vous pourrez regagner en bon ordre notre chère Patrie. Elle doit être notre préoccupation suprême. Vous y rentrerez avec le désir, avec la volonté de consacrer à sa restauration votre travail, vos pensées et tout votre cœur. »

Mais tandis qu'après bien des mésaventures, MM. Spaak et Pierlot gagnent Londres, où M. Marcel-Henri Jaspars lança, dès juin 1940, un vibrant appel à la lutte, que se passe-t-il en Belgique ?

III. Les débuts de l'occupation

Mai 40 : de longues routes ensoleillées où serpentent, à perte de vue, les colonnes de réfugiés : couvertures rouges, matelas empilés sur des remorques que tirent des tracteurs poussiéreux, voitures grand-sport qui tentent de doubler l'interminable file où se succèdent de vieux tacots, des camionnettes de boulangerie, des corbillards, des motos, des tandems et même, j'en ai vu : des brouettes chargées à rompre et poussées par de larges paysans au visage si figé qu'on l'aurait dit sculpté dans la lourde glaise de leurs champs.

Mais 1940, c'est pour moi une randonnée à bicyclette, suivie d'un voyage sur le tender charbonneux d'une locomotive, puis, à bord d'un wagon postal tout au bout d'un train qui, à Abbeville, échappa de justesse au bombardement.

Un camp ignoble près d'Agde, dans l'Hérault, les poux, la faim et ce gosse de seize ans qui, pour avoir volé quelques fruits, reçut dans le dos toute une décharge de plombs. Ces plombs qu'il fallut enlever un à un, avec un canif dont nous avions brûlé la lame au feu.

Dans le camp où s'entassaient quatre mille Belges la « réserve de recrutement » de notre armée, bourdonnent les bobards les plus insensés : les Anglais ont débarqué à Marseille ; les Américains déclarent la guerre à Hitler ou encore : « On a vu, hier soir, deux sous-marins britanniques, près de l'embouchure de l'Hérault. »

Et les hommes de mai 1940 à Bruxelles ? Je ne les rencontrerai qu'en juillet, à mon retour d'Agde. Deux hommes : le bourgmestre van de Meulebroeck et M. Raymond Delhayé nommé secrétaire général de la Santé Publique, le 16 mai 1940 par le dernier Conseil des ministres qui se tint dans la capitale.

M. Raymond Delhayé est très grand, bâti en force, un visage de légionnaire romain.

Il me dit : « Le vendredi 17 mai, à 17 heures, j'étais avec le bourgmestre van de Meulebroeck, à l'hôtel de ville, quand le commissaire de police nous apporta un papier écrit au crayon et rédigé en allemand par un officier de la Wehrmacht qui l'avait remis, à Evere, à un ouvrier en le priant de l'apporter à bicyclette, au bourgmestre de Bruxelles.

« Une invitation plus que sommaire à prendre contact avec l'armée d'invasion pour délibérer à propos du sort de la capitale... »

Après un entretien avec le docteur van de Meulebroeck et ses échevins, on décida que j'irais à la rencontre des envahisseurs à bord de la voiture de l'ambassade d'Espagne chargée, à cette époque, des intérêts allemands en Belgique.

Dans l'auto, deux attachés de cette ambassade : le marquis de Villalobar et M. Pedro Soral y del Coral.

« Nous traversâmes la ville qui avait un aspect lugubre et tragique.

» Les rues étaient désertes, les volets clos, plus d'agents, plus de voitures, seuls quelques tramways vides de public.

» L'anxiété était peinte sur les rares visages que l'on rencontrait.

» Par la chaussée de Louvain, nous arrivâmes place Dailly où je fus saisie d'une forte émotion. En effet, je me rappelais que vingt-six ans auparavant, le 20 août 1914, j'avais assisté à ce même endroit à l'entrée des troupes allemandes à Bruxelles. Je me souvenais qu'âgé alors de dix-huit ans, j'avais vu le bourgmestre Max traverser la même place en automobile pour accomplir sa mission tragique.

» Il y avait assez bien de monde, place Dailly, et l'on pouvait lire sur tous les visages la même angoisse que celle de 1914.

» La voiture traversa la place. Nous avions le cœur serré, car nous nous rendions compte que cette fois, Bruxelles risquait beaucoup plus d'être bombardé qu'en 1914 vu la présence des Anglais le long du canal, surtout que ceux-ci s'y étaient retranchés. J'avais le matin même, en compagnie du notaire G.A. de Ro, pu me rendre compte, de visu, de ces faits.

» Nous arrivâmes ainsi à une place, à Woluwé-Saint-Étienne. Le porteur du fameux billet nous avait indiqué cette place comme étant l'endroit où le document lui avait été remis par l'officier allemand. Personne ! Pas un soldat, pas un officier. Devions-nous rebrousser chemin ou nous hasarder plus avant ? Après un court échange de vues, nous décidâmes de continuer notre route. L'auto filait à très vive allure, lorsque, deux kilomètres plus loin, nous fûmes arrêtés par des coups de feu. Nous aperçûmes au bas de la côte, de la troupe, des mitrailleuses. Le chauffeur stoppa violemment : nous tombâmes dans l'auto et fûmes aussitôt entourés de soldats, revolvers au poing, menaçant et nerveux.

» Nous descendîmes de voiture et après avoir décliné nos qualités respectives, je déclarai aux soldats que je désirais prendre contact avec leur État-Major. Deux d'entre eux partirent chercher les officiers.

» Après quelques instants, trois officiers dont le major Weiss vinrent à notre rencontre et la conversation s'engagea. A ce moment, un crépitement de mitrailleuses jeta la panique parmi la troupe. Les Anglais ou les Belges se trouvant au haut de la chaussée de Louvain tiraient sur les troupes allemandes sans naturellement se douter de la présence de la délégation de la ville.

» Nous dûmes nous réfugier dans la ruelle adjacente, suivie par les officiers. Les Allemands ripostèrent et lorsque le calme fut revenu nous commençâmes notre entretien. Il était alors 18h45.

» La capitale sera sauvée de justesse, mais à 22h30 en ce 17 mai, le major Weiss fera hisser le drapeau à croix gammée sur la façade de notre hôtel de ville... »

Et le bourgmestre van de Meulebroeck ?

Lui aussi vit des heures combien tendues.

Il me dit : « La veille de l'entrée des Allemands à Bruxelles, j'apprends que la foule a envahi les magasins Sarma, rue Sainte-Catherine. Il fallait agir vite. J'arrive rue Sainte-Catherine, je vois des vitrines défoncées, des volets brisés. J'entre dans le magasin Sarma. Il n'y avait là pas moins de cinq cents pillards, hommes et femmes.

» Je n'hésite pas. Tout seul, n'ayant aucune police pour m'assister, je traite de voleurs tous ces fripons. Je les secoue, je les chasse, je les oblige à abandonner leur butin. Au dehors, la foule s'est massée et applaudit. Je m'adresse à elle et lui demande, au lieu de m'approuver, de me donner un coup de main. Des ouvriers arrivent à la rescousse. J'assume certains d'entre eux, comme policiers. En sept minutes, le terrain est déblayé et l'évacuation achevée. J'ai alors harangué le public et je lui ai dit que les Allemands dont on attendait l'arrivée n'hésiteraient pas à rétablir l'ordre au besoin à coups de mitrailleuses. J'ai été écouté et approuvé. Nous avons pu ainsi éviter un pillage général, car toute une pègre serait descendue en ville pour participer à une aussi fructueuse opération. »

Primum vivere

Une pièce d'archives ? Un document dramatique ? C'est la lettre que le 29 mai 1940, M. Raymond Delhay, secrétaire général de la Santé Publique, réussit à envoyer de Bruxelles à son ministre, M. Marcel-Henri Jaspar, alors installé en France :

« Les stocks existant au 30 avril ont fondu par l'effet de causes multiples. La situation est grave au point que j'ai été contraint de ramener de 450 à 225 grammes la ration quotidienne de pain.

» Malgré cette mesure douloureuse, notre ravitaillement en farine ne dépassera pas cinquante jours et laissera un intervalle vide de plus de deux mois entre le moment où les stocks seront épuisés et la date où pourra être commencée la prochaine récolte.

» Je ne mentionne pas les corps gras dont les approvisionnements sont faibles, ni le bétail qui a subi des pertes importantes, ni les pommes de terre presque épuisées. Aucun espoir à entretenir sur les possibilités des pays voisins.

» Il n'apparaît comme unique remède à ce redoutable et proche avenir que l'envoi de vivres, notamment de navires de blé.

» J'ai la quasi certitude d'obtenir de l'autorité allemande la garantie de non-réquisition pour les

quantités envoyées comme secours d'urgence destinées à assurer la soudure avec la prochaine récolte indigène.

» Je suis en rapport avec le corps diplomatique qui étudie de son côté la possibilité d'assurer le ravitaillement du pays, dans un avenir plus lointain.

» Faut-il ajouter que les difficultés s'accroissent de la carence quasi complète de moyens de transport : les chemins de fer ne fonctionnent plus, la plupart des canaux sont inutilisables ; beaucoup de routes impraticables ; pas de postes, pas de téléphone, pas de télégraphe ; l'essence va manquer.

» Par ailleurs, je ne puis compter que sur une faible partie des administrations publiques et des autorités communales, beaucoup d'entre elles ayant abandonné leur poste en raison des circonstances. Enfin, le départ de nombreux dirigeants de grandes affaires industrielles et commerciales me prive de concours précieux.

» Je ne puis qu'insister de la manière la plus pressante sur l'absolue nécessité d'une intervention immédiate.

» Les conséquences les plus graves sont à redouter en cas de famine pour l'ordre et la vie de la nation ; force m'est de constater qu'il y a déjà beaucoup de surexcitation. »

A Malines

Le jeudi 30 mai, le cardinal van Roey a rencontré le roi Léopold III qui vient de capituler. Le cardinal prépare la lettre qu'il fera lire dans toutes les églises, le dimanche 2 juin. C'est un document historique. Mgr van Roey m'en parlera volontiers avec cette clarté et cette fermeté qu'il met en toutes choses.

« Pourquoi ai-je rédigé cette lettre ? A cause de l'effet produit par les critiques de M. Pierlot contre le Roi, à la radio française.

» La décision prise par le Roi, au matin du 28 mai, de déposer les armes lui était dictée par la situation devenue absolument intenable de l'armée belge. Encerclées, irrémédiablement, sans espoir d'aide efficace de la part des alliés, nos troupes, si elles avaient continué la lutte, étaient tout simplement vouées à l'extermination, sans aucune utilité militaire, entraînant dans leur sort les centaines de milliers de civils entassés sur un minuscule bout de terrain.

» Je voulais prouver qu'il était contraire à la vérité de prétendre que le commandement des forces alliées n'avait pas été mis au courant de la situation intenable de l'armée belge et de la nécessité pour elle de cesser le combat. L'odieuse incrimination de félonie tombe donc à faux.

» Au dernier moment, le Roi, comme certains l'y incitaient, aurait pu prendre la voie des airs et se réfugier à l'étranger. Il a préféré partager le sort de ses soldats et les souffrances de son peuple, ce qui était plus chevaleresque et tout à son honneur. »

Le général von Falkenhausen

C'est le 2 juin qu'un colonel allemand, un certain Keyser, apprend aux secrétaires généraux de nos ministères que le général von Falkenhausen est nommé commandant militaire en Belgique et dans le Nord de la France. Qui est ce personnage qui jouera un rôle considérable au cours des prochaines années ?

Il naquit en 1878, en Silésie. Il participa à l'expédition contre les Boxers en Chine, fut ensuite attaché militaire à Tokio, prit part à la guerre de 1914-18, puis devint chargé d'affaires à Constantinople.

Durant la période qui s'écoula entre les deux guerres, il remplit diverses missions, principalement en Pologne, et s'occupa de la réorganisation de l'armée chinoise.

Au moment de la seconde invasion de la Belgique, il commandait la circonscription militaire de Dresde. C'est là qu'il reçut du gouvernement allemand fin mai 1940, l'ordre d'assumer le commandement militaire pour la Belgique et le Nord de la France. Ses bureaux sont établis au ministère des Colonies, place Royale, à Bruxelles. Il a fixé sa résidence dans le château de Seneffe appartenant à M. Philippson.

Son principal collaborateur, le général Reeder est né en 1894 dans le Schleswig-Holstein.

Von Falkenhausen est grand, maigre, sec, chauve. Très « orientalisé », presque un mandarin, avec son regard en amande brillant derrière de petits lorgnons.

Premier contact...

Le général Reeder, chef de l'administration militaire, a tout l'aspect d'un digne rond-de-cuir : les cheveux séparés par une raie, la face inexpressive, le langage très officiel. Le 4 juin 1940, il a réuni les secrétaires généraux de nos ministères pour leur tenir ce langage : « J'espère épargner à la population belge des mesures qui sembleraient inspirées par un esprit de chicane, mais nous demanderons à cette population des sacrifices qui, dans le Reich lui-même, sont devenus naturels et quotidiens. »

Le général Reeder de conclure : « Le Commandant militaire est disposé à laisser à l'administration belge la plus large autonomie dans l'espoir qu'elle justifiera la confiance qu'il a placée en sa loyauté. Il va de soi que l'on n'exigera pas de l'administration belge des mesures qui pourraient blesser ses sentiments. »

C'est Alexandre Delmer, secrétaire général des Travaux publics, que ses collègues ont prié de répondre au général Reeder.

Alexandre Delmer ? Un homme d'une belle droiture, un humaniste doublé d'un technicien remarquable.

Il parle : « Les secrétaires généraux ont été chargés par le gouvernement d'administrer le pays dans l'intérêt de la population. Ils administrent le pays en appliquant les lois et les règlements belges en se conformant à la convention de La Haye.

» Nous avons été heureux d'apprendre qu'une collaboration sera possible puisque vous ne nous demandez rien qui soit incompatible avec notre devoir de fidélité envers la Patrie.

» Nous avons à remplir une lourde tâche. La Belgique est un pays dont la population est dense, qui ne peut produire sur son territoire qu'une faible fraction des denrées alimentaires nécessaires et qui, normalement, vit du produit de son travail dans une économie normalement ouverte. Le pays ne peut vivre dans une économie fermée telle que celle que nous subissons en ce moment, qu'au prix de durs sacrifices et en disposant de ses réserves existantes.

» Cette difficulté, conséquence de la structure même de notre économie nationale, est aggravée par la perturbation de la circulation monétaire et par la paralysie des moyens de communications.

» Nous acceptons notre tâche avec courage, sachant qu'il y va du salut de notre population. » Ainsi donc, le régime d'occupation est en place : d'une part les Allemands, de l'autre, les Belges. Que nous réserve l'avenir ?

IV. La vie quotidienne

Juillet 1940 commence mal. Le 2 de ce mois, le cardinal Micara, dans sa nonciature de l'avenue de Tervueren vient à peine de déguster sa seconde petite tasse de café matinale qu'on lui annonce la visite du général von Falkenhausen, commandant militaire de la Belgique occupée et du Nord de la France.

Mgr Micara : trois mentons, profil noble, gestes onctueux, reçoit avec majesté le général qui est long, sec, mince, le visage presque asiatique, derrière ses lorgnons.

Le général parle : « Je viens d'être avisé par Berlin que tout le corps diplomatique encore présent à Bruxelles devra quitter la ville dès le 15 de ce mois de juillet. »

Comme Mgr Micara esquisse un geste de protestation, le général précise : « Il n'y a plus de gouvernements légaux à Bruxelles, à La Haye, à Oslo et à Luxembourg, telle est l'origine de la décision prise par mon gouvernement. »

Le lendemain, 3 juillet, les secrétaires généraux des ministères administrant la Belgique, se réunissent et confient à l'un d'eux, M. Verwilghen, la direction d'un « Commissariat général à la Restauration du Pays ». Sa tâche ? Immense : remettre les ouvriers au travail, rétablir les voies ferrées, stimuler l'activité économique. A peine M. Verwilghen est-il entré en charge que le 5 juillet, Henri de Man, ancien ministre des Finances, président du parti socialiste depuis la mort de Vandervelde en 1938, lance un manifeste qui fait grand bruit et même scandale.

Henri de Man proclame : « Ne croyez pas qu'il faille résister à l'occupant. » La défaite des Alliés ? Voilà ce qu'en fait Henri de Man : « Pour les classes laborieuses cet effondrement d'un monde décrépit, loin d'être un désastre, est une délivrance ! »

Le 12 juillet en réintégrant, après leur exode en France, leurs bureaux de la Chambre et du Sénat, les fonctionnaires constatent avec réprobation que les Allemands ont chapardé les écus d'or et les pièces les plus rares de la superbe collection de médailles que M. Warocqué avait donnée jadis à la Chambre. Mais comment va-t-elle se dérouler notre première fête nationale, le 21 juillet, sous l'occupation ? Le bourgmestre van de Meulebroeck, dès le 13 juillet, avait écrit au général von Falkenhausen : « La Fête nationale sera célébrée comme suit :

1. Tous les établissements officiels seront pavoisés ;
2. Tous les habitants seront invités à pavoiser ;
3. Un Te Deum sera célébré en la collégiale des Saints-Michel-et-Gudule ;
4. Un concert de musique belge sera organisé à la Grand-Place. Il commencera à 3 heures par « La Brabançonne » et se terminera à 8 heures par l'exécution de l'hymne « Vers l'Avenir ». Les cloches des églises sonneront au moment où sera jouée « La Brabançonne ».
5. Des représentations gratuites, en français et en flamand, auront lieu au théâtre de la ville, rue de Laeken.
6. Le couvre-feu aura lieu à minuit et les locaux publics fermeront à 11h30. »

Le bourgmestre de Bruxelles, qui était un pince-sans-rire, avait ajouté à sa « notification » cette petite recommandation : « J'ose espérer, Monsieur le Commandant en chef, que vous aurez la bonté d'ordonner la suspension de toute circulation militaire à la Grand-Place, afin que la bonne organisation du concert qui aura un caractère artistique ne soit pas troublée. »

La riposte de von Falkenhausen est immédiate : seul le Te Deum sera chanté.

Le mois d'août 1940 ? A la fois pittoresque et dramatique. Pittoresque, car on voit, par exemple, le sénateur Casterman revenir en Belgique, bien vivant, dans un corbillard qui le véhicule depuis Limoges. Dramatique, car on apprend que les Allemands exigent, pour le 5 août au plus tard, 3 milliards et demi : « En acompte sur le montant des frais d'occupation. »

Le tableau de rationnement qui paraît le 8 août est saumâtre. Par jour et par personne : 225 g de pain, 50 grammes de graisse, 20 grammes de féculents, 30 grammes de sucre, une livre de pommes de terre et 140 grammes de viande par semaine.

Le 10 août, la Gestapo perquisitionne chez les Jésuites bruxellois, dans les locaux de la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne) et chez le Dominicain Morlion. 19 août : débats animés au conseil communal de Bruxelles où le rexiste Brunet, un notaire qui a l'air aussi gai qu'une betterave par temps de pluie, propose le vote d'une motion blâmant le gouvernement Pierlot. Mis aux voix ce texte est repoussé par 29 non sur 33 votants.

Aux chemins de fer belges, le directeur général Rulot est furieux, en ce 23 août, car il constate que les Allemands ont réquisitionné 1.000 de nos 3.500 locomotives et 15.000 de nos 100.000 wagons.

On se console en racontant cette joyeuse histoire : « Les nazis ont désaffecté le champ d'aviation d'Asch en Campine et en ont créé un autre aux environs pour duper les bombardiers anglais. Peine perdue.

» Les aviateurs anglais sont arrivés sur le terrain de l'ancien aérodrome où leurs ennemis avaient aligné une série de faux appareils en triplex et ont laissé tomber sur le sol un certain nombre de boules en bois. Puis, passant sur le nouveau champ d'aviation, ils y ont versé une avalanche de bombes autrement nocives. »

Le premier été de l'occupation s'achève par un ultimatum allemand à l'Université de Bruxelles. Elle doit procéder à sa flamandisation, à la transmission des pouvoirs du Conseil d'administration à un Bureau restreint dont M. Frerichs, président du Conseil, sera éliminé et au remplacement, par des nominations régulières, des professeurs prisonniers, absents ou révoqués.

Les sanctions en cas de non-acceptation sont : la fermeture de l'Université, la suppression du budget, donc l'impossibilité de payer n'importe quel chargé de cours, et l'interdiction pour les étudiants de s'inscrire dans une autre Université.

1941

Un climat tragique à Bruxelles en ce 29 juin où est placardée partout une fière proclamation de M. van de Meulebroeck auquel les Allemands ont essayé d'imposer des obligations qu'il refuse d'accepter.

Devant son attitude, les occupants l'ont privé de ses fonctions de bourgmestre.

Riposte de M. van de Meulebroeck, une affiche où on lit : « Je suis, je reste et je resterai le seul bourgmestre légitime de Bruxelles.

» Je ne vous fait donc pas mes adieux, je vous dis au revoir.

» En vous quittant provisoirement, je vous demande de supporter vos misères et vos souffrances matérielles et morales avec calme, courage et confiance. Vous ferez front contre le sort, d'une âme fière et d'un cœur fort.

» Ceux qui sont vraiment de notre race n'ont peur de rien, ni de personne, dans ce monde ; ils n'ont qu'une crainte, celle de ne pas faire tout leur devoir et de perdre l'honneur.

» Restez unis. Votre union fera votre force et vous assurera un avenir meilleur.

» Dieu saura protéger la Belgique et son Roi ! » (voir illustration page 57)

Réaction des Allemands ? Une amende de cinq millions à la ville de Bruxelles, l'arrestation du bourgmestre, du commissaire de police Degryse et de l'imprimeur de l'affiche.

Dès le 7 juillet, le III^e Reich lance, en Belgique, une campagne en faveur de la « croisade contre le bolchévisme » car l'URSS et l'Allemagne sont désormais en guerre. Léon Degrelle écrit dans « Le Pays réel » : « Ainsi nous sommes jugés dignes par le vainqueur de participer à son honneur de sauver l'Europe. »

Dans « Le Nouveau Journal », Robert Poulet s'adresse aux pauvres citrons qui s'enrôlent : « Une chance vous est ouverte ainsi qu'à notre pays, je vous félicite et vous envie. »

En attendant, les Belges ont faim. Dans plusieurs communes, on ne vend du pain qu'un jour sur trois et nos services du ravitaillement reçoivent 12.000 tonnes de seigle avarié qu'il faudra bien incorporer dans la farine si on veut réaliser la dramatique soudure entre les stocks presque épuisés de l'ancienne récolte et le blé fourni par la nouvelle. Vif émoi aussi dans les mouvements de jeunesse en Belgique. Le 12 juillet, paraît, en effet, une ordonnance allemande qui leur enjoint de faire connaître avec précision, avant le 21 juillet, le nom de la société, les liens qu'elle pourrait avoir avec d'autres associations, le but qu'elle poursuit, le nom et l'adresse du président, le nombre des membres masculins et féminins, le nom des personnes qui soutiennent l'œuvre (administrations, corporations, personnes privées), le patrimoine de la société (maisons ou autres établissements, terrains de sport), l'état des équipements des membres.

Or, depuis un mois, les journaux à la solde de l'occupant multiplient les articles où ils reprochent aux jeunes Belges d'être « anglophiles » et « hostiles à l'Ordre Nouveau. »

Mais comment ce 21 juillet 1941 se passa-t-il ? C'est la Fête nationale, les Allemands ont ordonné que les magasins soient ouverts. Or personne n'y entre. Pas un client. En signe de protestation,

devant le Soldat Inconnu, défilé, sans arrêt, une foule immense. Tout le monde porte des cocardes tricolores, des rubans tricolores. Au Te Deum, dans la cathédrale St-Michel se pressent des milliers de personnes qui crieront « Vive le Roi ! Vive la Belgique ! » quand aux orgues retentira la Brabançonne.

En ville, l'après-midi, les incidents se multiplient. Place de Brouckère, un rexiste en uniforme noir est rossé d'importance ; boulevard Anspach, les gendarmes allemands chargent la foule qui les hue et les siffle. Pendant ce temps arrivent au château de Laeken, 5.000 lettres d'hommages à Léopold III.

Les conséquences de ce 21 juillet ? Une affiche, signée von Falkenhausen : « Au cours de l'après-midi et dans la soirée du 21 juillet 1941, des manifestations anti-allemandes se sont produites sur les boulevards du centre et sur les boulevards de ceinture.

» Afin de faire comprendre à la population de l'agglomération bruxelloise que cette attitude indigne ne peut être tolérée par les autorités occupantes, à partir du mercredi 23 jusqu'au mercredi 30 juillet inclus, il est interdit à la population civile belge de circuler après 22 heures. Toutefois, les lieux publics sont tenus de rester ouverts jusqu'à l'heure de police qui reste inchangée.

» Au surplus jusqu'à nouvel ordre, l'accès au bois de la Cambre est interdit à la population civile belge. »

Donc, on n'ira plus au bois de la Cambre. On se console grâce à la lettre V. V qui signifie Victoire, c'est une lettre qu'à la BBC, Victor de Laveleye vient de conseiller aux Belges de peindre, de dessiner et de tracer partout : sur les murs, les affiches, les parois de tramways. Aussi le pays se couvre-t-il de ces V qui exaspèrent les Allemands.

Leur parade à cette forme de propagande, ils la mettent au point, le 25 juillet 1941.

Et comment ? En reprenant tout simplement le fameux, l'obsédant V (*ill.* 72) à leur compte. Et d'en peindre partout ; sur les casernes, les gares et jusque sur le fronton du théâtre de la Monnaie. Les PTT reçoivent même l'ordre d'en faire un cachet à poser sur tous les timbres, mais nos fonctionnaires refusent : « C'est une manifestation politique et tel n'est pas notre rôle. »

Le début d'août 1941 ? Assez pénible pour les occupants. Ils avaient orchestré toute une campagne pour débaucher 5.000 de nos ouvriers et employés des chemins de fer, dans le but d'utiliser ces hommes en Allemagne.

Or, sur les 2.300 ouvriers de l'atelier de Salzinnes, pas un n'a répondu à l'appel de l'occupant. Sur les 3.200 ouvriers de l'atelier de Malines 9 seulement ont demandé des renseignements. A Bruxelles-Midi sur 400 travailleurs pas un ne s'est présenté et il en a été de même à l'atelier central de Louvain, sur 1.000 hommes, aucun n'a répondu à l'appel sauf un apprenti qui avait été renvoyé.

Mauvaises, très mauvaises les nouvelles pour les Belges : le 6 août rentrent, à Bruxelles, le prince de Ligne, MM. Heymans et Paul Grosjean qui avaient été à Washington pour demander des envois de vivres à notre pays. Voyage et démarche inutiles, car le blocus, c'est le blocus. En attendant, les Allemands vident la Belgique.

Exemple : d'Anvers est parti, le 2 août, via Montzen, à destination de Bochum en Allemagne, un train qui emportait 174.675 kilogrammes de viande, 20.000 paires de chaussures et 210 tonnes de sucre.

Quelques jours plus tard est parti pour la même destination un train composé de quatre wagons de tissus de laine, dix wagons de fils de laine, cinq wagons de coton artificiel et deux wagons de cuivre.

Et que devient Degrelle ? Le tribun rexiste qui vient d'atteindre sa trente-cinquième année, annonce qu'il part au front de l'Est et le 8 août 1941, il proclame au palais des Beaux-Arts devant les légionnaires wallons : « Hier, nous étions des vaincus ; à cette heure, nous voici fraternellement unis à la jeunesse nationale-socialiste du Grand Reich.

» Comment la Belgique serait-elle demain un pays de seconde zone si ses fils ont été les émules, dans le devoir, de ceux qui décideront du sort de l'Europe nouvelle ? »

Mais le vieil évêque de Namur, Mgr Heylen envoie, lui, à tous ses prêtres une lettre où nous lisons : « Au cas où des hommes ou de jeunes gens appartenant à une fraction politique oseraient se présenter à la Sainte Table par manière de manifestation, par exemple en uniforme, la Sainte Hostie peut et doit leur être refusée. »

C'est un coup direct aux miliciens de l'« Ordre Nouveau » et c'est courageux, ma foi, de la part d'un prélat octogénaire.

Le 12 août, superbe farce montée par les étudiants de l'ULB au bois de la Cambre ; ayant rassemblé toutes les barques de l'étang, ils ont joué au débarquement en Angleterre en essayant en vain de déloger de l'île Robinson leur copains qui s'y étaient retranchés en force. A la Kommandatur de Bruxelles, la plaisanterie est très mal prise. Le 21 août, une ordonnance allemande dissout toutes les loges maçonniques et même le Rotary.

1942

Mercredi 1 juillet 1942, lu dans le tableau du rationnement qui vient de paraître. Par personne : 50 grammes d'orge torrifié par mois ; 300 grammes de beurre par mois aussi. Et par jour ? 20 grammes de viande, 200 grammes de pommes de terre et 225 grammes de pain. J'allais oublier : 7 grammes et demi de miel artificiel et autant de confiture.

Le marché noir fonctionne à plein rendement. Quelques prix ?

Un œuf : 8 F ; un kilo de farine : 50 F ; un kilo de beurre : 250 F ; un kilo de tabac : 350 F ; une paire de souliers : 900 F

On parle beaucoup du courage de certains industriels belges qui, ayant refusé de livrer aux Allemands la liste de leur personnel ouvrier ont subi les rigueurs des tribunaux nazis. M. Roger Janssen, président de l'Union chimique belge, et M. Jean Wittouck, administrateur de la Sucrierie de Moerbeke, ont été condamné respectivement à des amendes de cinq et de trois millions. Les militants du VNV et leur chef, Staf Declercq, en uniforme noir, célèbrent le 11 juillet, la commémoration de la bataille des Éperons d'Or (1302).

Au cours de la cérémonie, Staf Declercq déclare : « Ce défilé signifie que non seulement nous revendiquons mais que nous reconquerrons Bruxelles pour notre communauté. Que nous y établirons le national-socialisme et que nous sommes fermement résolu à maintenir, au sein de notre peuple, tous ceux des nôtres qui se sont établis dans l'espace vital qui nous a été dévolu et ce principalement dans les régions du sud.

» Qu'en qualité de Thiois de souche germanique nous mettrons tout en œuvre pour réaliser au plus tôt le grand idéal d'Adolf Hitler, führer de tous les Germains, en vue de la constitution d'une nouvelle Europe. »

En attendant, les flamingants se sucent. Ils ont créé une commission Borms qui a déjà versé 106 millions aux anciens activistes de 1914-18 à la vive colère du courageux directeur général des Contributions, M. Putman, qui s'en alla protester auprès des Allemands.

Le 18 juillet, tous les librairies reçoivent un catalogue des noms d'écrivains belges dont les livres ne peuvent plus être vendus. L'ordre est formel. C'est une exigence des nazis.

Parmi les auteurs ainsi ostracisés : Louis de Brouckère, Jeanne Cappe, L. Delattre, Edmond Glesener, Pierre Goemaere, Gérard Harry, A. Henry, Paul Heymans, Emile Jenissen, F. Van Kalken, Louis Piérard, Henri Pirenne, Lucien Solvay, Comtesse van den Steen, H. Stiernet, Émile Vandervelde et Émile Verhaeren.

Le motif de ces exclusives ?

Le voilà : « Pour établir des rapports favorables entre les peuples et groupes ethniques de la nouvelle Europe, il importe d'éliminer toute la littérature dont le but était de nuire à l'Allemagne. »

Quelques restaurants bruxellois continuent à braver les contrôleurs du ravitaillement. Voici leurs prix, en août 1942 : une tomate aux crevettes, 60 F ; un choix de hors-d'œuvre, 100 F ; une sole, 150 F ; une portion de turbot, 200 F ; un rumsteak aux pommes de terres frites, 80 F ; une portion de poulet, 250 F ; de langouste, 250 F ; une tranche de melon, 60 F ; le reste est à l'avenant.

Quant aux vins, les prix vont de 100 à 400 francs pour la bouteille de bordeaux, de 200 à 500 francs pour le bourgogne ; de 400 à 500 francs pour le champagne.

1943

Le 1^{er} juillet 1943, c'est le drame chez les Volontaires du Travail Wallons que dirige Henri Bauchau, dans un esprit patriotique et parfaitement louable.

Les rexistes ne tolérant plus la tendance de ce mouvement de jeunesse s'en emparent en force

et Henri Bauchau avec beaucoup de cran, donne sa démission ainsi que plusieurs de ses collaborateurs qui avaient astucieusement « camouflé » des centaines de jeunes Belges pour les soustraire au travail obligatoire décrété par les nazis : l'affaire fait grand bruit chez les secrétaires généraux. Comme l'un d'eux, M. Romsée a introduit des ex-légionnaires du front de l'Est à la direction du mouvement créé par Henri Bauchau, le secrétaire général Plisnier parle : « Il y a, en Belgique, d'autres Belges que des traîtres pour diriger une œuvre comme celle des Volontaires du Travail. Vous êtes occupé à détruire cette institution et vous faites ainsi œuvre de mauvais Belge. Vous allez salir l'uniforme des Volontaires du Travail en le faisant porter par des hommes qui ont dégradé l'uniforme belge. »

– « Vous considérez donc, interrompit M. Romsée, comme des traîtres les jeunes gens qui, par idéologie, sont allés combattre le bolchévisme ? »

» Parfaitement, ponctua M. Plisnier. Ces gens ne sont plus dignes de porter le nom de Belge. » Cette altercation au vinaigre a mis fin à l'échange de vues.

Le 4 juillet : grand massacre de locomotives belges par l'aviation alliée. Dix machines sont détruites dans la région de Courtrai et de Bruges.

Le 12 juillet, paraît un curieux document : une lettre où le professeur Daels, grand homme du V.N.V., le parti flamingant qui collabore avec les nazis, écrit aux autorités allemandes : « La naïveté des Allemands est grande, mais qu'elle soit si grande de penser pouvoir gagner un peuple à l'aide d'un groupe de propagandistes tels que les SS actuels, dépasse toute imagination. Pensent-ils vraiment que les Flamands n'ont pas de mémoire et ne savent, par conséquent, pas se rappeler, après un an ou deux, de quels milieux la plupart des SS sortent ? »

» Quel sombre passé pèse sur eux ? « Notre honneur est fidélité » est la devise des SS. Tous les SS flamands ont renié d'une façon éhontée les idéaux qu'ils servaient jusqu'au 10 mai 1940 ou prétendaient du moins servir. Le peuple flamand est, quoi qu'on puisse dire, un peuple propre.

» Seuls les honnêtes gens avec une conscience honnête et un passé honnête ont des chances de gagner la confiance de ce peuple. »

Et le professeur Daels de conclure : « Nous voulons collaborer avec l'Allemagne, à la vie et à la mort, nous ne voulons toutefois pas nous suicider. Nous n'exigeons qu'une chose : l'organisation conventionnelle de notre indépendance nationale, néerlandaise, le droit, en tant que peuple, de reconquérir notre unité par la formation d'un État néerlandais. Nous voulons aider à la construction de la Germanie, mais moyennant la reconnaissance d'une existence nationale néerlandaise, le droit en tant que peuple, de reconquérir notre unité par la formation d'un État néerlandais. Nous voulons aider à la construction de la Germanie mais moyennant la reconnaissance d'une existence nationale propre et libre et non pas en peuple mineur, lié, réduit à la soumission, amputé. »

En attendant, les prix grimpent, au marché noir, et atteignent des sommets dramatiques pour nos ménagères incapables de nourrir leur famille grâce au seul ravitaillement officiel.

Voici une liste de prix, le 13 juillet 1943 :

1 kg de pois, 20 F ; 1 kg de haricots, 20 F ; 1 kg de cerises, 25 F ; 1 kg de tomates, 50 F ; 1 kg de sucre, 125 F ; 1 kg de beurre, 325 F ; 1 kg de viande, 200 F ; 1 kg de lard, 325 F ; 1 kg de fromage blanc, 20 F ; 1 kg de café, 2000 F ; 1 kg de tabac, 800 F ; 1 kg de pain blanc, 75 F ; 1 orange ou un citron, 25 F ; 1 bâton de chocolat, 25 F ; 1 paire de souliers en cuir, 1200 F ; 1 paire de chaussettes de laine, 60 F ; 1 chemise, 300 F ; 1 pyjama, 400 F ; 1 col d'homme ou de dame, 35 F ; 1 savon de toilette, 40 F ; 1 costume d'homme, 5000 F etc...

Le 16 juillet, arrive au palais de Justice pour s'y entendre condamner à un an et demi de prison par les Allemands, Mgr van Waeyenbergh, le Recteur de l'Université de Louvain.

Ce grand monsieur a, en effet, refusé de livrer aux nazis les listes de ses étudiants de première année.

Le 21 juillet, à la BBC, le premier ministre Hubert Pierlot parle aux Belges. Écoutez-le : « Le Roi reprendra l'exercice de ses prérogatives constitutionnelles. Les Chambres se réuniront. Un arrêté-loi a prorogé les mandats parlementaires comme cela a été fait au cours de la guerre dernière, de telle sorte que le pays ne se trouvera pas, même pendant une période de transition, sans représentation nationale.

» Le Gouvernement aura à faire rapport au Chef de l'État et aux Chambres. Je pense qu'aucun de vous ne doute de cette nécessité. »

Le 28 juillet, le « Pays réel » l'organe rexiste, publie cette étrange information : « Dimanche dernier, le premier lieutenant Léon Degrelle assistait à la messe dans le chef-lieu d'un doyenné du diocèse de Namur. Le doyen Poncelet donna la communion aux fidèles, mais passa ostensiblement devant le premier lieutenant Degrelle, agenouillé au premier rang.

« Le chef se dressant sous l'outrage, lui dit d'une voix tonnante :

» Monsieur l'abbé, je vous prie de me donner immédiatement la communion. »

Le prêtre tenta de s'esquiver, mais Léon Degrelle le prit à l'épaule :

« Ou moi ou personne. »

« Léon Degrelle saisit le curé au collet, lui fit déposer le ciboire sur l'autel, l'obligea à enlever son surplis puis, devant l'assistance sidérée, lui fit traverser le chœur et, d'une poigne solide, le mit à la porte de son église. »

La vérité ? Des plus étonnantes selon le récit exact qu'en firent MM. Ooms et Delandsheere dans leur excellent ouvrage « La Belgique sous les nazis ».

D'après eux, Degrelle était au banc de communion en uniforme d'officier de l'armée allemande. M. le doyen de Bouillon ne lui donna pas la communion. Aussitôt Degrelle, se dirigea vers le bout du banc et s'y agenouilla à nouveau, mais le doyen passa outre une seconde fois. Degrelle contourna alors le banc de communion, entra dans le chœur et prenant le doyen par le bras lui dit : « Moi ou personne ! »

Connaissant l'énergumène et craignant qu'un geste violent renverse les hosties sur le pavement, le doyen déposa le ciboire sur l'autel puis rentra à la sacristie.

Degrelle l'y suivit, accompagné de quatre rexistes.

Là, il récidiva et dit : « J'exige que vous me donniez la communion ». « Je ne vous la donnerai pas ! »

Alors, sur un signe de leur chef, ses quatre gardes du corps se saisirent du prêtre, l'expulsèrent de l'église et le conduisirent au domicile du père de Léon Degrelle ; on l'y fit descendre dans une cave et on l'y enferma jusqu'à l'arrivée d'Allemands de la Kommandantur de Neufchâteau que Degrelle avait alertée.

Quand les hommes de la Kommandantur se furent amenés et que Degrelle leur eût expliqué l'affaire, ils firent remonter le doyen de la cave et le conduisirent en auto à Neufchâteau aux fins d'interrogatoire.

« Vous avez refusé de donner la communion à M. Léon Degrelle ?

— Oui.

— Pourquoi ?

— Je ne la lui donnerai pas, je sais à quoi je suis tenu, je n'ai pas à me justifier et n'ai pas d'explications à vous fournir à cet égard.

— Soit. Qui disait la messe ?

— Mon vicaire.

— M. Léon Degrelle étant en uniforme de l'armée allemande, continua l'officier, n'avait pas le droit d'assister à cet office.

« Lorsqu'il est revêtu de cet uniforme il ne peut, ainsi que cela est prescrit aux officiers et soldats allemands, assister qu'à un service célébré spécialement à leur intention et par un aumônier allemand.

Dans ces conditions il est inutile de poursuivre cet entretien. Voulez-vous remonter en auto et tenir, déplié, ce morceau de drap devant votre visage afin qu'on ne vous reconnaisse pas ? Car il est superflu de grossir cet incident par une curiosité de foule... »

M. le doyen se plia, en riant, à cette recommandation un peu enfantine, se disant que cette mesure de précaution avait sans doute pour but de l'empêcher de voir vers quelle prison on allait le diriger. Mais pas du tout : on le conduisit directement à son presbytère.

En même temps, le procureur du roi de Neufchâteau déposait plainte contre Léon Degrelle pour outrage à un ministre de culte et contre le père du chef de « Rex » pour séquestration arbitraire et illégale... De tout quoi résulte que Degrelle est aussi méprisé par les Allemands que par les Belges.

1944

Été d'espoir, car, depuis le 6 juin, les Alliés ont débarqué en Normandie et progressent vers la

Belgique au prix de durs combats. Été dramatique aussi car les règlements de compte se multiplient et avec eux, les fusillades d'otages par les Allemands.

Le samedi 8 juillet, Édouard Degrelle, pharmacien à Bouillon et père de Léon, est abattu, à 17 h, dans son magasin.

Le 19 juillet : le général von Falkenhausen est brutalement éliminé par Hitler et remplacé par le Gauleiter Grohé et le général Jungclaus. Ces nominations prouvent le « durcissement » de l'occupation en Belgique.

Le 21 juillet règne à Bruxelles un enthousiasme fou : on vient, en effet, d'apprendre l'attentat contre Hitler. Cette nouvelle jointe aux bulletins de victoire de plus en plus nombreux des Alliés réjouit tout le monde.

Mais le 21 juillet, aussi, les bombardements de la RAF sèment ruines et mort à Courtrai. Pendant ce temps à Bouillon, en représailles de l'assassinat d'Édouard Degrelle, les nazis massacraient sauvagement trois notables : M. René Pierlot, MM. Henri et Louis Bodart.

Dans tout le pays, les pelotons d'exécution ne chôment pas et les arrestations pleuvent.

Durant la sinistre nuit du 17 au 18 août, à Charleroi, des tueurs rexistes rendus furieux par l'assassinat du bourgmestre Englebin, membre de Rex, se livrent à une atroce boucherie : dans la maison d'un ouvrier mineur, Clovis Hubloux, expulsé au préalable de chez lui, les hommes de Degrelle exécutent vingt Carolorégiens dont le doyen Harmignies, l'avocat Mayence, le Dr Huberlant.

A Bruxelles, le bâtonnier Braffort sera lui aussi, assassiné par les rexistes que déchaînait leur immonde chef Victor Matthys agissant sur les ordres formels de Léon Degrelle qui venait d'écrire : « Nous serons sans pitié quand nous commencerons la guerre chez nous. »

Le 29 août, les Allemands commencent à évacuer Bruxelles.

Le dimanche 3 septembre 1944, la BBC commence ses émissions par une vibrante Brabançonne. Les Alliés ont franchi la frontière belge, ils libèrent Tournai et foncent sur Bruxelles où flambe la coupole du Palais de Justice.

Les blindés anglais et les troupes belges du général Piron sont entrés dans la capitale.

Écoutez un témoin de ces heures inoubliables : « Aux fenêtres, des habitants ont placé des souhaits de bienvenue ainsi libellés : « Honneur et gloire aux Alliés ! Reconnaissance à nos libérateurs ! » Et l'on trouve écrite à la craie sur de nombreux immeubles cette simple formule qui traduit la reconnaissance publique : « England and America for ever ».

« Tout Bruxelles est dans la rue. La rue Royale est chatoyante et les couleurs nationales s'étalent au faite de la colonne du Congrès. Dans cette large artère, un convoi de tanks britanniques passe, salué par des cris de joie. Les soldats d'Écosse, du haut de leurs chars, répondent à la foule en faisant de leurs doigts le signe V, annonciateur de la Victoire. Et voici d'autres tanks plus monstrueux sur lesquels se sont juchés, tassés, agglomérés, véritable grappe humaine, une cinquantaine de fillettes et de garçonnets que les Tommies emmènent dans leur tour d'honneur autour de la ville et qui crient sans cesse de leurs voix juvéniles : « Berlin ! A Berlin ! »

« Mais à côté de ces aspects riants, il en est malheureusement de sinistres. Des incendies ont été allumés au cours de cette nuit. Une partie du département de la Société Nationale des Chemins de Fer a été dévorée par le feu. Il ne reste du bâtiment orienté vers la rue Ducale que les murs. Une partie de la corniche s'est abattue à proximité du bâtiment des Comptes Chèques Postaux. L'hôtel Windsor, situé boulevard du Régent, a été complètement incendié. Il servait de refuge aux services de l'occupant. Le grand immeuble occupé par la Compagnie d'assurance « Union » flambe encore. Ce sont les derniers accès de fureur des nazis en fuite.

« Devant l'hôtel affecté aux services de la Trésorerie publique, rue de la Loi, trois voitures allemandes ne montrent plus que leurs restes calcinés. Leurs occupants ont été carbonisés. » Les premières personnalités belges qui furent écartées de leurs charges par l'occupant, commencent à réparaître dans leurs administrations.

M. Van de Meulebroeck, le vaillant bourgmestre de Bruxelles, s'est installé dans son cabinet à l'Hôtel de ville, où on vient le féliciter.

M. Grauls, qui avait usurpé sa place, a jugé prudent de disparaître depuis deux jours avec tous les édiles du Grand-Bruxelles.

Partout on fait sauter et flamber les inscriptions et les enseignes qui rappellent un régime exécré...

V. Les grands événements de 1940-1944

1941: Le mariage de Léopold III

Le 2 septembre 1941, Léopold III et Mary Liliane Baels se marient en présence de la Reine Élisabeth et du Cardinal van Roey.

Joséphine-Charlotte avait 14 ans, Baudouin, 11 ans et Albert, 7 ans, quand Liliane devint l'épouse du Roi.

On a souvent raconté la déportation de la famille royale et sa vie quotidienne dans la forteresse d'Hirschstein-sur-Elbe, où l'enfermèrent les nazis.

On connaît moins l'existence du Roi et de la Princesse de Réthy en Belgique, pendant la guerre. Ils s'étaient installés, avec les princes, dans un bungalow de bois au toit de chaume.

Ce chalet s'élevait non loin des étangs du parc de Laeken.

Il se composait d'un living-room et d'une terrasse, d'une salle à manger meublée d'une table et de chaises rustiques.

Des divans couverts de toiles vives et une minuscule salle de bain, voilà tout l'inventaire du bungalow.

Les menus étaient frugaux.

Grâce à la ferme enclavée dans le parc de Laeken, on avait du lait et des œufs et les princes s'adonnant à la pêche dans les étangs en ramenaient souvent des carpes ou des anguilles.

Au début de l'occupation allemande les enfants royaux allaient en classe au château de Stuyvenberg et ils ne passaient, à Laeken, que leurs soirées et leurs jours de congé.

Mais, dès le printemps 1944, les bombardements alliés se multiplièrent et des bombes tombèrent dans le parc de la résidence royale.

Léopold III décida d'envoyer les princes au château de Ciergnon, en Ardennes.

Le colonel Kiewitz proposa au Souverain et à la Princesse de les accompagner et de vivre avec eux à Ciergnon.

Mais Léopold III et Liliane refusèrent car ils entendaient rester dans la capitale.

Le Palais était sévèrement gardé par les soldats du colonel Kiewitz et par des gestapistes du major Bunting.

Quand le colonel donnait des fêtes à Laeken, il avisait la famille royale que l'entrée du parc lui était interdite.

Les sentinelles allemandes ne pouvaient toutefois empêcher les aviateurs belges de la RAF de survoler le Palais et de jeter, sur les pelouses, de petits drapeaux ou de brefs messages de sympathie.

1942: Ce «Grand-Bruxelles»

Unifier nos grandes agglomérations, c'était une vieille idée puisque avant la guerre de 1940, déjà, le baron Holvoet, gouverneur de la province d'Anvers, avait été officiellement chargé d'étudier la question. Nos envahisseurs nazis, dès 1941, s'empressèrent de reprendre l'affaire. Pourquoi? Parce que prévoyant que les échevins et les bourgmestres en place refuseraient d'avaliser cette réforme imposée par l'occupant, celui-ci pourrait exiger la démission des récalcitrants et nommer à leur place des créatures prohitlériennes, soit de Rex, soit du V.N.V. Le secrétaire général du Ministère de l'Intérieur, Gérard Romsée, octroie donc, le 17 octobre 1941, à son ami Borginon le titre de « Commissaire général aux grandes agglomérations. »

Et M. Borginon de décrire ses projets à l'échevin Coelst qui fait fonction de bourgmestre à Bruxelles depuis que les nazis en ont éloigné M. van de Meulebroeck. L'échevin Coelst adresse à M. Borginon cette réponse plutôt sèche: « Comme vous m'apprenez que l'entretien doit rouler sur l'unification du Grand-Bruxelles, dont vous avez assumé l'étude, je crois de mon

devoir de vous prévenir loyalement que, dans cette matière, je ne puis vous prêter aucune collaboration.

» Je me rappelle que, à notre dernière rencontre fortuite, qui eut lieu, sauf erreur, au mois de mai dernier, vous m'avez dit, en termes de conversation sur le même sujet : « Nous aurions maintenant l'occasion de réaliser l'unification mais nous n'en avons pas le droit. »

» J'ai été satisfait, alors, d'entériner notre identité de jugement sur ce problème. Il n'est pas de ceux en faveur desquels on peut invoquer l'urgence. Rien dans nos lois ne m'autorise à m'en occuper. Nous devons attendre que notre malheureux pays ait reconquis sa liberté et son indépendance.

» Vous ne m'en voudrez pas si j'ajoute que j'attends ce moment heureux avec une indéfectible confiance dans ses destinées. »

C'est le 5 septembre 1942 que M. Romsée, avise ses collègues, les secrétaires généraux, de la création toute prochaine du Grand-Bruxelles qui comptera 19 communes. Le bourgmestre de la vaste agglomération sera M. Grauls, gouverneur intérimaire de la province d'Anvers. « Je sais fort bien, dit M. Romsée à ses collègues, que vous ne partagez pas mes vues. Si je vous ai entretenus de cette question, c'est pour éviter le reproche que vous m'avez fait précédemment d'avoir constitué le Grand-Anvers sans vous avoir prévenus. »

M. Plisnier répond alors qu'il croit être l'interprète des sentiments de la majorité de ses collègues en disant que s'ils ne sont pas opposés en principe à la constitution de grandes agglomérations, ils estiment qu'il n'y a aucune nécessité, aucune urgence à innover en ce domaine pendant l'occupation. Il souligne l'importance considérable que présente Bruxelles comme facteur psychologique. En tout cas, ajoute-t-il, vous gardez l'entière responsabilité de cette réforme. J'estime que vous commettez une erreur et nous ne nous y associons pas.

M. Romsée répond qu'il s'attendait à cette réaction. Il sait que cette mesure sera critiquée mais il en assume toute la responsabilité et déclare que la loi du 10 mai lui permet d'agir en maître dans son département.

Le secrétaire général de l'Intérieur n'ignore pas qu'il s'agit là d'une réforme d'ordre politique au premier chef et qu'à ce titre il lui est interdit d'en poursuivre la réalisation. Mais il se soucie peu de la légalité et entend se comporter en homme sûr de la victoire allemande, sans plus s'inquiéter de la Constitution belge que si elle n'existait pas. Cette réforme illégale attire à M. Romsée, lui venant de diverses régions du pays, des refus catégoriques.

Voilà la situation bien résumée par M. Ooms et de Landsheere dans leur livre : « La Belgique sous les nazis ».

Le 10 septembre 1942, les bourgmestres des 19 communes de l'agglomération adressent à tous les secrétaires généraux une protestation où nous lisons : « S'il faut en croire les rumeurs qui nous parviennent – et elles deviennent de jour en jour plus précises – la réalisation du Grand-Bruxelles serait imminente.

» Sa consécration par la voie du « Moniteur belge » ne serait plus qu'une question de jours, peut-être d'heures.

» Les importantes communes de l'agglomération bruxelloise sur lesquelles cette menace pesait depuis si longtemps seraient frappées dans leur existence même, alors que la seule faute qu'elles aient pu commettre est d'être demeurées strictement et inébranlablement fidèles aux lois et aux institutions du pays. »

Et de conclure : « Enfin, nous ne craignons pas de l'ajouter, vos vues ne peuvent avoir, en cette affaire, qu'un caractère nettement politique.

» Pour s'en convaincre, il suffit de lire les grandes lignes du projet tel que la presse, avec votre autorisation sans doute, l'a publié. En effet, votre arrêté maintiendrait la vie journalière des communes qu'il placerait, en les affublant de nom de districts, sous la direction de fonctionnaires.

» Le but poursuivi ne pourrait être plus clairement établi ; il vise uniquement à la disparition des mandataires.

» Au moment d'être ainsi illégalement dépouillés de notre charge de premier magistrat de la commune, nous tenons à protester, de toute notre énergie, contre cette nouvelle et grave atteinte qui va être portée à nos institutions communales.

» Et reprenant la fière affirmation de M. le bourgmestre van de Meulebroeck dans sa proclamation à ses concitoyens, nous vous disons à notre tour que, pour notre conscience et par le ser-

ment que nous avons prêté : « Nous sommes et resterons, malgré votre résolution, les bourgmestres de nos communes respectives. »

La réaction des secrétaires généraux ne tarde guère et celui des Finances, M. Plisnier, écrit à Gérard Romsée : « L'arrêté destituant les autorités légales élues de la capitale du royaume et des grandes communes de l'agglomération bruxelloise, illégal à notre sens au même titre que ceux que vous avez pris déjà, est, en outre, plus spécialement attentatoire à des traditions fortement enracinées dans le cœur de nos populations, et qui se cristallisent bien plus dans les institutions libérales de notre capitale et de ses faubourgs que partout ailleurs. Votre arrêté, s'il intervenait, ne manquerait pas, dès lors, de provoquer des réactions de nature à influencer jusqu'à l'avenir même du pays. Or, ce n'est point à nous de diriger son destin autrement que par la conservation de toutes ses institutions fondamentales, afin qu'elles ne se modifient s'il y a lieu que librement, c'est-à-dire à une époque où l'occupation étrangère aura pris fin et dans l'exercice de la plénitude de pouvoirs constitutionnels réguliers. »

Ajoutons que la magistrature, dans des jugements courageux, s'opposera aussi à la création des grandes agglomérations.

On passe outre...

Le 26 septembre 1942 paraît au « Moniteur » l'arrêté de Gérard Romsée créant le Grand-Bruxelles.

On y lit que désormais les communes d'Anderlecht, Auderghem, Berchem-Sainte-Agathe, Etterbeek, Evere, Forest, Ganshoren, Ixelles, Jette-Saint-Pierre, Koekelberg, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode, Schaerbeek, Uccle, Watermael-Boisfort, Woluwé-Saint-Pierre sont incorporées au territoire de Bruxelles. En ce qui concerne les services de l'État civil, le territoire de Bruxelles sera divisé en districts dont le collège des bourgmestres et échevins déterminera le nombre et la circonscription.

Les collègues échevinaux de toutes les communes précitées sont dissous et le nombre des échevins du Grand-Bruxelles porté à douze. Les droits, charges, obligations et avoirs des dites communes sont transférés à la ville de Bruxelles.

Les commissions d'assistance publique sont dissoutes et une commission nouvelle gèrera leurs biens.

Les membres du personnel des communes et des commissions d'assistance sont repris par l'administration communale et conserveront leurs traitements. Mais Gérard Romsée a fait précéder son arrêté d'un exposé des motifs qui ne manque pas d'intérêt. Il se base sur le rapport du baron Holvoet préconisant cette réforme et sur une proposition de loi de 1921 suggérant la création d'un district métropolitain de la capitale.

Gérard Romsée affirme, avec raison, qu'Adolphe Max était partisan du Grand-Bruxelles et Camille Huysmans également. Mais Gérard Romsée regrette que la capitale, malgré sa population beaucoup plus nombreuse, ne dispose que d'un territoire sensiblement plus restreint que les autres agglomérations.

La ville de Bruxelles, dans le régime nouveau, comptera environ 930.000 habitants. Le territoire qui lui est attribué permettra la construction d'habitations pour une population d'un million et demi d'âmes.

Un appel

A peine nommé, le bourgmestre Grauls adresse, par affiches, aux Bruxellois, cet appel plutôt curieux à lire aujourd'hui : « J'ai tenu, à l'occasion de mon entrée en fonction, à vous faire part des pensées et des préoccupations qui me guideront comme bourgmestre de Bruxelles. Ces fonctions, je les ai acceptées comme fonctionnaire belge, et c'est comme tel que j'entends les exercer, dans le respect des institutions nationales.

» Mes débuts comme bourgmestre coïncident avec l'unification de l'agglomération bruxelloise souhaitée depuis longtemps et dont j'entends qu'elle permettra d'améliorer les conditions dans lesquelles l'agglomération sera administrée.

» Bruxelles est la capitale du pays et de ce rôle, déjà, il découle que les deux cultures du pays doivent pouvoir s'y épanouir librement. Je tiendrai fermement la main à ce libre épanouissement.

» Chargé des intérêts de tous sans distinction, je considère comme mon premier devoir de

rechercher à toutes les questions pendantes des solutions justes et équitables, susceptibles de favoriser l'union et la solidarité entre les divers groupes de la population.

» Mon but sera de promouvoir l'apaisement sur le terrain politique, social, linguistique et scolaire.

» Je m'efforcerai, dans la mesure du possible, de prêter à la population tout mon appui en vue de l'aider à supporter le lourd fardeau que lui impose la guerre. Je veillerai également à une organisation efficace du ravitaillement.

» Je fais appel à la population bruxelloise pour qu'elle m'accorde sa confiance et son concours dans l'accomplissement de ma tâche. »

Les petits sous...

Comme le soulignent MM. Ooms et de Landsheere, aucun budget, ni de l'État, ni des provinces, ni des communes, n'ayant été publié durant l'occupation, nul n'a jamais su quels traitements furent alloués au nouveau bourgmestre et aux douze échevins du Grand-Bruxelles. Les décisions se tramèrent dans le cabinet de M. Romsée. Le traitement du bourgmestre van de Meulebroeck était de 125.000 F, celui de ses échevins de 40.000 F. Dans le mystère d'une réunion chez le secrétaire général de l'Intérieur, on décida de... doubler ces traitements. Jusqu'au moment où il fut incarcéré, M. Grauls toucha donc 250.000 F et chacun de ses échevins 80.000 F.

1943: L'homme qui bombarda la Gestapo

Le colonel Rens est l'auteur d'un passionnant bouquin : « Pas de panache en altitude ».

Il a bien connu à la R.A.F., en Angleterre, pendant la guerre Jean de Selys Longchamps, ce prodigieux pilote qui canonna la Gestapo, avenue Louise, à Bruxelles.

Le colonel Rens veut bien répondre à nos questions.

Y avait-il longtemps que Jean de Selys Longchamps méditait de canarder la Gestapo ?

« Certes, il n'attendait que des circonstances favorables. »

Lesquelles ?

« Mais un temps propice, une météo de bonne augure et une accalmie relative dans les opérations. »

Et ce jour J ?

« Je m'en souviendrai toujours. C'était le 20 janvier 1943. »

Comment Jean de Selys presenta-t-il son opération ?

« Il demanda à l'État-major l'autorisation de se livrer à quelques petites offensives aériennes dans la région de Bruges. Il recourut même à un stratagème. Il demanda à son ami Blanco dit « Men », de l'accompagner à bord d'un second « Typhoon ».

Ils furent donc deux, lors de l'attaque, à Bruxelles ?

« Non, car, à Bruges, Jean de Selys ordonna à son ami de regagner sa base. »

Racontez donc les débuts du raid...

« Les deux aviateurs décollent de Manston, à 8h30 du matin, dans le bruit de tonnerre de leurs « Typhoon ». Vol sans histoire jusqu'au littoral belge, en rase-mottes. Les avions suivent une ligne de chemin de fer et aperçoivent, près de Maldegem, une locomotive qui fait son plein d'eau. Ils tournent autour, question de laisser au chauffeur et au mécanicien le temps de s'abriter, puis en quelques rafales bien ajustées, ils percent la lourde machine, comme une écumoire. 8h52 : Jean de Selys donne l'ordre à son ami Blanco de rentrer immédiatement en Angleterre... »

Et que se passe-t-il alors ?

« Il fonce sur Bruxelles. »

Quel jour était-on ?

« Un mardi. La veille, la Gestapo avait commencé une dangereuse, une vilaine enquête. Son objet : découvrir les fonds secrets distribués clandestinement par les dirigeants des œuvres de presse pour entretenir l'esprit de résistance des Belges. »

Et qui cette enquête visait-elle ?

« Les Gestapistes avaient arrêté, puis relâché, plusieurs journalistes dont MM. Paul Delandtsheere, Maurice Duwaerts, René Barmarin, Emile Housiaux, Lucien Liebin, Nestor Eemans. Je vous le répète : une vilaine enquête. »

Mais pouvez-vous retracer l'itinéraire suivie par Jean de Selys ?

« Certainement ! Nous en avons assez parlé.

» Jean, dès Zellik, se sert du dôme du Palais de Justice en guise de repère.

» Il passe au nord du colosse de Poelaert, fait demi-tour au-dessus de St-Josse, survole la rue de Spa et y jette un drapeau belge qui tombera sur la maison de sa cousine, la comtesse de Villegas de Saint-Pierre.

» Jean passe, alors, au-dessus du Palais royal où il lance un second drapeau qu'on retrouvera accroché au toit de la Caisse de Reports.

» Ensuite, il rase les arcades du Cinquantenaire, le boulevard Saint-Michel et bientôt, il vire à droite vers l'abbaye de la Cambre. »

Et toujours pas de riposte allemande ?

« Aucune. Dans l'axe même des canons du « Typhoon », voilà l'immeuble de la Gestapo, avenue Louise... »

« Prenant des risques considérables, il ralentit son vol en piqué et place le centre de son collimateur exactement au-dessus de la porte d'entrée de l'immeuble.

» La distance diminue très vite : 600 yards, 500 yards. A 400 yards, Jean déclenche son tir.

» Grâce à une légère pression sur le palonnier, à droite puis à gauche, les canons arrosent mieux encore les fenêtres et la façade de onze étages. »

Et comment cette attaque se termine-t-elle ?

« A 300 yards du bâtiment, Jean relève le nez de son « Typhoon » qui continue à cracher la mort.

» Mais c'est en rasant de près le toit du building, qu'il se dégage. »

Et que se passe-t-il, en bas, avenue Louise ?

« La circulation s'est arrêtée. Tout le monde regarde le bâtiment dégager de la fumée et de la poussière. Le tir a été tellement précis qu'aucun projectile n'a touché les maisons voisines.

» Un dernier regard sur Bruxelles...

» Soudain, Jean s'aperçoit qu'il a oublié de jeter les drapelets tricolores, confectionnés par les écoliers belges en Angleterre. Il les sème dans les environs de Gand et regagne sa base en Grande-Bretagne.

» A 9h45, de Selys se pose à l'aérodrome de Manston. A l'officier de renseignement auquel il fait rapport, il déclare : « Je les ai eu en plein. »

Pendant ce temps là, avenue Louise ?

« Par centaines, des débris de vitres et du plâtras encombrant le trottoir. »

« De partout accourt une foule de badauds à la mine épanouie, pendant que retentissent les avertisseurs des ambulances de la Croix-Rouge allemande.

» L'écho de l'exploit s'est répandu avec une rapidité incroyable, mais les services d'ordre allemands écartent impitoyablement la foule, avec leur rigueur habituelle. »

Pas d'autres détails sur les réactions allemandes ?

« Oui, les nazis abattent la crosse de leurs fusils, dans une rage aveugle, sur tout le monde, agrippant des passants et les enferment dans la cave de l'immeuble.

» D'un tram immobilisé, on extrait les passagers. Même le vénérable doyen de la Cambre est roué de coups par des énergumènes au brassard rouge sur lequel se détache une croix gammée noire sur fond blanc.

» Et malgré cela, la foule augmente continuellement. »

Que fait ce public ?

« Vers 4 heures de l'après-midi, l'avenue Louise est littéralement envahie par des promeneurs, dans un va-et-vient incessant. On dirait que toute la ville s'y est donné rendez-vous.

» A hauteur de l'avenue Émile Demot, tous les regards, bien entendu, se tournent vers la façade abîmée.

» A l'intérieur, des ouvriers s'agitent. Sur les murs extérieurs, les obus ont laissé des traces visibles.

» La presse « contrôlée » ne dit rien de l'aventure. Mais malgré cela, le lendemain, toute la Belgique est au courant et tout le monde sent que cet exploit n'a pu être accompli que par un pilote belge de la R.A.F. »

Mais vous avez dans vos dossiers, colonel Rens, un témoignage très intéressant : celui de M. Nestor Eemans.

« Oui, il devait se présenter à la Gestapo, le jour même du raid de Jean, à 14 heures. Et M. Eemans a bien raconté tout ce qu'il vit ce jour-là : « Nous observons immédiatement la très grande nervosité qui régnait à l'intérieur du bâtiment. Dans le hall, il y avait une épaisse brute de major et une double haie de soudards rossant tous les hommes qu'on continuait à amener de l'extérieur, les femmes étant poussées durement vers une arrière-porte. Et parmi les personnes ainsi introduites brutalement dans l'immeuble, il y eut, outre l'abbé Carton de Wiart, Raymond Koekelenbergh, le directeur-général du Service de l'Assistance publique de la ville de Bruxelles, qui fut copieusement battu. Nous restâmes bien ainsi une vingtaine de minutes, témoins de ces brutalités. Une des femmes d'ouvrage, une brosse en mains, et qui savait sans doute ce qui se passait derrière la porte où disparaissaient les personnes amenées, avait les larmes aux yeux. Et puis, nous vîmes sortir de l'un des ascenseurs, l'homme qui, la veille, accompagnait le Belge qui était venu nous accueillir. Il avait un bras en écharpe et avait donc été blessé.

» Enfin, nous eûmes l'occasion de prendre un ascenseur et nous voilà arrivant au dixième étage. C'est alors seulement que nous eûmes la révélation de ce qui était arrivé. Il était évident que l'on avait tiré dans l'immeuble et que seul un aviateur avait pu le faire. Tout l'intérieur du dixième étage était dévasté du côté de la façade ; les meubles et les lampadaires détruits, la porte-fenêtre centrale présentait, au milieu, un trou large comme un gros poing, coupé comme au diamant. A l'intérieur, partout des débris, des traces de balles, et près de la porte d'entrée de l'appartement dans un muret de l'antichambre, un trou et, tout autour, des traces de brique pulvérisée. L'un des obus lâchés par l'avion avait certainement éclaté en cet endroit.

» Il n'y eut aucune victime parmi les patriotes qui étaient gardés à vue dans les caves du bâtiment, l'attaque s'étant produite peu avant 10 heures, c'est-à-dire avant l'heure officielle où ces messieurs de la Gestapo commençaient habituellement leurs interrogatoires. Aux étages ne se trouvaient donc que ceux qui devaient y préparer leur « matinée ». C'est parmi eux que les mitrailleuses et les canons de l'avion fauchèrent... »

La fin d'un héros

Le capitaine Jean de Selys Longchamps trouvera la mort, en bordure de l'aérodrome de Manston, pendant la nuit du 15 au 16 août 1943. C'était un grand pilote, loyal, courtois, sportif en diable. « Un de ceux qu'on n'oublie jamais » de préciser le colonel Rens.

1944: La déportation de Léopold III

Avril 1944 : Himmler prépare l'« Opération Elbe ».

Le 6 juin, jour du débarquement allié en Normandie, le collaborateur du chef de la Gestapo, Kaltenbrunner déclenche l'opération.

A l'aube, Léopold III est littéralement enlevé du palais de Laeken et mené, sous forte escorte, vers la frontière allemande.

Weimar, Leipzig, Hirschstein-sur-Elbe : les portes grinçantes d'une vieille forteresse se referment sur le Roi.

Il est seul.

Il pense à sa femme et à ses enfants.

Que deviennent-ils, où les conduira-t-on ?

En cours de route, Léopold III a appris qu'eux aussi allaient être déportés...

Rentrés de Ciergnon, les enfants royaux n'ont pas trouvé leur père, à Laeken.

L'après-midi de ce 6 juin le Hauptmann S.S. Bünning avertit la Princesse de Réthy que son départ et celui des Princes est fixé au lendemain, à 6 heures du matin.

Mais Liliane se cabre.

Elle ne partira pas.

Elle va résister 48 heures aux ordres d'Himmler.

Elle alerte le cardinal van Roey et les hauts magistrats du pays qu'elle convoque à Laeken. Elle obtient que les plus fidèles collaborateurs de son mari, MM. Weemaes et Gatien du Parc ainsi que trois femmes dévouées puissent l'accompagner, avec le docteur Rahier et c'est le

sinistre départ vers le Reich. Encadrée de motocyclistes S.S. la caravane roule vers l'est. Cette forteresse où Liliane et les Princes allaient enfin retrouver le Roi était selon le mot du colonel Kiewitz : « Une vraie cage ».

Des notes d'un des captifs d'Hirschstein, j'extrais ces quelques lignes : « Surveillance active de 70 S.S. et des chiens policiers Wolf, Tom, Max, Alf et Goldi.

» Nous pouvons sortir, deux heures par jour, dans un petit jardin entourée de hautes clôtures de barbelés.

» Nous n'avons reçu ni une lettre, ni un colis durant toute notre déportation là-bas. »

A une autre page : « Le Roi et ses collaborateurs donnent des cours aux enfants : mathématiques, langues anciennes et modernes, histoire, géographie.

» Jamais, à l'exception du prêtre allemand qui vint dire la messe à Noël ; nous n'avons reçu de visite.

» C'est la Gestapo qui nous nourrit, chichement.

» A cinq heures, nous avons faim. »

La débâcle allemande, loin d'améliorer le sort des prisonniers devait l'aggraver.

Un matin, le 7 mars 1945, on les fit évacuer Hirschstein et l'escorte des S.S. les amenèrent à Ströbl en Autriche où ils enfermèrent toute la Famille Royale dans un minable et minuscule chalet de chasse qui avait appartenu jadis à un prince prussien.

A Hirschstein, la promiscuité des S.S. était encore évitable, mais à Ströbl on vécut littéralement au milieu d'eux et il se montraient de plus en plus brutaux à mesure que se précisait la défaite du Reich.

Tout au début de mai les prisonniers entendirent une violente cannonade, puis le silence.

Déjouant la surveillance des S.S., MM. Weemaes et Gatien du Parc se glissèrent dans les sous-bois, débouchèrent sur une route et apercevant une auto, ils s'approchèrent.

L'Autrichien qui la pilotait leur dit : « Les Américains sont ici à Ströbl. Ils vont délivrer le Roi des Belges. »

C'était vrai.

Comment les soldats du colonel Wilson avaient-ils appris la présence de la Famille Royale dans les environs de Ströbl, ce village perdu ?

Tout simplement grâce à des renseignements fournis par quelques paysans. Il appartiendra aux historiens d'étudier et de révéler pourquoi certaines personnalités belges qui savaient depuis des semaines où Léopold III était détenu, n'en firent point part aux alliés.

Les G.I. du colonel Wilson eurent promptement raison des S.S. qui gardaient le Roi et les siens.

Après un bref pugilat dans les caves du chalet où s'étaient réfugiés les Allemands, on les vit sortir les mains en l'air et les Yankees les embarquèrent dans un camion.

Le colonel Wilson et ses officiers comblèrent la Famille Royale de prévenances, de victuailles et de thé chaud.

Le général Patch qui commandait la 7^e Division américaine s'empessa d'assurer aux captifs enfin délivrés une résidence plus agréable et il leur offrit une villa, dans le Tyrol, à Sankt Wolfgang, mit à leur disposition une garde d'honneur et son avion personnel.

1944: Comment Hitler perdit Anvers

3 septembre 1944, la B.B.C. lance sur les ondes des informations sensationnelles : Tournai, Charleroi, Namur sont libérées.

Les Alliés foncent. Le visage buriné de fatigue, gris de poussière, les hommes de la Brigade Piron prennent, à Bruxelles, un prodigieux bain de foule. Les Kollabos, eux, se terrent ou détalent vers l'Allemagne où ils formeront même un gouvernement fantôme auquel l'échec de l'offensive von Rundstedt enlèvera ses dernières illusions. Mais en ce début de septembre 1944, l'enjeu, c'est Anvers, le seul grand port intact. Les Allemands sont bien résolus à le garder ou à ne l'abandonner que totalement détruit.

Ils avaient tracé deux larges fossés antichars au Nord et à l'Est de la ville, amarré le long des quais cinq bateaux chargés d'explosifs et de lest afin de rendre le fleuve inutilisable.

Le 14 août, des soldats du Génie avaient creusé des puits de mine pour faire sauter les murs des quais. Ces puits devaient être garnis de tubes en béton d'une profondeur de six mètres et on y enfournerait des cartouches de dynamite.

Les tunnels sous l'Escaut étaient minés, bref la métropole tournait à la poudrière géante par les soins des techniciens de Hitler.

« Anvers sera livrée intacte aux Alliés » déclare froidement le capitaine au long-cours Colson à son ami Urbain Reniers qui commande l'ensemble des mouvements de résistance anversoise.

Stratège d'envergure, le capitaine Colson forme six compagnies de cent hommes chacune, et leur assigne la mission de défendre jusqu'à la mort avant l'arrivée des blindés alliés, les écluses et les bassins Kattendijk, Bonaparte, Royers et Kruisschans.

Sont aussi dans le coup le général Graff qui commande le mouvement National Royaliste (MNR) et le fameux directeur de l'administration de la Marine, M. Goor, qui s'était déjà signalé en 14-18 en arrachant aux Allemands leur suprématie navale sur le lac Tanganika. M. Goor avait, à cette époque, transformé une énorme péniche en ponton d'artillerie blindée qu'il baptisa le « Mosselbak ».

De quelles armes disposaient-ils nos résistants anversoise ?

4 mitraillettes, 35 révolvers, 50 grenades Mills et un stock d'explosifs. Mais, comme le raconte M. Michel Devillers, historien passionnant de la résistance anversoise, les Allemands avaient amarré à hauteur de Liefkenshoek un bateau de 300 tonnes chargé d'explosifs qui seraient utilisés pour faire sauter tous les navires se trouvant encore dans le port au moment de son abandon éventuel. Le bateau contenait, en outre, une importante quantité de mines fluviales destinées à tendre un filet dense, à hauteur de Lillo. Ce gigantesque bâtiment fut surveillé jour et nuit par des résistants qui, en cas d'alerte, devaient prévenir immédiatement le personnel spécialisé pour faire sauter le navire sur place au moyen de charges magnétiques.

Durant la nuit du 16 au 17 août 1944, les résistants anversoise font sauter tous les tubes d'explosifs que les Allemands avaient préparés pour en garnir, au Jour J, les puits de mine creusés dans les murs des quais. Toujours durant cette nuit extraordinaire, les résistants sèment d'innombrables clous à quatre pointes sur les routes et les rues menant aux quais de l'Escaut afin d'empêcher les camions de la Wehrmacht d'y arriver encore. Pour inonder les tunnels sous l'Escaut, les Allemands avaient imaginé de les raccorder au réseau des égouts anversoise qui, à marée haute, pouvaient être alimentés par l'Escaut. Qu'à cela ne tienne : les résistants parviennent à murer tous les orifices entre les tunnels et ces égouts.

Pendant ce temps, les hommes du groupe G et ceux de l'Armée Secrète d'Anvers sabotent à ce point les voies ferrées que les nazis ne réussissent plus à amener, par train, des renforts dans la métropole

9 heures du matin, le 4 septembre 1944 : les chars anglais progressent vers Anvers et vont tout droit à la tragédie car les Allemands ont miné les ponts de Boom. Mais peu avant le carrefour de l'autostrade Bruxelles-Anvers et de la chaussée de Termonde, un homme en trench, debout sur la route, les bras étendus, arrête la colonne britannique. C'est le lieutenant Vekemans, résistant et directeur des Ponts et Chaussées. Il connaît à fond la région. Il sait que les Allemands vont tout tenter pour empêcher les blindés anglais d'entrer à vive allure dans Anvers, par l'autostrade. Le lieutenant Vekemans a la chance d'être interpellé par le major Dunlop qui écoute ses explications et ordonne à la colonne de chars de stopper.

Le lieutenant Vekemans : « Surtout évitez le pont de Boom. Quittez l'autostrade, dirigez-vous sur la chaussée de Termonde, passez par le pont de Nayer qui, je l'ai vérifié hier, n'est ni miné ni défendu, de là, empruntez la route en cendrée longeant le canal de Willebroeck et vous atteindrez le pont d'Entschodt. Traversez-le à toute vitesse et vous pourrez ensuite prendre à revers les postes allemands qui gardent les autres ponts. »

Le suspense est intense. Ou bien le major Dunlop adopte ce plan ou bien il le repousse. Dans ce dernier cas, Anvers connaîtra des heures horribles : combats entre résistants et Allemands, destructions massives. Mais le major Dunlop est intelligent. Il fait confiance au lieutenant Vekemans qui a tout risqué pour venir à sa rencontre.

La grande aventure

M. Michel Devillers raconte alors que le major Dunlop et le lieutenant Vekemans s'étant mis bien d'accord, deux chars, désignés pour la manœuvre, s'ébranlèrent le long de la chaussée de Termonde, suivis par une auto blindée où avait été autorisé à prendre place le lieutenant Vekemans. Conscient de l'importance de l'opération et soucieux d'assurer la plus grande sécurité,

il obtint de l'officier anglais d'envoyer un char sur la route de Malines en protection du flanc droit où, le matin même, se trouvaient encore de nombreux Allemands. Lorsque toutes les mesures de sécurité furent prises, les chars se ruèrent sur la route en cendrées en direction du Rupel, à une allure telle que les soldats allemands ne purent distinguer ni deviner la nationalité de ces tanks qui s'approchaient d'eux, enveloppés d'un nuage de fumée et de poussière impressionnant. C'est du moins ce que, deux ans après son exploit, le lieutenant Vekemans déclarait encore avec une conviction qui ne laisse que peu de place au doute. Les deux chars anglais traversèrent le pont à grande vitesse, car ce dernier pouvait voler en éclats d'un moment à l'autre. Vekemans cependant fit arrêter, non sans difficulté, la voiture blindée près de la travée minée. Avec un sang-froid inouï, il retourna quelques pas en arrière pour pouvoir atteindre la mèche du cordeau qu'il arrache d'un mouvement brusque. Le pont était ainsi sauvé, le passage du Rupel était bien assuré ! Mais le travail n'était pas pour autant fini, la réussite de l'opération n'était encore que partielle ; Vekemans la voulait totale. Il ordonna donc au chauffeur de l'auto blindée de rejoindre sans plus attendre les deux chars de tête qu'il retrouva le long de la rive nord du fleuve, à l'abri des maisons, entourés d'innombrables patriotes belges du Front de l'Indépendance. Ceux-ci n'attendaient qu'un mot, qu'une instruction pour, eux aussi, participer à l'opération. Le lieutenant Vekemans leur cria de s'armer de leurs canifs et de couper tous les cordons détonnants verts et blancs. Mission banale pour ces hommes qui, depuis quatre ans, étaient passés maîtres dans l'art du sabotage.

Anvers était désormais ouverte aux blindés anglais. Le port et ses installations étaient sauvés grâce à l'action systématique d'un groupe de résistants disciplinés, efficaces et qui risquèrent leur vie avec un mélange rare d'audace et d'intelligence.

Et dire que c'est en prenant le tram Anvers-Boom, le dimanche 3 septembre 1944, à 16h10, que le lieutenant Vekemans partit à la rencontre des blindés anglais...



1. Ceux qui veillent à nos frontières. Photo : Mus. R. de l'Armée

Mobilisation

2. Devant l'ambassade britannique, des étudiants de l'Université de Bruxelles manifestent en faveur des Alliés. Photo : Mus. R. de l'Armée.





3. Quand on pointe une pièce lourde...
Photo : Mus. R. de l'Armée



4. Le lieutenant général Van den Berghe,
chef d'état-major général en tournée
d'inspection avec le général major Derousseaux. Photo : Mus. R. de l'Armée

5. Les chasseurs ardennais ? D'excellents cyclistes.
Photo : Mus. R. de l'Armée



6. Un exercice d'alerte dans
un fort d'Anvers. Photo :
Mus. R. de l'Armée



7. Mai 1940 : Bruxelles est bombardée. Photo : Mus. R. de l'Armée



La campagne des 18 jours

8. Malgré un feu violent, les Allemands traversent le canal Albert et s'attaquent au fort d'Eben Emael. Un sergent allemand participant à cet assaut sera promu lieutenant et décoré de la Croix de Fer. Photo : Mus. R. de l'Armée



9. Images de mai 1940 : les Allemands parlent de leurs victoires, les blessés belges attendent leur transfert à l'hôpital. Photo : Mus. R. de l'Armée



10. Une batterie anti-aérienne à Dinant. Photo : Mus. R. de l'Armée



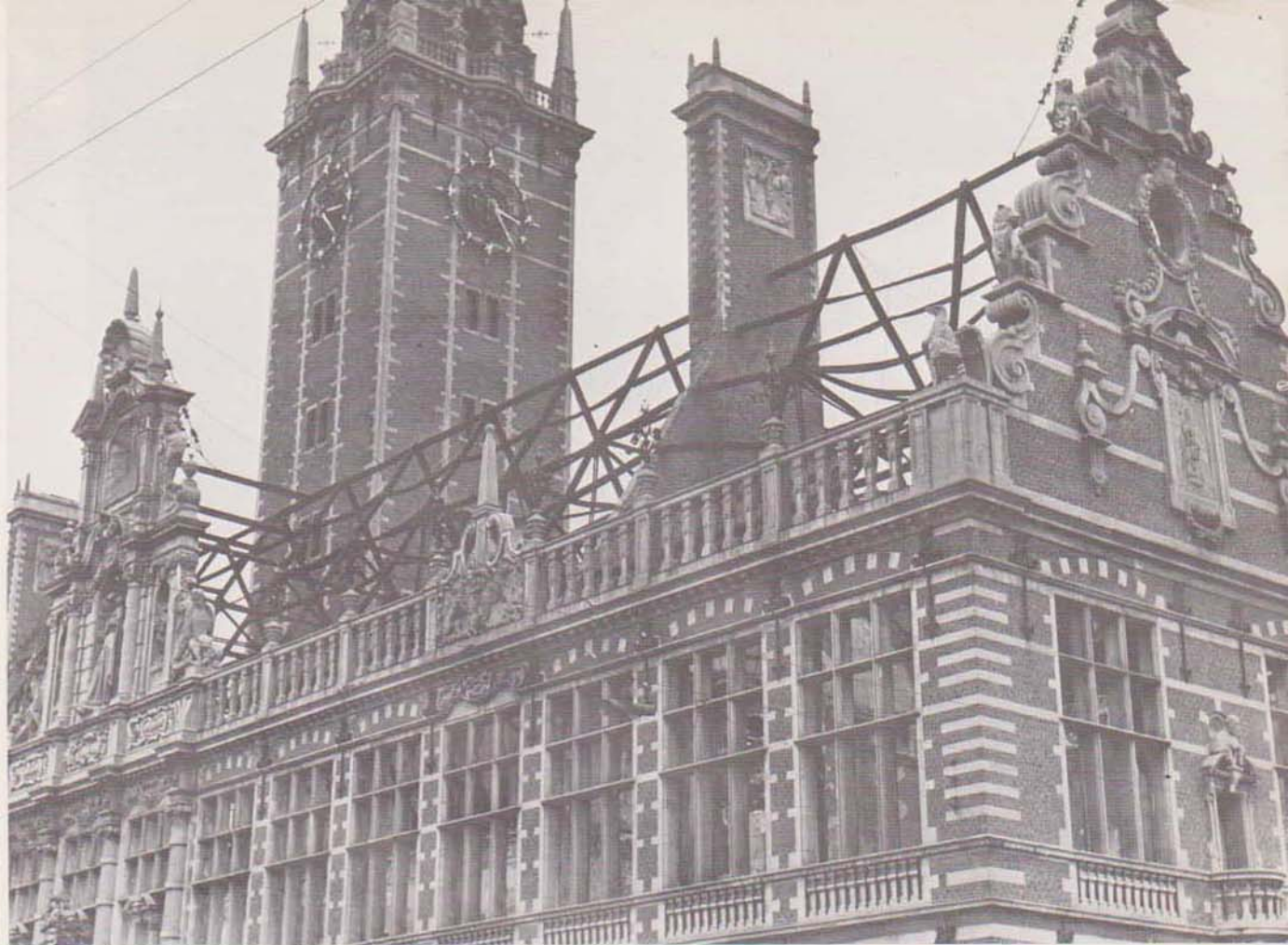
11. Namur : la place Léopold après un raid allemand en mai 1940. Photo : Mus. R. de l'Armée



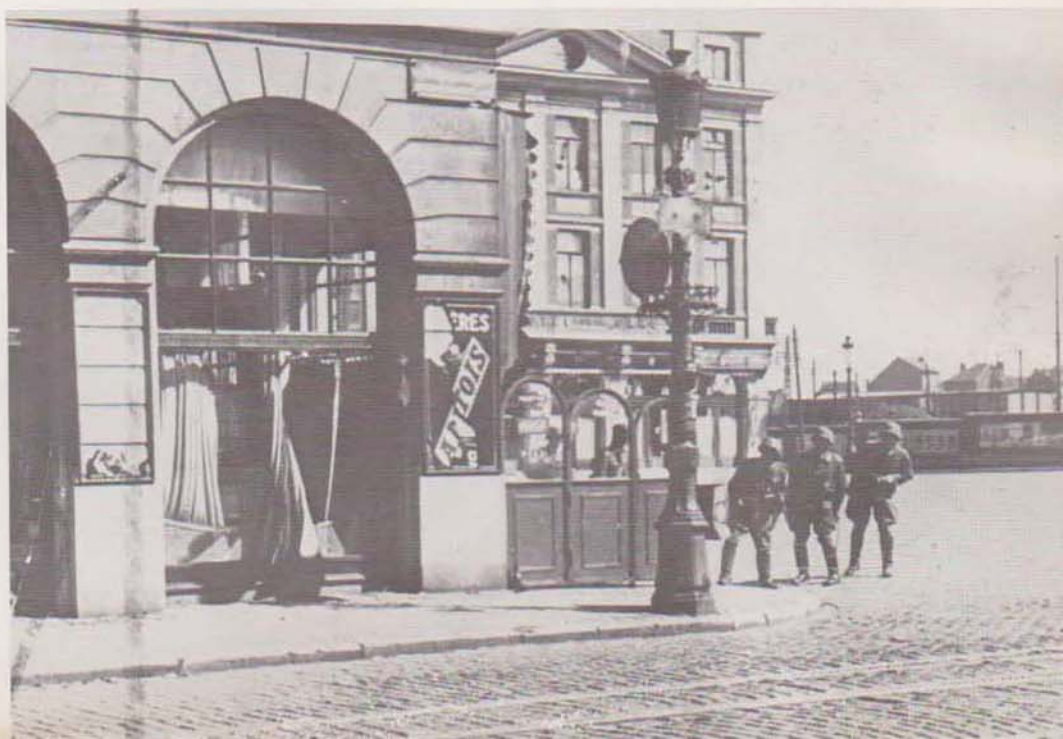
12. Tournai bombardée. Photo : Mus. R. de l'Armée



13. Louvain ravagée. Photo : Mus. R. de l'Armée



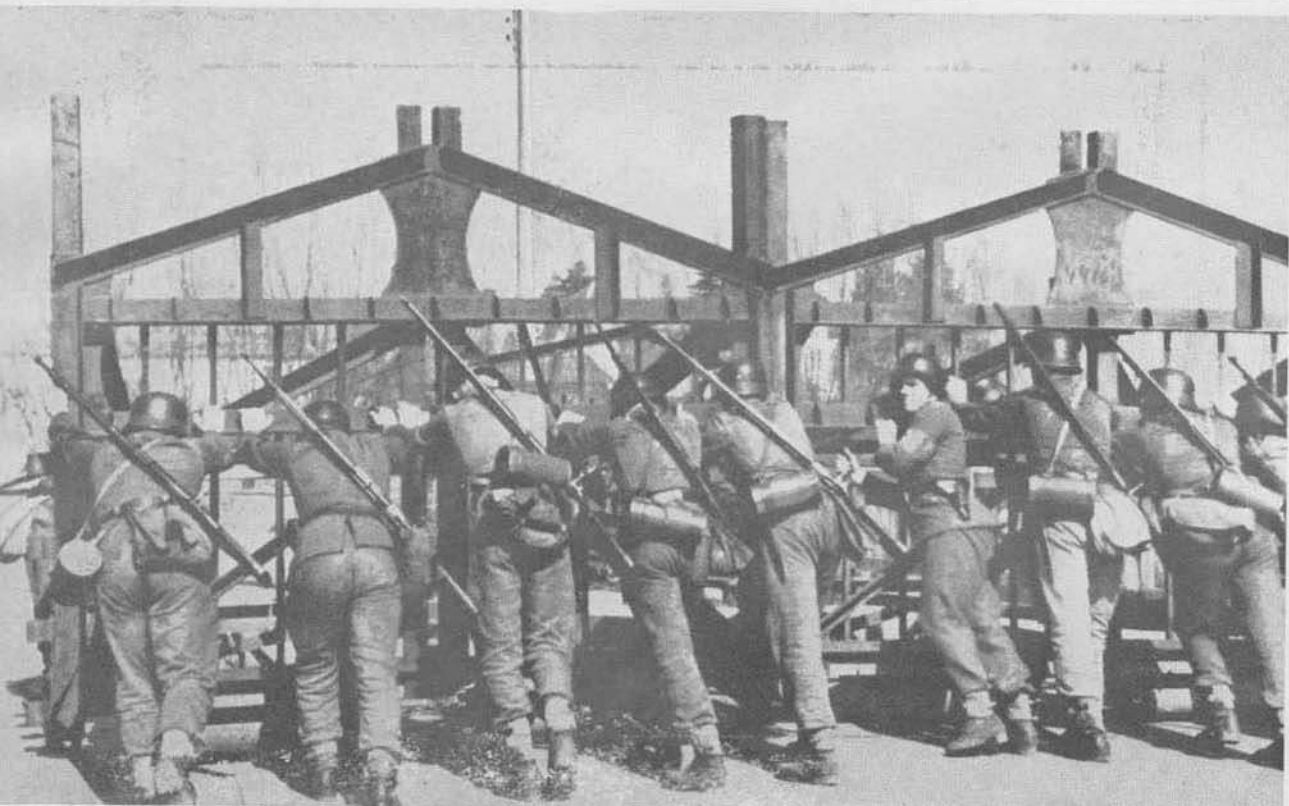
14. La célèbre Bibliothèque de l'Université de Louvain détruite. Photo : J. Bourgeois



15. Une patrouille allemande s'aventure, avec prudence, dans Louvain. Photo : Centre 2me guerre mondiale



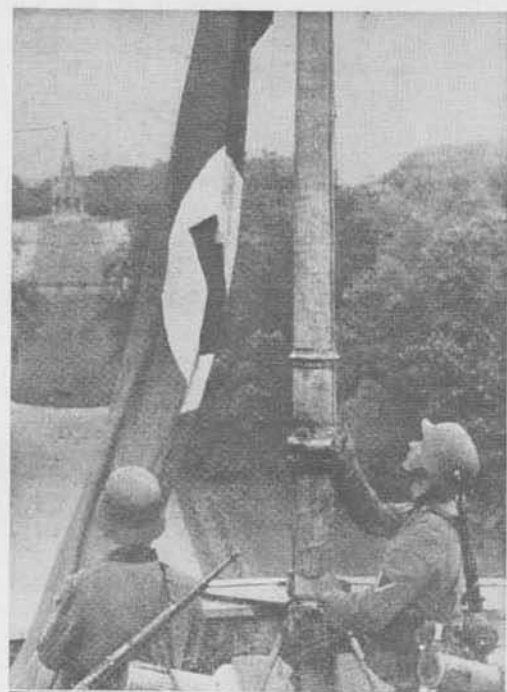
16. Sur la ligne K.W. : une barrière antichars. Photo : Mus. R. de l'Armée



17. Ces barrières antichars enlevées par les Allemands. Photo : Mus. R. de l'Armée



18. Devant le palais royal, à Bruxelles.
Photo : Mus. R. de l'Armée



17. Mai, Brüssel: Deutsche Soldaten in einer Straße der belgischen Hauptstadt (Bild links und... kurze Zeit später auf dem königlichen Schloss
PK Wittke - Weltbild - Atlantic

19. Le 17 mai : le drapeau nazi flotte au dessus du château royal de Laeken. Photo : Mus. R. de l'Armée



20. Les Allemands à Ypres. Photo : Centre 2me guerre mondiale



21. La cavalerie allemande dans Nieuport. Photo : Mus. R. de l'Armée



22. Au littoral, les Anglais ont abandonné tout un matériel. Photo : Mus. R. de l'Armée



23. Aspect de la Panne en 1940. Photo : Mus. R. de l'Armée



24. Encore la Panne... Photo : Mus. R. de l'Armée



25. Un pont d'évacuation sur la plage de La Panne. Photo : J. Bourgeois



26. Elle va commencer, la négociation de la capitulation belge. Photo : Centre 2^{me} guerre mondiale

27. Au quartier général belge, lors de la capitulation. Photo : Centre 2^{me} guerre mondiale



28. Au château d'Anvaing, à Lessines, le général Derousseaux et son interprète, le capitaine Liarge. Photo : Mus. R. de l'Armée





29. Une colonne anglaise croisant des réfugiés. Photo : Mus. R. de l'Armée.



30. Une immense détresse. Photo : Mus. R. de l'Armée.



31. A Liège : la chasse aux informations. Photo : Centre 2me guerre mondiale



32. La guerre n'est ni fraîche ni joyeuse. Photo : Mus. R. de l'Armée

33. Un canon français abandonné dans la rue d'un bourg flamand. Photo : Centre 2me guerre mondiale



34. Les habitants du littoral évacués vers Audenaerde. Photo : Centre 2me guerre mondiale



35. Un train d'évacués arrive à Audenaerde. Photo : Centre 2me guerre mondiale





**Verordening,
betreffende het bezit van wapens
in het bezette gebied.**

1. Alle schietwapens en munitie, handgranaten, explosieve stoffen, en ieder andere oorlogsgereef moeten afgeleverd worden.

De aflevering moet binnen 24 uur op de naaste Duitse veld- of plaatselijke kommandantuur gebeuren, tot zoo verre ter plaatse niets anders bepaald is. De burgemeesters (schepenen) worden verantwoordelijk gesteld voor de juiste uitvoering van het voorliggend bevel. De bevelhebbers der Duitse troepen hebben het recht, uitzonderingen toe te laten.

2. Wie schietwapens, munitie, handgranaten, explosieve stoffen of ander oorlogsgereef bezit, in tegenstelling met deze verordening, wordt met den dood of dwangarbeid, in gevallen van minder gewicht met gevang gestraft.
3. Wie op eender welke manier in het bezette gebied tegen het Duitse leger geweld gebruikt, wordt met den dood gestraft.

**De Opperbevelhebber van het
Duitsche Leger.**

**Verordnung
über Waffensitz im besetzten Gebiet.**

1. Sämtliche Schusswaffen und Munition, Handgranaten, Sprengmittel und sonstiges Kriegsgewehr sind abzuliefern.

Die Ablieferung hat binnen 24 Stunden bei der nächsten deutschen Feld- oder Ortskommandantur zu erfolgen, sofern örtlich nicht Abweichendes bestimmt wird. Die Bürgermeister (Gemeindevorsteher) werden für die genaue Durchführung voll verantwortlich gemacht. Die Truppenführer sind befugt, Ausnahmen zu bewilligen.

2. Wer entgegen vorstehender Verordnung Schusswaffen, Munition, Handgranaten, Sprengmittel oder sonstiges Kriegsgewehr im Besitz hat, wird mit dem Tode oder mit Zuchthaus, in leichteren Fällen mit Gefängnis bestraft.
3. Wer im besetzten Gebiet Gewalttaten irgendwelcher Art gegen die deutsche Wehrmacht oder ihre Angehörigen begeht, wird mit dem Tode bestraft.

Oberkommando des Heeres

**Ordonnance
concernant la détention d'armes dans
les territoires occupés.**

1. Toutes les armes à feu et toute sorte de munition, des grenades à main, explosifs et autre matériel de guerre, devront être délivrés sur le champ.

La remise devra avoir lieu dans un délai de 24 heures au poste allemand le plus proche, c. à d. à la „Kommandantur“, à moins que d'autres dispositions locales n'aient été prises. Les bourgmestres seront strictement responsables de l'exécution de cet ordre. Les commandants des troupes ont le pouvoir de permettre des exceptions.

2. Celui qui sera trouvé en possession d'armes à feu, de munition de tout genre, de grenades à main ou d'autre matériel de guerre, sera passible de la peine de mort ou de la peine de travaux forcés, dans des cas moins graves d'une peine de prison.
3. Celui qui dans les territoires occupés se laissera entraîner à des actes de violence contre l'armée allemande ou contre des membres de cette armée, sera puni de la peine de mort.

**Le Haut Commandement de
l'Armée Allemande.**



36. Les premières ordonnances allemandes. Photo : F. van den Bremt

37. A cause de la destruction du pont sur la Dyle à Malines, le trafic ferroviaire entre Bruxelles et Anvers ne put reprendre qu'après la reconstruction de cet ouvrage d'art. Photo : Mus. R. de l'Armée

38. Croyant débarquer en Angleterre, les Allemands avaient rassemblés ces barges à Anvers. Photo : Mus. R. de l'Armée



39. Deux bateaux remplis de béton pour empêcher l'accès au canal maritime à Zeebrugge. Photo : Mus. R. de l'Armée





40. Rentrant chez eux, des soldats belges, à la sortie de la gare du Nord, font leurs achats. — 41. Place Rogier, à Bruxelles, une marchande de fruits offre des oranges à des prisonniers belges rapatriés. Photos : Mus. R. de l'Armée

42. J'irai prier sur leurs tombes. Photo : Mus. R. de l'Armée

43. Les illusions du bourgmestre Bologne. Photo : F. van den Bremt



VILLE DE LIEGE

LE BOURGMESTRE A LA POPULATION

Mes chers Concitoyens,

J'apprends, avec une joie que je ne puis dissimuler, par les soins de la Députation permanente du Conseil provincial, que le Führer a ordonné la libération de tous les soldats belges encore détenus jusqu'à ce jour, pour autant qu'il ne s'agisse pas de soldats de carrière et qu'ils n'aient pas des obligations à remplir résultant de la capitulation.

Liège, le 18 Juillet 1940.

Le Bourgmestre,
Joseph BOLOGNE.



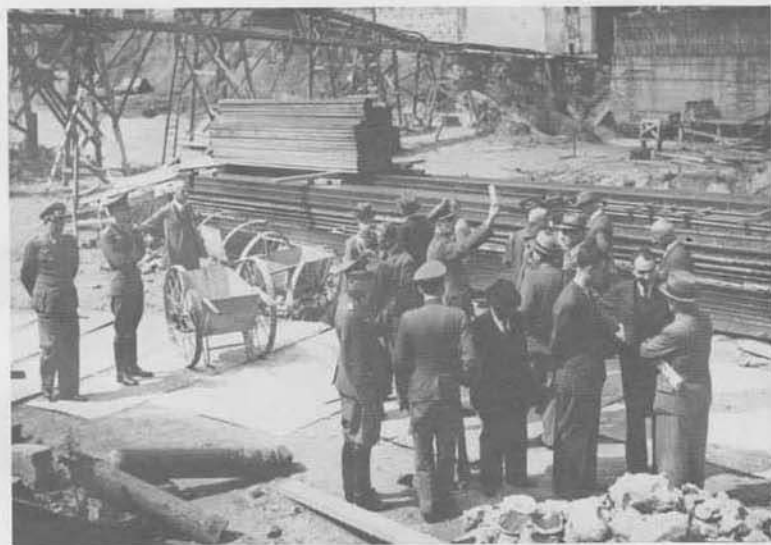
44. Porte de Flandre, à Bruxelles, on dégage le canal.
Photo : Mus. R. de l'Armée



44 | 46
— | 47
45 | 48

46. On travaille à la jonction Nord-Midi. — 47. Des urbanistes allemands s'intéressent aux travaux de la jonction Nord-Midi. Photos : Mus. R. de l'Armée

45. Cette enquête médicale très nécessaire... Photo : F. van den Bremt



MINISTERIE VAN VOLKSGEZONDHEID
MINISTERIE VAN BINNENLANDSCHE ZAKEN
MINISTERIE VAN FINANCIËN

Geneeskundig Onderzoek

van de

mannen van 16 tot 35 jaar

welke den oproep

van de Belgische Regeering om zich bij het leger
te vervoegen, beantwoord hebben

Besluit van 14 Augustus 1940

ARTIKEL 1. — Al de mannen van 16 tot 35 jaar, die den oproep van de Regeering om zich bij het leger te vervoegen hebben beantwoord, moeten zich aan een geneeskundig onderzoek onderwerpen.

ART. 2. — De bij artikel 1 bedoelde mannen, die thans min wedergewerd, zijn verplicht aangete van hun terugkomst te doen bij het gemeentebestuur van hun verblijfplaats binnen acht dagen na de inwerkingtreding van dit besluit.

Het gemeentebestuur moet een lijst, in drievoud, opmaken, waarvaf een exemplaar wordt overgemaakt aan de Bevoegde Departie, en een exemplaar aan het Ministerie van Volksgezondheid binnen tien dagen na de inwerkingtreding van dit besluit.

ART. 3. — Zij die later nullen weeskeren, moeten binnen drie dagen na hun terugkomst ziele bij het gemeentebestuur aangete.

ART. 4. — Het Ministerie van Volksgezondheid richt het onderzoek in op data, die door toedoen van het gemeentebestuur aan het publiek worden bekendgemaakt.

ART. 5. — Aan de betrokkenen wordt een genummerde strook van de onderzoekkaart afgegeven.

Zonder overlegging van bedoelde strook, zal geen enkele aanvraag om vergoeding wegens ziekte of verzuimdij ingevolge oorlogsfacten ontvankelijk ziele.

ART. 6. — De maatregelen van uitvoering betreffende het onderzoek worden later bepaald.

De W. Secretaris-Generaal van het Ministerie van Volksgezondheid, De Bevoegde Departie van Volksgezondheid, De Bevoegde Departie van Binnenlandse Zaken, De Bevoegde Departie van Financien.
Keymond DELHAYE. J. YOSSEN. O. PLUMIER.

48. Au port d'Anvers.
Photo : Mus. R. de l'Armée





La Voix des Belges

BATTUS PARFOIS, ABATTUS JAMAIS

LA BELGIQUE DEVANT SON DESTIN

Une Première Réforme

En tous cas, l'état de guerre avait pris fin, que la Voix des Belges puisse publier et qu'elle soit l'organe de la Belgique, pour reprendre son essor, vers le progrès et la prospérité, il nous faudra attendre, nécessairement, une certaine période. Et la première réforme à apporter est, d'abord tout, celle des aspects politiques. Les institutions, depuis l'acte de 1830, ont subi l'impact de la guerre et de la révolution. Elles ont subi, en fait, une véritable réorganisation, et ce n'est pas sans conséquence.

En effet, la nation belge ne s'est pas vue constituée en une seule et même entité, et qui doit le donner à penser de voir la Belgique soumise à l'occupation allemande. A cette Constitution, le Roi et les institutions, les magistrats et les officiers, ainsi que les fonctionnaires de tout rang, ont été faits à l'abri. Et cela est en soi, de plus en plus, au plus profond, ne peut être que le résultat d'un état de guerre.

Et c'est à dire que les dispositions de cette Constitution sont applicables. Loin de là, dans les amendements, il faut attendre déjà au cours des ans, sous l'empire d'obligations diverses. Après la libération du pays, le texte de notre Charte devra de nouveau subir la réforme que les événements ont imposé à l'heure actuelle.

La procédure à suivre dans ce but a d'ailleurs été expressément définie par la Constitution elle-même. Le parlement s'adresse à faire les nouvelles dispositions constitutionnelles, et les propositions, de grâce, cependant, ne jette pas le bon au mal, sans constater qu'après cette procédure au préalable, on ne peut entrer en possession de la nation, et surtout en plein dans le plus respectueux des principes.

TRANSITION INDISPENSABLE

On peut noter en attendant le Parlement actuel, il s'en va sans cesse au Parlement actuel, et que c'est de ce Parlement que le Roi a pu être élu.

par contre — ceux de Belgique possèdent l'habileté — les parlementaires n'ont pas pu être élus au Roi. Le Souverain DOIT donc, comme le fit son auguste Père le 22 novembre 1918, se rendre à Bruxelles, se représenter devant le Parlement qui reçoit son serment solennel pour rendre compte de son action. C'est l'expression française que le roi Albert reçut, et ce fut son serment à la nation de son pays, à l'heure qui s'ouvrit devant lui, ainsi qu'aux magistrats qui s'en déchargèrent.

Toutefois, compte de la gravité des circonstances, le Roi peut parfaitement procéder à cette occasion, au Parlement, au moment d'accepter, comme de coutume, les propositions complètes, envisager, aux ordres politiques, avant au moins certaines, l'absence d'un certain nombre de membres du grand public et parlementaire, il instaura les parlementaires, et cela sans retard, à l'égard des plus importants, sans pour autant que le projet de nouvelle Constitution à soumettre à l'approbation du corps électoral qui doit nommer les membres de la Constitution, que pour être voté, en toute liberté, par le Souverain, les affaires politiques.

Renoncer à leur légitimité traditionnelle, Chambre et Sénat pouvaient en moins d'une heure, arriver à ce que les membres les plus puissants dont bénéficier de leur part, à plusieurs reprises ces dernières années, divers gouvernements qui se leur étaient pas toujours fort sympathiques. De la sorte, restant en pleine liberté, il avait possible de mettre fin, sans heurt, aux événements d'un parlementarisme qui ne sont plus de l'indispensable constitution et de proposer, sur des bases nouvelles, le régime idéal, tout lequel chacun aspire.

EXECUTIF ET LEGISLATIF

Non voter, dès à présent, dans le détail, il est hors de doute que nous devons avoir, d'abord, et avant tout, un gouvernement stable qui ne soit plus à la merci de multiples crises parlementaires, un gouvernement d'hommes d'une valeur et d'une honnêteté éprouvées, un gouvernement soutenu matériellement, sans la condition de l'existence, l'EXECUTIF, mais aussi un gouvernement aux membres d'après un impuissant, une responsabilité individuelle, tout financière que possible.

Quant au LEGISLATIF, il faudra se décider à faire la discrimination entre l'économique et le politique. Toutes les questions d'ordre social, financier, agricole, industriel, commercial, douanier, etc., seront traitées jusqu'à présent par des intellectuels, savants, médecins, ingénieurs, et ces hommes devraient être avec une haute compétence, une compréhension plus large surtout des intérêts.

49. Des prisonniers belges libérés, à Bruxelles. Photo : Mus. R. de l'Armée

VERORDNUNG

zur Verhinderung feindlicher Sabotage vom 1. Juni 1940.

Englische und französische Soldaten, deren Regierungen das Land Belgien im Unglück gestürzt haben, haben Zivilkleidung angelegt und treiben sich im Lande umher, um durch Sabotageakte auch jetzt noch weitere Unruhe und Verwirrung zu schaffen.

Die militärisch notwendige scharfe Ahndung eines jeden solchen Sabotageaktes wird die belgische Bevölkerung auf das Ernsteste in Mitleidenschaft ziehen, wenn die Verbrechen nicht sofort ermittelt und festgenommen werden. Es liegt daher im eigenen Interesse der gesamten belgischen Bevölkerung, von sich aus dabei mitzuhelfen, solche Sabotageakte zu verhindern.

Ich verordne daher folgendes:

- Jeder Belgier, der glaubhafte Kenntnis davon erhält, dass sich englische und französische Soldaten (ausgenommen Kriegsgefangene) in Uniform oder in Zivil in Belgien aufhalten oder dass irgendwelche Sabotageversuche geplant sind, hat hiervon bei den nächsten deutschen militärischen Dienststelle SOFORT Anzeige zu erstatten.
- Wer dieser Verordnung zuwider handelt, wird mit dem Tode oder mit Zuchthaus bestraft.

Der Militärbefehlshaber in Belgien.

DECRET

du 1^{er} juin 1940 pour empêcher des actes de sabotage ennemi.

Des soldats anglais et français dont les gouvernements ont fait malheur à la Belgique, ont mis des vêtements civils et errent dans le pays pour y créer, par des actes de sabotage, d'autres troubles.

La sévère punition militairement nécessaire de tout acte de ce genre entraînera les suites les plus fâcheuses pour la population belge, si les criminels ne sont pas immédiatement constatés et appréhendés. Il est donc dans le propre intérêt de la population belge d'aider à empêcher de tels actes de sabotage.

Par conséquent, j'ordonne ce qui suit:

- Tout belge qui sait que des soldats anglais et français (exceptés les prisonniers de guerre) se trouvent en Belgique en uniforme ou portant des vêtements civils ou qui sait que l'on essaie de faire des actes de sabotage quelconque doit en faire part IMMEDIATEMENT aux Autorités Militaires Allemandes les plus proches.
- Tout contrevenant à cet ordre sera puni de la peine de mort ou de travaux forcés.

Le Commandant en Chef en Belgique.

BESLUIT

tot vermindering van vijandelijke sabotage van 1 Juni 1940.

Engelsche en Franse soldaten, wiens regeringen het land België in 'ongeluk hebben gestort, vragendoes in civile kleding in het land om door sabotageaktes ook nu nog verdere onrust en verwarring te veroorzaken.

De militair noodzakelijke scherpe vergelding voor elke daad van sabotage zal de Belgische bevolking op ernstige wijze doen lijden, als de misdadigers niet onmiddellijk vastgesteld en vastgenomen worden. Het ligt daarom in het eigen belang van de Belgische bevolking, zelfs mee te werken, om zulke sabotageaktes te verhinderen.

Ik besluit daarom het volgende:

- Ieder Belgische inwoner wie geloofwaardige kennis krijgt, dat Engelsche en Franse soldaten met uitzondering van oorloggevangenen in uniform of in civile kleding in België verblijven of dat de een of andere poging tot sabotage beoogd wordt te gebeuren hiervan het naaste Duitsch-militärische Bureau ONMIDDELLIJK in kennis te stellen.
- Wie tegen dit besluit handelt wordt met de doodstraf of met zwaar gevangenis belet.

De Militairbevelhebber in België.

50. Le 25 octobre 1941 : un journal clandestin. Photo : F. van den Bremt

51. Ces ordonnances. Photo : F. van den Bremt

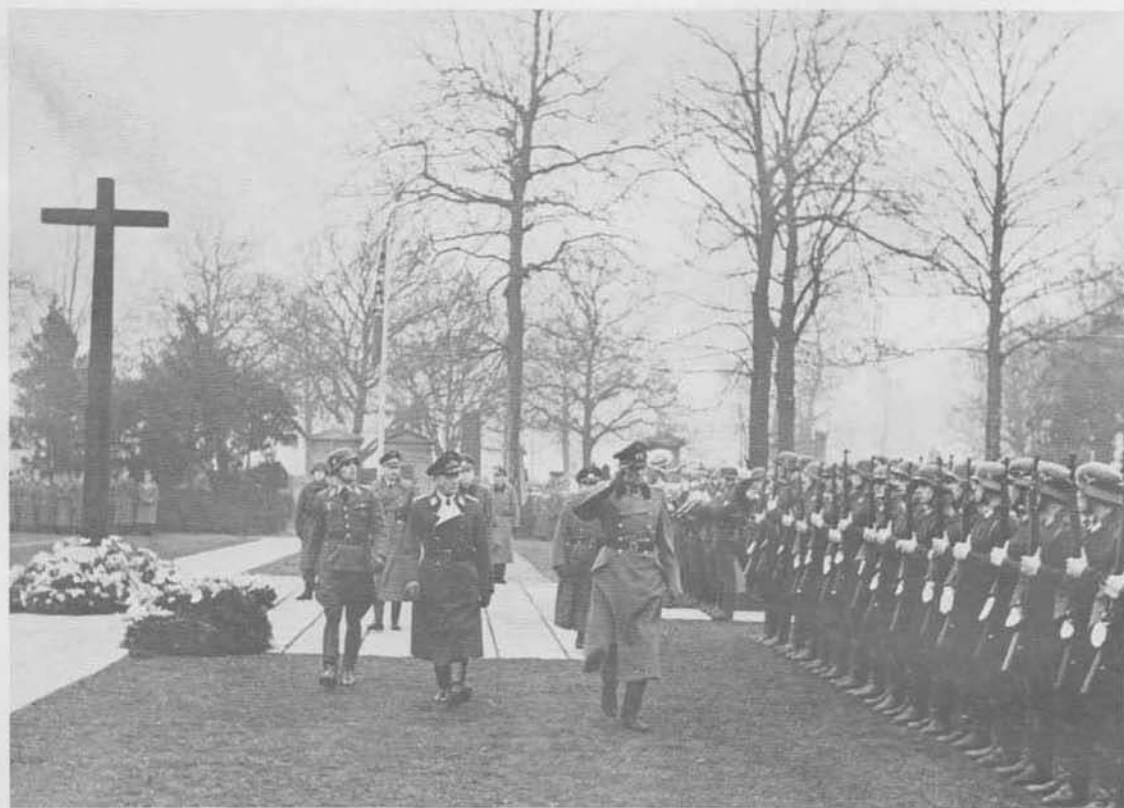


La vie sous l'occupation



55. Le général von Falkenhausen et ses collaborateurs. Photo : archives

53. Le général von Falkenhausen.
Photo : archief



54. Les Allemands honorent leurs morts dont le général von Falkenhausen commente le courage. Photo : Centre 2me guerre mondiale



MES CHERS CONCITOYENS,

L'autorité allemande vient de me faire savoir que je dois cesser d'exercer mes fonctions.

Je ne puis que m'incliner devant cet ordre, quoiqu'en droit, il viole la Convention de La Haye et qu'en fait, rien ne justifie cette mesure prise à mon égard.

J'ai en effet conscience d'avoir loyalement et utilement accompli les multiples devoirs, toujours lourds et pénibles, incombant aux chefs des villes et communes occupées par l'ennemi.

Il m'avait été proposé de continuer l'exercice de mes fonctions, mais dans des conditions telles qu'elles impliquaient de ma part une participation à l'exécution des arrêtés des 16 avril et 26 mai 1941, pris par une autorité belge, en violation de la loi du 10 mai 1940, sur laquelle cette même autorité s'appuie pour exercer le pouvoir.

En me soumettant, je foulais aux pieds l'honneur et le devoir, je désobéissais à une des lois fondamentales de notre pays, lois auxquelles j'ai juré obéissance j'ai refusé.

Contrairement à ce qui se dit, je n'ai pas quitté mon poste et je n'ai pas offert ma démission; je suis, je reste et resterai le seul bourgmestre légitime de Bruxelles.

Tout ce qu'une autorité belge fait ou fera en application des susdits arrêtés, est sans fondement légal.

Je ne vous fais pas mes adieux, je vous dis "Au revoir."

En vous quittant provisoirement, je vous demande de supporter vos maux et vos souffrances matérielles et morales avec calme, courage et confiance.

Vous ferez front contre le sort, d'une âme forte et d'un cœur fier. Ceux qui sont vraiment de notre race n'ont peur de rien ni de personne dans ce monde. Ils n'ont vraiment qu'une crainte: celle de ne pas faire leur devoir et de perdre l'honneur.

Restez unis: notre union fera notre force et nous assurera un avenir meilleur.

Dieu saura protéger la Belgique et son Roi.

Bruxelles, le 10 mai 1941.

Le Bourgmestre

FR. J. VANDEMEULENBROECK

WAARDE MEDEBURGERS,

De Duitse overheid heeft mij meegedeeld dat ik mijn ambt moet neerleggen.

Ik kan niet anders dan mij naar dit bevel schikken, alhoewel het in rechte de Conventie van Den Haag schendt en dat in feite niets dezen maatregel tegen mij rechtvaardigt.

Ik ben er inderdaad van bewust dat ik steeds loyaal en op nuttige wijze de veelvuldige, zware en pijnlijke verplichtingen die het deel zijn van hen die de steden en gemeenten door den vijand bezet besturen, heb vervuld.

Men heeft mij voorgesteld mijn ambt verder waar te nemen maar in dusdanige voorwaarden dat zij van mijnewege een medewerking veranderden bij de uitvoering der besluiten van 16 April en van 26 Mei 1941, uitgevaardigd door een Belgische autoriteit in tegenstrijd met de wet van 10 Mei 1940 waarop deze autoriteit zich beroept bij de uitvoering van haar gezag.

Indien ik mij onderwierp zou ik eer en plicht met de voeten treden. Ik zou een der fundamentele wetten van ons land hebben overtreden. Aan die wetten heb ik gehoorzaamheid gezworen; ik heb dus geweigerd.

In tegenstelling met wat men zegt, heb ik mijn post niet verlaten en ik heb mijn ontslag niet aangeboden; ik ben, ik blijf en ik zal blijven de enige wettige burgemeester van Brussel.

Al wat een Belgische autoriteit doet of zal doen in toepassing van bovenvermelde besluiten, heeft geen wettelijken grondslag.

Ik neem niet afscheid van u, ik zeg u tot weerziens.

Gij zult het lot trotseren met sterkte van ziel en niet een fier hart.

Zij die werkelijk tot ons ras behooren vreezen niets of niemand in deze wereld. Zij hebben feltelijk maar ééne vrees: dat zij hun plicht niet zouden doen en hunne eer zouden prijs geven.

Blijft dus verenigd: onze eenheid zal onze kracht zijn en zal ons een betere toekomst verzekeren.

God zal België en zijn Koning weten te beschermen.

Bruxelles, van Brussel, 10 Mei 1941.

De Burgemeester

FR. J. VANDEMEULENBROECK

Aan de Bevolking van Groot-Brussel

Waarde Medeburgers,

Bij het aanvaarden van mijn ambt stel ik er prijs op mij tot U te richten om U mede te delen door welke gedachten en bekommernissen ik mij als burgemeester van Brussel zal laten leiden. Als Belgisch ambtenaar heb ik het burgemeesterschap van Brussel aanvaard en ik wensch het als zodanig uit te oefenen, in een geest van eerbied voor de nationale instellingen. Het begin van mijn burgemeesterschap valt samen met de eenmaking van de Brusselsche agglomeratie, die sedert lang algemeen gewenscht werd en die, naar ik verwacht, zal toelaten deze agglomeratie onder betere voorwaarden te besturen.

Brussel is de hoofdstad van het land en reeds uit deze rol alleen volgt dat de twee landsculturen zich op vrije wijze aldaar moeten kunnen ontplooiën. Aan deze vrije ontplooiing zal ik met alle kracht de hand houden.

Belast met de behartiging van de belangen van de gansche bevolking, zonder enig onderscheid, beschouw ik het als mijn eerste taak voor alle hangende vragen rechtvaardige en billijke oplossingen na te streven, die de eensgezindheid en de solidariteit tusschen de verschillende groepen van de bevolking kunnen bevorderen. Het zal steeds mijn doel zijn den vrede in de hand te werken, in mijn schoolgebied, in de mate van mijn streven er op gericht zijn de bevolking behulpzaam te maken bij de oplossing van de zware lasten, die haar door den oorlog worden opgelegd. Mijn aandacht zal dan ook gaan naar een doeltreffende organisatie van de voedselvoorziening.

Ik doe een beroep op de hulp van de bevolking opdat zij mij bij het uitvoeren van mijn taak en hare medewerking.

De Burgemeester,
J. GRAULS.

A la Population du Grand-Bruxelles

Chers Concitoyens,

J'ai tenu, à l'occasion de mon entrée en fonctions, à m'adresser à vous pour vous faire part des pensées et des préoccupations qui me guideront comme bourgmestre de Bruxelles.

Ces fonctions, je les ai acceptées comme fonctionnaire belge, et c'est comme tel que j'entends les exercer, dans le respect des institutions nationales.

Mes débuts comme bourgmestre coïncident avec l'unification de l'agglomération bruxelloise, souhaite depuis longtemps, et dont j'attends que elle permettra d'améliorer les conditions dans lesquelles l'agglomération sera administrée.

Bruxelles est la capitale du pays, et de ce rôle déjà il découle que les deux cultures du pays doivent pouvoir s'y épanouir librement. Je tiendrai fermement la main à ce libre épanouissement.

Chargé des intérêts de tous, sans distinction, je considère comme mon premier devoir de rechercher à toutes les questions pendantes des solutions justes et équitables, susceptibles de favoriser l'union et la solidarité entre les divers groupes de la population.

Mon but sera de promouvoir l'apaisement sur le terrain politique, social, linguistique et scolaire.

Je m'efforcerais, dans la mesure du possible, de prêter à la population tout mon appui en vue de l'aider à supporter le lourd fardeau que lui impose la guerre. Je veillerai également à une organisation efficace du ravitaillement.

Je fais appel à la population bruxelloise pour qu'elle m'accorde sa confiance et son concours dans l'accomplissement de ma tâche.

Le Bourgmestre,
J. GRAULS.





61. Le mariage de Léopold III à Laeken : le cardinal Van Roey, Liliane Baels, son père, Léopold III, l'abbé De Schuytenaere et la reine Elisabeth. - 62. Le roi au bras de son épouse. - 63. La déportation des enfants royaux. - 64. La forteresse de Hirschstein. - 65. Derrière les barbelés de Hirschstein : la princesse Lillane et le prince Alexandre. - 66. La libération de Léopold III. Photos : archives



61	62	64
63		
65	66	

67. Les Allemands donnent un concert sur la Grand-Place de Bruxelles. Photo : J. Bourgeois



68. Un concert encore : place de Brouckère. Photo : Mus. R. de l'Armée



69. La musique militaire allemande devant l'hôtel de ville de Bruxelles.
Photo J. Bourgeois

70. Boulevard Adolphe Max, un cinéma réservé aux soldats allemands. Photo : J. Bourgeois



71. Ici étaient situés les bureaux de « La Libre Belgique » avant 1940. Photo : J. Bourgeois



72. La gare du Nord : les Allemands ont emprunté à la propagande alliée le fameux V (victoire) inventé par Victor de Laveleye, à Londres. Photo : J. Bourgeois



73. Encore un cinéma... Photo : J. Bourgeois



74. Devant le Soldat inconnu, cet émouvant défilé, en 1940. Photo : J. Bourgeois

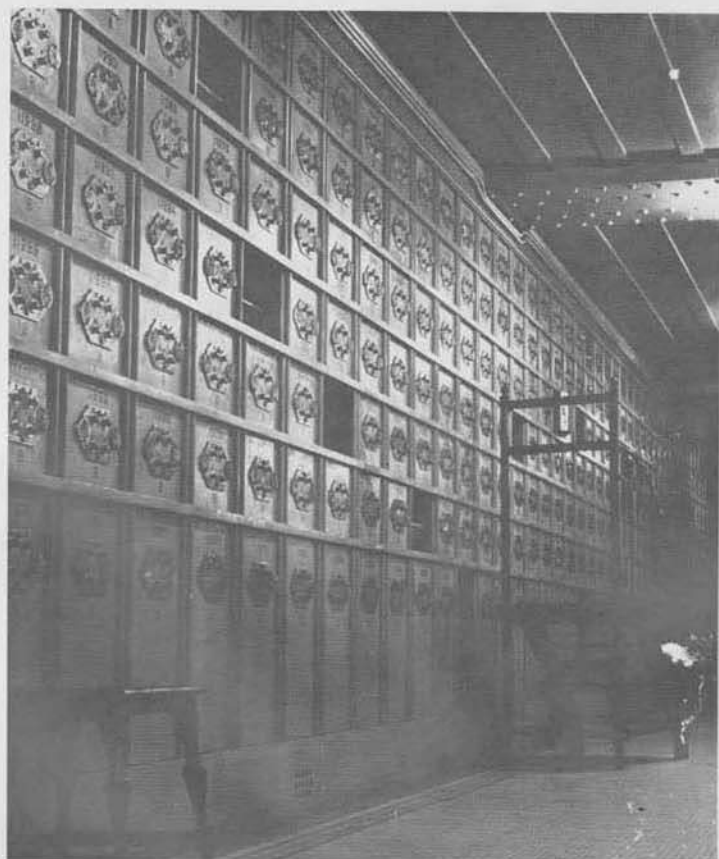


75. Dès 1941, il fut interdit de fleurir le Soldat Inconnu.
Photo : J. Bourgeois

76. Le drapeau belge devant Manneken Pis.
Photo : J. Bourgeois

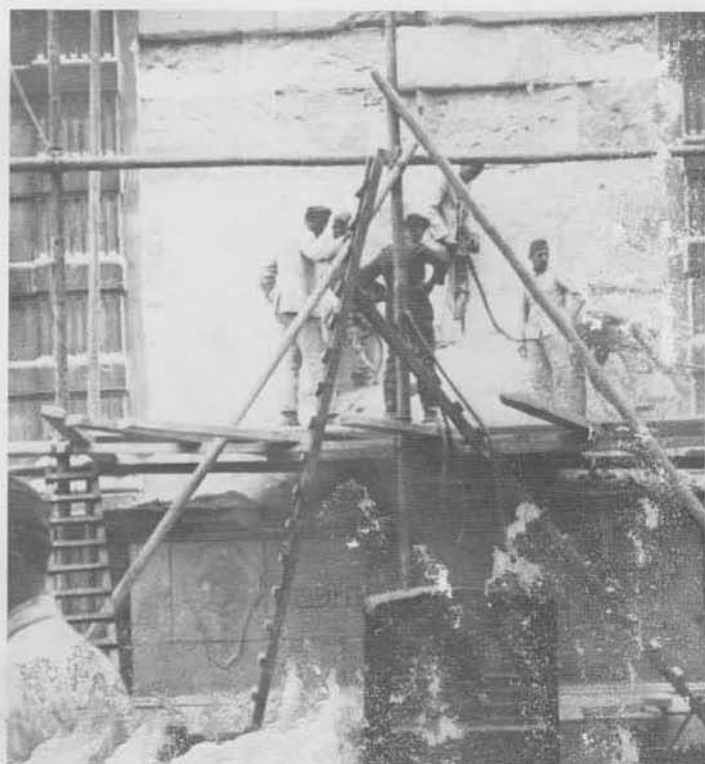
77. Le Te Deum, le jour de la fête du Roi, à la collégiale des saints Michel et Gudule. Photo : Mus. R. de l'Armée





78. Encore une cloche volée par les Allemands malgré les protestations de Mgr Van Roey. Les usines Cockerill refusèrent de fondre les cloches enlevées par les nazis. – 79. Dans les caves de la Société Générale. – 80. Des Allemands « cultivés » ont tiré dans cette vitrine de librairie bruxellois qui exposait un livre de Rosa Luxemburg. – 81. Les Allemands détruisent la plaque commémorant à Bruxelles, l'héroïsme d'Edith Cavell. Photos : 79, J. Bourgeois; 80, archives; 78 et 81, Mus. R. de l'Armée

78	
	79
	81
80	





82. L'I.N.R. offre une Saint-Nicolas aux enfants des prisonniers wallons. Photo : Centre 2me guerre mondiale



83. Le marchand de journaux. Photo : Mus. R. de l'Armée



82

83

85

84

84. Une attraction : la course de lévriers. -
85. Ces illustrés-là. Photos : Centre 2me guerre mondiale





86. La vie, chaque jour... Photo : J. Bourgeois



87. Une propagande un peu grosse. Photo : Centre 2^{me} guerre mondiale



88	89
90	

88. Citez-moi les bottes... - 89. Du tourisme ? - 90. La photo-souvenir, à la gare du Nord. Photos : Mus. R. de l'Armée

SAUVEZ vos VIES



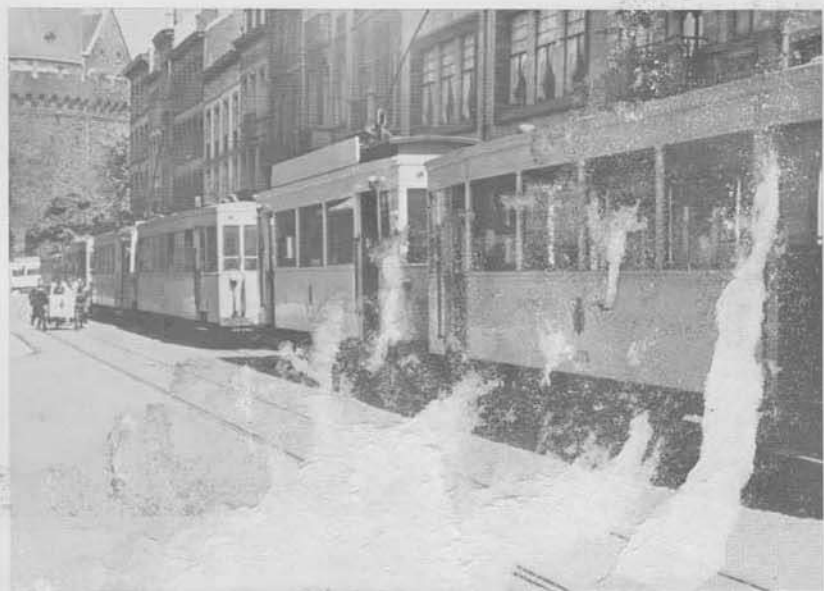
CONSTRUISEZ VOTRE ABRI

RENSEIGNEMENTS - VILLE DE BRUXELLES
SERVICE TECHNIQUE DES TRAVAUX PUBLICS
50, RUE DES RICHES CLAIRES



91. L'abri qui sauve la vie. Photo : F. van den Brent

92
91
93
94



92. L'entrée d'un abri. - 93. Sifflez et on vous retrouvera (peut-être). - 94. Alerte à Bruxelles. Photos : Mus. R. de l'Armée



95. A Bruges, on évacue des splendeurs... - 96. Le chef d'œuvre de Van Eyck (Gand) est à l'abri. Photos : Mus. R. de l'Armée



97. Les obsessions racistes de M. Hitler. Photo : J. Bourgeois

AVIS

Ordonnance de l'Autorité militaire allemande du 28 octobre 1940 relative aux Juifs.

Le fl. Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur et de la Santé Publique prescrit que, par ordre de l'Autorité militaire allemande, les communes doivent publier d'urgence le présent avis:

Les Juifs sont tenus de se faire inscrire au registre des Juifs.

Les tenanciers d'établissements juifs doivent requérir l'Administration communale de procéder à l'affichage prévu par l'ordonnance.

Par établissements, il faut entendre les hôtels, restaurants, cafés et débits de boisson divers.

Bruxelles, le 13 décembre 1940.

Le Bourgmestre,
D. F. J. VAN DE MEULEBROECK.

N. B. Pour l'inscription au registre des Juifs, il y a lieu de se présenter au Palais du Midi, rez-de-chaussée, boulevard Maurice Lemonnier, 162, de 9 à 12 heures et de 13 h. 1/2 à 17 heures dans l'ordre suivant:

A à D le lundi 16, N à SCHR le jeudi 19,
E à I le mardi 17, SCHR à Z le vendredi 20

J à M le mercredi 18,
et les retraités, le lundi 23 et mardi 24 décembre 1940.
La carte d'identité de toute personne juive de plus de 15 ans doit être présentée et les chefs de ménage sont priés de se munir, en outre, de leur carnet de mariage.

(10) — Imprimerie K. GUYOT, s. r. l., rue Fockens, Bruxelles (D'OP A. F. 1000, 124, rue Edith Cavell, 1000).

Samen
zullen wij hem
verpletteren!



AVEC
L'OUVRIER
SOLDAT
POUR



LE SOCIALISME

BERICHT

Verordening van de Deutsche Militaire Overheid van 28 October 1940 met betrekking op de Joden.

De w. n. Secretaris-Generaal van het Ministerie van Binnenlandsche Zaken en Volksgezondheid schrijft voor dat, op bevel van de Deutsche Militaire Overheid, de gemeenten bij hoogdringende onderhavig bericht moeten bekendmaken:

De Joden zijn er toe gehouden zich in het Jodenregister te laten inschrijven.

De houders van Joodsche inrichtingen moeten van het Gemeentebestuur de bij de verordening voorziene aanplakking vorderen.

Door inrichtingen moet men verstaan de spijs- en drankhuizen of inrichtingen van het hotelbedrijf.

Brussel, den 13 December 1940.

De Burgemeester,
D. F. J. VAN DE MEULEBROECK.

N. B. Voor de inschrijving in het Jodenregister, moeten de belanghebbenden zich aanmelden in het Zuidpaleis, gelijkvloers, Maurice Lemonnierlaan, 162, van 9 tot 12 uur en van 13 h. 1/2 tot 17 uur, in de volgende orde:

A tot D Maandag 16, N tot SCHR Donderdag 19,
E tot I Dinsdag 17, SCHR tot Z Vrijdag 20

J tot M Woensdag 18,
en de achterblijvers, Maandag 23 en Dinsdag 24 December 1940.
De identiteitskaart van ieder joodsch persoon meer dan 15 jaar oud, moet voorgelegd worden, en de gezinshoofden zijn verzocht zich bovendien van hun trouwboekje te voorzien.

(10) — Imprimerie K. GUYOT, s. r. l., rue Fockens, Bruxelles (D'OP A. F. 1000, 124, rue Edith Cavell, 1000).

98. Une ordonnance à propos des Juifs; le 28 octobre 1940. — 99. L'alliance du soldat et de l'ouvrier contre le capitalisme juif. — 100. Drôle de socialisme. — 101. Un registre pour les Juifs. Photos: F. van den Brest.



102	105
103	
104	

102. Un contrôle nocturne. - 103. L'heure de la fouille. - 104. Il faut produire son laissez-passer. - 105. « Vos papiers s.v.p. ». Photos : Mus. R. de l'Armée

Ministerie van Landbouw en Voedselvoorziening

RANTSOENEERING

DER

EETWAREN

Besluit van 30 November 1941
(Staatsblad van 3 December 1941)

ARTIKEL 1. — Het bepalen van 3 DECEMBER 1941, zijn de GEDEN en LIESLAUW GEHINTE opgegeven, die te gebruiken en te gebruiken op 1 JANUARI 1942, welke alleen de BEUDE en LIESLAUW GEHINTE zijn.

ART. 2. — Het bepalen van 3 December 1941, is de rationskaart van de volgende groepen volgens onderstaande tabel:

Soort	PRODUKTEN	Maximale hoeveelheid (per persoon)	Maximale hoeveelheid (per gezin)	Maximale hoeveelheid (per kind)	Maximale hoeveelheid (per vrouw)	Maximale hoeveelheid (per man)	Maximale hoeveelheid (per kind)	Maximale hoeveelheid (per vrouw)	Maximale hoeveelheid (per man)
1	NAAR LIEDE :								
A)	Brood en meel	200 gr.	3 kg. 700	200 gr.	30	30	30	30	30
B)	Melk	175 gr.	3 kg. 100	175 gr.	30	30	30	30	30
C)	Bevriezen	150 gr.	3 kg. 700	150 gr.	30	30	30	30	30
D)	Bevriezen en bevroren worstjes of worstjes gebakeld met 75%	125 gr.	3 kg. 700	125 gr.	30	30	30	30	30
E)	Bevriezen en bevroren worstjes of worstjes gebakeld met 75% en met een stukje spek (max. 25% bevroren)	175 gr.	3 kg. 100	175 gr.	30	30	30	30	30
F)	Bakingspasta	400 gr.	13 kg. 900	400 gr.	30	30	30	30	30
G)	Calorische pasta	90 gr.	18 kg.	90 gr.	30	30	30	30	30
H)	Burgers	6,5 gr.	300 gr.	6,5 gr.	3	3	3	3	3
I)	Bier	6,5 gr.	300 gr.	6,5 gr.	3	3	3	3	3
J)	Psyched	180 gr.	4,5 kg.	180 gr.	3	3	3	3	3
K)	Confituere en/of, ketchup, ketchup, ketchup, ketchup en ketchup	30 gr.	1 kg.	30 gr.	3	3	3	3	3
L)	Uitwendig								
M)	Zaaiwaaierde producten (beide tot met 100% zaaiwaaierde producten)								
N)	Bevriezen en bevroren worstjes of worstjes gebakeld met 75% en met een stukje spek (max. 25% bevroren)								
O)	Bevriezen en bevroren worstjes of worstjes gebakeld met 75% en met een stukje spek (max. 25% bevroren)								
P)	Bevriezen en bevroren worstjes of worstjes gebakeld met 75% en met een stukje spek (max. 25% bevroren)								
Q)	Bevriezen en bevroren worstjes of worstjes gebakeld met 75% en met een stukje spek (max. 25% bevroren)								
R)	Bevriezen en bevroren worstjes of worstjes gebakeld met 75% en met een stukje spek (max. 25% bevroren)								
S)	Bevriezen en bevroren worstjes of worstjes gebakeld met 75% en met een stukje spek (max. 25% bevroren)								
T)	Bevriezen en bevroren worstjes of worstjes gebakeld met 75% en met een stukje spek (max. 25% bevroren)								
U)	Bevriezen en bevroren worstjes of worstjes gebakeld met 75% en met een stukje spek (max. 25% bevroren)								
V)	Bevriezen en bevroren worstjes of worstjes gebakeld met 75% en met een stukje spek (max. 25% bevroren)								
W)	Bevriezen en bevroren worstjes of worstjes gebakeld met 75% en met een stukje spek (max. 25% bevroren)								
X)	Bevriezen en bevroren worstjes of worstjes gebakeld met 75% en met een stukje spek (max. 25% bevroren)								
Y)	Bevriezen en bevroren worstjes of worstjes gebakeld met 75% en met een stukje spek (max. 25% bevroren)								
Z)	Bevriezen en bevroren worstjes of worstjes gebakeld met 75% en met een stukje spek (max. 25% bevroren)								

181. 3. — In landen ter landbouw en voedselvoorziening worden 75 gram brood of 34,5 gram melk berekend in vijf van elk van de ONBENTUIGDE DEELEN. In alle andere landen zijn andere regels.

ART. 4. — Het bepalen van 30 November 1941, is de rationskaart van de volgende groepen volgens onderstaande tabel:

ART. 5. — Elke rationskaart van de landbouw en voedselvoorziening wordt op 1 Januari 1942, vervangen door de rationskaart van 1 Januari 1942, welke alleen de BEUDE en LIESLAUW GEHINTE zijn.

De Directeur-Generaal,
E. DE WINTER.

BERICHT

- Brood en meel, deegwaren, biscuits, biscuits, diëtetische middelen en bakselgebak.**
De landbouw en voedselvoorziening worden 75 gram brood of 34,5 gram melk berekend in vijf van elk van de ONBENTUIGDE DEELEN. In alle andere landen zijn andere regels.
- Vleesch.**
De landbouw en voedselvoorziening worden 175 gram melk berekend in vijf van elk van de ONBENTUIGDE DEELEN. In alle andere landen zijn andere regels.
- Aan inrichting bij den kleinhandelaar onderworpen producten.**
De landbouw en voedselvoorziening worden 175 gram melk berekend in vijf van elk van de ONBENTUIGDE DEELEN. In alle andere landen zijn andere regels.
- Confituere, gelei, fruit- of batenstroop, fruitgeel en compote.**
De landbouw en voedselvoorziening worden 30 gram melk berekend in vijf van elk van de ONBENTUIGDE DEELEN. In alle andere landen zijn andere regels.
- Aardappelen.**
De landbouw en voedselvoorziening worden 180 gram melk berekend in vijf van elk van de ONBENTUIGDE DEELEN. In alle andere landen zijn andere regels.

RATIONNEMENT

DES

DENRÉES ALIMENTAIRES

Arrêté du 30^{ème} novembre 1941

(Moniteur du 3 Décembre 1941)

ARTICLE 1. — À dater du 3 DECEMBRE 1941, les rations de viande VERTE et BLEU ARDENTE sont gelées. Leur usage est interdit. Elles sont donc payées le 1 JANVIER 1942, les rations de viande BEUNE et BLEU ARDENTE sont gelées.

ART. 2. — À dater du 3 décembre 1941, le rationnement des denrées alimentaires est fixé comme suit :

Soort	PRODUKTEN	Maximale hoeveelheid (per persoon)	Maximale hoeveelheid (per gezin)	Maximale hoeveelheid (per kind)	Maximale hoeveelheid (per vrouw)	Maximale hoeveelheid (per man)	Maximale hoeveelheid (per kind)	Maximale hoeveelheid (per vrouw)	Maximale hoeveelheid (per man)
1	MEAT								
A)	Bevriezen en bevroren worstjes of worstjes gebakeld met 75%	200 gr.	3 kg. 700	200 gr.	30	30	30	30	30
B)	Melk	175 gr.	3 kg. 100	175 gr.	30	30	30	30	30
C)	Bevriezen	150 gr.	3 kg. 700	150 gr.	30	30	30	30	30
D)	Bevriezen en bevroren worstjes of worstjes gebakeld met 75%	125 gr.	3 kg. 700	125 gr.	30	30	30	30	30
E)	Bevriezen en bevroren worstjes of worstjes gebakeld met 75% en met een stukje spek (max. 25% bevroren)	175 gr.	3 kg. 100	175 gr.	30	30	30	30	30
F)	Bakingspasta	400 gr.	13 kg. 900	400 gr.	30	30	30	30	30
G)	Calorische pasta	90 gr.	18 kg.	90 gr.	30	30	30	30	30
H)	Burgers	6,5 gr.	300 gr.	6,5 gr.	3	3	3	3	3
I)	Bier	6,5 gr.	300 gr.	6,5 gr.	3	3	3	3	3
J)	Psyched	180 gr.	4,5 kg.	180 gr.	3	3	3	3	3
K)	Confituere en/of, ketchup, ketchup, ketchup, ketchup en ketchup	30 gr.	1 kg.	30 gr.	3	3	3	3	3
L)	Uitwendig								
M)	Zaaiwaaierde producten (beide tot met 100% zaaiwaaierde producten)								
N)	Bevriezen en bevroren worstjes of worstjes gebakeld met 75% en met een stukje spek (max. 25% bevroren)								
O)	Bevriezen en bevroren worstjes of worstjes gebakeld met 75% en met een stukje spek (max. 25% bevroren)								
P)	Bevriezen en bevroren worstjes of worstjes gebakeld met 75% en met een stukje spek (max. 25% bevroren)								
Q)	Bevriezen en bevroren worstjes of worstjes gebakeld met 75% en met een stukje spek (max. 25% bevroren)								
R)	Bevriezen en bevroren worstjes of worstjes gebakeld met 75% en met een stukje spek (max. 25% bevroren)								
S)	Bevriezen en bevroren worstjes of worstjes gebakeld met 75% en met een stukje spek (max. 25% bevroren)								
T)	Bevriezen en bevroren worstjes of worstjes gebakeld met 75% en met een stukje spek (max. 25% bevroren)								
U)	Bevriezen en bevroren worstjes of worstjes gebakeld met 75% en met een stukje spek (max. 25% bevroren)								
V)	Bevriezen en bevroren worstjes of worstjes gebakeld met 75% en met een stukje spek (max. 25% bevroren)								
W)	Bevriezen en bevroren worstjes of worstjes gebakeld met 75% en met een stukje spek (max. 25% bevroren)								
X)	Bevriezen en bevroren worstjes of worstjes gebakeld met 75% en met een stukje spek (max. 25% bevroren)								
Y)	Bevriezen en bevroren worstjes of worstjes gebakeld met 75% en met een stukje spek (max. 25% bevroren)								
Z)	Bevriezen en bevroren worstjes of worstjes gebakeld met 75% en met een stukje spek (max. 25% bevroren)								

ART. 3. — Les déclarations de familles de rations de viande de terre peuvent être faites jusqu'au 31 décembre 1941. Les rations de viande de terre sont payées le 1er janvier 1942. Les rations de viande de terre sont payées le 1er janvier 1942.

ART. 4. — Les rations de viande, les rations de viande verte et bleue ardenne sont gelées. Leur usage est interdit. Elles sont donc payées le 1er janvier 1942. Les rations de viande verte et bleue ardenne sont payées le 1er janvier 1942.

ART. 5. — Les rations de viande, les rations de viande verte et bleue ardenne sont gelées. Leur usage est interdit. Elles sont donc payées le 1er janvier 1942. Les rations de viande verte et bleue ardenne sont payées le 1er janvier 1942.

Le Directeur-Generaal,
E. DE WINTER.

AVIS

- Pain, farine, pâtes alimentaires, biscuits, biscuits, aliments de régime et pâtisseries.**
De landbouw en voedselvoorziening worden 75 gram brood of 34,5 gram melk berekend in vijf van elk van de ONBENTUIGDE DEELEN. In alle andere landen zijn andere regels.
- Viande.**
De landbouw en voedselvoorziening worden 175 gram melk berekend in vijf van elk van de ONBENTUIGDE DEELEN. In alle andere landen zijn andere regels.
- Produits soumis à inscription chez le détaillant.**
De landbouw en voedselvoorziening worden 175 gram melk berekend in vijf van elk van de ONBENTUIGDE DEELEN. In alle andere landen zijn andere regels.
- Confituere, gelei, stroop de fruits ou de biterweers, pâtes de fruits et compote.**
De landbouw en voedselvoorziening worden 30 gram melk berekend in vijf van elk van de ONBENTUIGDE DEELEN. In alle andere landen zijn andere regels.
- Pain de terre.**
De landbouw en voedselvoorziening worden 180 gram melk berekend in vijf van elk van de ONBENTUIGDE DEELEN. In alle andere landen zijn andere regels.

106/107. Un maigre rationnement. Photos : F. van den Bremt



108. L'Armée du Salut et son repas de Noël. Photo : Mus. R. de l'Armée

INTERVENTIONS DU SECOURS D'HIVER EN FAVEUR DU PUBLIC

INTERVENTIONS	BENEFICIAIRES
Plat unique	Porteurs de la carte du S. H. Prix à payer : fr. 0.75, 1.50, 3.- et 3.50, suivant la catégorie.
Repas économiques.	Porteurs de la carte du S. H. Prix à payer : fr. 1.50, 2.50, 3.- et 5.50, suivant la catégorie.
Collation scolaire	Enfants débiles de 3 à 18 ans. Gratuite pour les porteurs de la carte S.H.
Soupe scolaire et vitamines Huile de foie de morue.	Enfants de 3 à 18 ans. Gratuit pour les porteurs de la carte S.H.
Collation supplémen- taire	Gratuite pour les enfants des prisonniers, pour les prisonniers rentrant de captivité, donneurs de sang, femmes enceintes ou nourrices, oedèmes de la faim, infirmières et sœurs hos- pitalières en service actif.
Tickets de lait	Porteurs de la carte S.H. à raison d'un ticket de 1 ou 2 francs par timbre de lait.
Tickets de pain	Femmes enceintes ou allaitant, porteuses de la carte du S.H. 4 tickets par mois.
Charbon.	Porteurs de la carte du S.H. dotation à prix réduit du ravi- taillement ou des malades. Voir nos tarifs.
Poissons, choucroute, figues et dattes.	Distribution gratuite aux porteurs de la carte du S.H. sui- vant les possibilités d'arrivage.
Assistance pharmaceu- tique.	Porteurs de la carte rose du S.H. Exèrème spécial suivant pro- duction d'un certificat médical.
Distribution par l'intermé- diaire de l'O. N. E. Vitamines, layettes, aliments divers.	Femmes enceintes ou allaitant. Enfants de 0 à 3 ans Porteurs de la carte du S.H.

REMARQUE IMPORTANTE

Pour les renseignements détaillés s'adresser :
Aux bureaux du Secours d'Hiver, Palais du Midi, 13, rue Roger van
der Weyden ;
A l'Hôtel communal de Laeken ;
Aux délégués des cantines « Léopold III ».

Le 1-9-1942.

Le Président, A. LECLERCQ.

TUSSCHENKOMST VAN WINTERHULP TEN VOORDEELE VAN HET PUBLIEK

Tusschenkomsten	Gerechtigden
Eenschotel	Dragers der Winterhulpskaart. Te betalen prijs : fr. 0.75, 1.50, 3.- en 3.50 volgens de categorie.
Goedkope eetmalen	Dragers der Winterhulpskaart. Te betalen prijs : fr. 1.50, 2.50, 3.- en 5.50 volgens de categorie.
Lichte schoolmaaltijd	Ondervoedekinderen van 3 tot 18 jaar. Kosteloos voor dragers der Winterhulpskaart.
Schoolsoep en vitami- nen. Levertraan.	Kinderen van 3 tot 18 jaar. Kosteloos voor dragers der Winterhulpskaart.
Bijgevoegde lichte- maaltijd.	Kosteloos voor kinderen van krijgsgevangenen, teruggekeerde krijgsgevangenen, bloedgevers, zwangers- en zogende-vrou- wen, oedem- verpleegsters en gasthuisnonnen in actieven dienst.
Melkticketten	Dragers der Winterhulpskaart tegen 1 ticket van 1 of 2 frank per melkzegel.
Broodticketten	Zwangers- en zogende-vrouwen, dragers der Winterhulps- kaart, 4 ticketten per maand.
Kolen	Dragers der Winterhulpskaart, Rantsoenen voor zieken en deze voorzien door de bevoorrading tegen verminderde prijs. Zie onze prijslijst.
Visch, zuurkool, vrijen en dadels.	Kosteloze uitdeeling aan dragers der Winterhulpskaart en naar gelang de aankomsten.
Pharmaceutische tus- schenkomst.	Dragers der roze Winterhulpskaart. Bijzonder tarief op voor- legging van geneeskundiggetuigschrift.
Uitdeeling door tusschenkomst van het N.W. voor Kinderwelzijn Vitamines, luiersmanden, ver- schillende levensmiddelen	Zwangers- en zogende-vrouwen. Kinderen van 0 tot 3 jaar. Dragers der Winterhulpskaart.

BELANGRIJKE AANMERKING

Voor omstandige inlichtingen, wendt men zich :
Aan de burelen van Winterhulp, Zuiderpaleis, 13, Roger van der
Weydenstraat ;
In het Gemeentehuis van Laken ;
Aan de atgevaardigden der kantienen « Léopold III ».

Den 1-9-1942

De Voorzitter, A. LECLERCQ.





112. Au Rond-Point St-Michel : ce charbon providentiel. Photo : J. Bourgeois

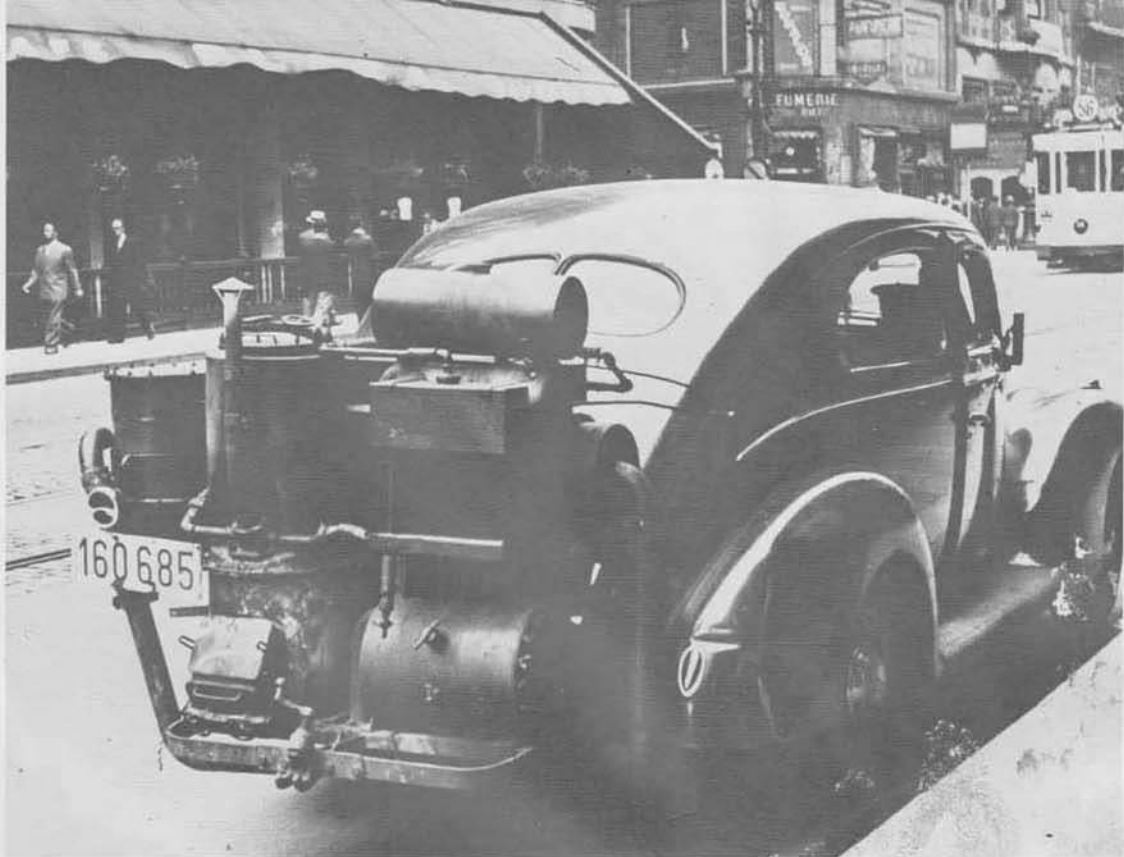


113. La file pour le poisson. Photo : J. Bourgeois



114. Mériter un petit morceau de viande... Photo : J. Bourgeois

115. Au lieu d'essence... Photo : J. Bourgeois



116. Les autos réquisitionnées. Photo : J. Bourgeois



117. Le charbon ? Rationné. Photo :
Centre 2me guerre mondiale



118. De quoi se chauffer ? Photo :
Centre 2me guerre mondiale

VILLE DE LIÈGE

CINQUIÈME DISTRIBUTION DES TIMBRES DE RATIONNEMENT

LE BOURGMESTRE

a l'honneur d'informer la population de la ville de Liège que les feuilles de timbres de rationnement, VALABLES DU 9 SEPTEMBRE AU 8 OCTOBRE 1940, seront distribuées le

JEUDI 29 AOÛT DE 15 H. A 19 H.

dans les locaux scolaires habituels.

TOUS les porteurs de cartes de ravitaillement de la ville de Liège DOIVENT se présenter ou se faire représenter à cette distribution.

Les CARTES D'IDENTITE des plus de 15 ans seront STRICTEMENT EXIGÉES.

AVIS IMPORTANT. — Chacun, avant de s'éloigner de la table de distribution, doit vérifier s'il a bien reçu tous ses timbres et doit immédiatement les ranger très soigneusement.

Les ménagères ne doivent emporter avec elles, chaque jour du mois, que les timbres nécessaires aux achats de la journée.

**Les timbres perdus, volés ou détruits
ne peuvent être remplacés.**

Liège, le 23 août 1940.

Le Bourgmestre,
Joseph BOLOGNE.



119. Les fameux timbres de rationnement. Photo : F. van den Bremt

119	120
	121

120. Bruxelles grelotte... Photo : Centre 2me guerre mondiale



121. La R.A.F. répand du café congolais en Belgique. Photo : Mus. R. de l'Armée



VILLE DE LIEGE

OCCULTATION DES LUMIERES

LE BOURGMESTRE,

rappelle avec insistance les prescriptions précédentes.

L'occultation des lumières, dès la tombée du jour, doit être TOTALE.

Des infractions ont été constatées.

Si elles se reproduisent, elles seront rigoureusement réprimées.

Liège, le 15 Mai 1940.

Le Bourgmestre,
Joseph Bologne

STAD BRUSSEL

BERICHT

Bij beslissing der Duitse Overheid is het sluiten der drankgelegenheden, spijthuizen en andere openbare inrichtingen van heden af op 24 UUR gebaat het sluiten der voetgangers overdekking van 23 UUR tot 0 U. 30

Brussel, den 1^{er} Maart 1941

De stads-gemeenteraad

F. J. VAN T. MEER 370

VILLE DE LIEGE

LE BOURGMESTRE,

porte à la connaissance de la population que l'Autorité occupante arrête que l'

HEURE DE L'EUROPE CENTRALE

est dorénavant obligatoire.

Les horloges doivent donc être avancées de 60 MINUTES.

Liège, le 17 mai 1940.

Le Bourgmestre,
Joseph Bologne

122	123
124	125

122. On occulte les réverbères. - 123. Dans le noir... - 124. Le couvre-feu. - 125. Avancez vos montres. Photos : 122, Centre 2me guerre mondiale; 123 tot 125, F. van den Bremt.



126. La moto électrique : 25 km à l'heure, des accumulateurs de 18 volts. Prix de vente : 6.200 F. Puissance du moteur ? Un demi cheval. Photo : Mus. R. de l'Armée



127. Le parc du Cinquantenaire transformé en potager. —
128. A Laeken aussi, on plante des choux et on laboure.
Photos : Centre 2^{me} guerre mondiale



129. La rue des Radis, paradis du marché noir. Photo : J. Bourgeois

130	131
132	133

130. Une rafle, rue des Radis. - 131. Rue des Radis : « Et d'où vient-il tout cet argent ? ». - 132. Le butin de la rafle sera distribué aux hospices. - 133. Scénario classique; les contrôleurs du ravitaillement revendent les marchandises saisies, Place Ste-Croix. Photos : Centre 2^{me} guerre mondiale





134. On fraude du charbon, sur l'Escaut. Photo :
Centre 2me guerre mondiale



135. On contrôle le transport des pommes de terre. Photo : Centre 2me guerre mondiale



136/137. Le 1 et le 2 décembre, 1941 : défilé de mode allemande au Palais des Beaux Arts de Bruxelles. Photos : Centre 2me guerre mondiale



138. L'acteur Heinrich George visite Bruxelles. Photo : Mus. R. de l'Armée



139. Une vitrine typique chaussée d'Ixelles, à Bruxelles. Photo : J. Bourgeois



142. Inauguration à Anvers dans la salle des fêtes du Zoo, d'une exposition de livres allemands. Photo : Centre 2me guerre mondiale

140	142
141	

140. Les Allemands exposent des livres, le 24 février 1942, au Palais des Beaux Arts. - 141. Le général von Falkenhausen inaugure l'exposition. Photos : Mus. de l'Armée



143. Frédéric II mobilisé au service de l'exposition : « La Grande Allemagne » - 144. L'entrée de l'exposition. Photos : Centre 2me guerre mondiale

143 | 144

145/146. Une exposition antimaçonnique à Bruxelles. Le décor plutôt ésotérique... Photos : Mus. R. de l'Armée

145 | 146

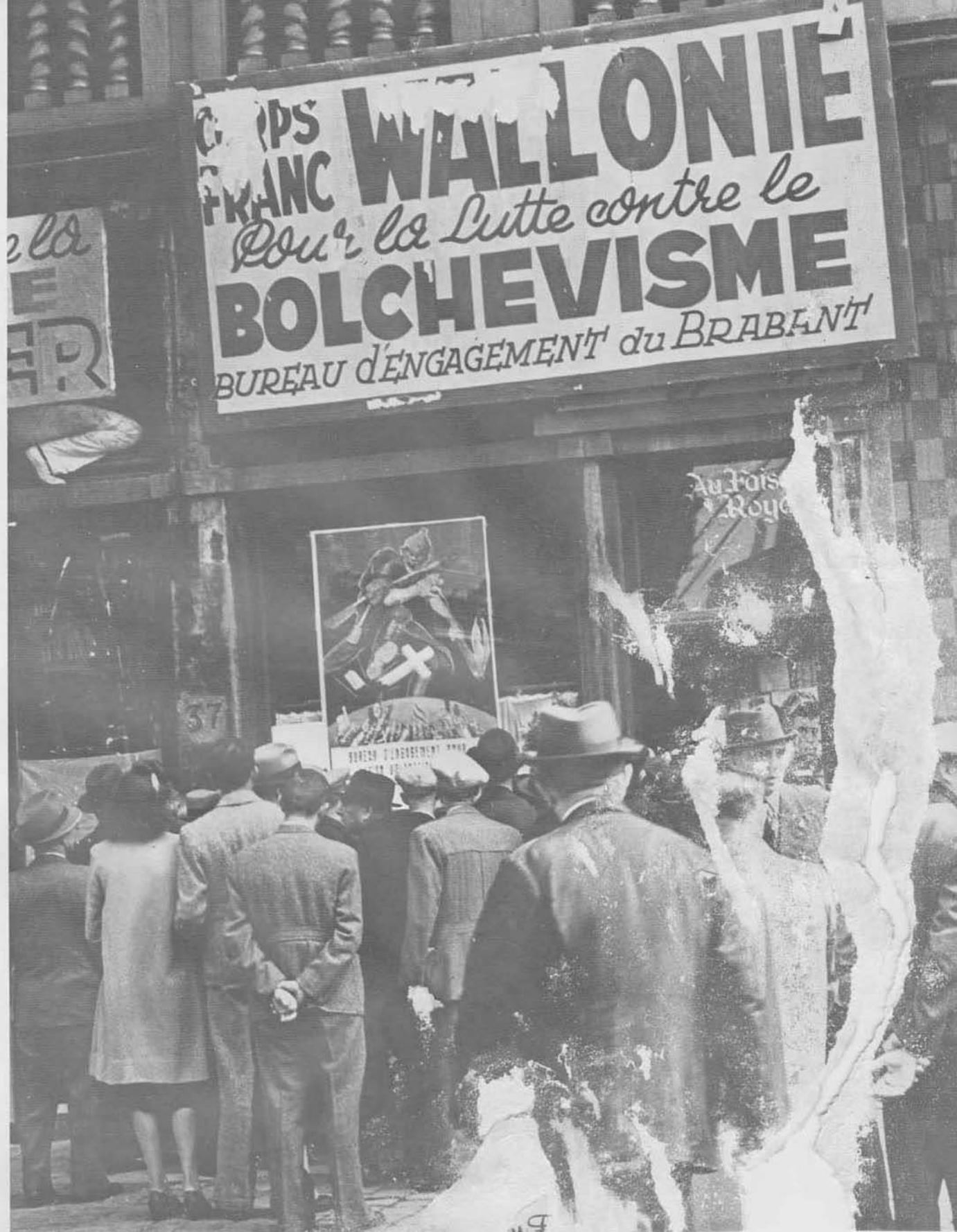


H. Bata
1944 W.



ERSATZKOMMANDO DER WAFFEN SS
44, RUE DE LA LOI BRUXELLES

147. Une affiche de propagande. Photo : F. van den Bremt



148. Ici, à la Grand-Place de Bruxelles, on recrute pour la Légion wallonne.
Photo : J. Bourgeois



149. Toujours cette propagande.
Photo : F. van den Bremt



150. Le jour du départ des légionnaires.
Photo : J. Bourgeois

151. Le défilé des légionnaires à Bruxelles, après la bataille de Tcherkassy.
Photo : Centre 2me guerre mondiale

149 | 150

151

152. Et voilà Degrelle... Photo : J. Bourgeois





153. Staf Declercq, le chef du V.N.V. – 154. Le Dr Elias, du V.N.V. – 155. Le 18 janvier 1942, Jef Van de Wiele parle au Congrès de « De Vlag » à Bruxelles. Photos : 153, Mus. R. de l'Armée; 154/155, Centre 2me guerre mondiale

153	154	155
156		157

invitation au casse-pipe.
L'appel aux étudiants.
: F. van den Bremt

Vlaamse Studenten!

DE WAFEN - 44
VORMT MANNEN, VORMT LEIDERS
WIE WIL LEIDEN, MOET DIENEN
HOOGSTE DIENST IS INZET !

**"NICHT RAISONNIEREN KAMERAAD,
WEER U SCHERP EN EIND ALS EEN
SOLDAAT !"**

Inlichtingen over de speciale
officiersloopbanen: genees-
heer, tandarts, veearts, apo-
theker, ingenieur, beheer-
leider, muziekmeester... en
de bijzondere voorwaarden
voor studenten verstrekt het

ERSATZKOMMANDO 'FLANDERN'
DER

WAFEN-44

Koningin Elisabethlei. 27
ANTWERPEN

158. Venez donc travailler en Allemagne... - 159. Une famille qui ne manque de rien? - 160. L'Allemagne? Le paradis des travailleurs. - 161. Pas de chômage, outre-Rhin. Photos: F. van den Bremt

Door allen werk in Duitschland

Aan zeer
voordeelige loons-
arbeids- en levensvoorwaarden

Worden gevraagd:

A. - Mannelijke werkkrachten:

Arbeiders van alle beroepen: handarbeiders, metaalbewerkers, bouwarbeiders, schoenmakers, kleermakers, bakkers, beenhouwers, haarkappers, enz. Techniekers, constructeurs en bouwkundigen worden insgelijks gezocht.

B. - Vrouwelijke werkkrachten:

Huismelden, hotelpersoneel, arbeidsters in de textiel- en voedingsbedrijven, enz.

NADERE INLICHTINGEN kunnen bij volgende aanwervingsburelen ingewonnen worden:

BRUSSEL, Bogardenstraat, 3 (Nieuw adres)

HALLE: Hoornstraat, 3

NIJVEL: Gillard Heppestraat, 10

WAYER: Brusselschestraat, 36

LEUVEN: Blijde Inkomststraat, 15

HASSELT: Luikersteenweg, 62



WELSTAND DOOR ARBEID IN DUISCHLAND



Het laatste werk
bureauel neemt
melding aan

Jou
du
jus
il
en
Allemagne

so
A. r
Ouvr
lurg
taille
Sont
teurs
- En
Aides-ména
l'alimenta
trie h

de tra
e. s. t
T DEMAND
d'œuv
profession
dans le b
ers, bouch
achers
es.
d'œu
ouvrier
du text
c.

conditio
2 salai
ntageuse
asculix.
œuvres, mér
c, cordonni
fleurs, etc
ens, cons
mini
industri
pour
oul s'a
sous
3

ur T. O. U. R. F.

162. Défilé gantois de la légion flamande. Photo : Centre 2me guerre mondiale



163. Le 14 mars 1943, « De Vlag » organisa cette manifestation à Anvers.
Photo : Mus. R. de l'Armée



AVIS

Des méfaits, commis par des éléments irresponsables, qui se sont produits dans les derniers temps dans le ressort de mon commandement, m'engagent à mettre une nouvelle fois la population en garde et ce, dans son propre intérêt, contre tous autres actes irréfléchis.

J'ai été obligé d'ordonner que désormais la peine de mort soit, en principe, prononcée sans considération aucune, dans tous les cas où elle est légalement applicable.

Ceci concerne principalement la détention illégale d'armes, l'espionnage et le sabotage ainsi que les actes de violence de toute nature, commis contre l'armée allemande et ses membres.

Bruxelles, 1 octobre 1941.

Le commandant militaire pour la Belgique et le nord de la France.

De D. Brussel, 1 oktober 1941, 20.11.41, Brussel

OPROEP TOT DE BEVOLKING

In december 1941 hebben de Secretarissen-Generaal van het Ministerie van Justitie en Binnenlandse Zaken het niet als een plicht aangerekend hun medeburgers te wijzen op de verplichtingen die, volgens gezaghebbende Kenners van het Internationaal recht, de bevolking van elk land moet in acht nemen.

Daarom zijn zij genoodzaakt zich tegenover het landgenooten te wenden ten einde de houding van de Belgische overheden, ten aanzien van de aanslagen welke de laatste dagen in verschillende plaatsen van het land, inzonderheid tegen politieke organisaties, werden gepleegd, duidelijk te bepalen.

Een enkel argument weegt op tegen het feit dat een daad van terrorisme inderdaad misdadig is.

En die daad blijkt des te misdadiger wanneer men bedenkt dat zij die zo plegen zich niet het minst bewaarsamen van de gevolgen welke hun (verderfelijke) handeling tegenover vreemde burgers die zich niet aanverwelen politiek, kunnen veroorzaken.

De Belgische overheid kan en mag niet bijstaan worden bij deze verzoedelijke praktijken. Zij zal de schuldigen veroordelen met al de middelen die 's lands wetten te hare beschikking stellen; en de goede burgers zullen haar daarbij in de mate van het mogelijke te hulp staan.

Er moet orde heerschen in België. Zij die de orde verstoren zijn de eerste vijanden van hun vaderland en zullen te dierzucht waar thans meer dan ooit, 's Lands bevoegdheid eischt dat in het belang van de ganse bevolking, al de Belgien blij zeeven van opofferingsgeest en hulpvaardigheid.

De Secretaris-Generaal van het Ministerie van Justitie

G. SCHUIND.

De Secretaris-Generaal van het Ministerie van Binnenlandse Zaken en Volksgezondheid

G. ROMSEE.

VERORDENING

Op grond van de mij door den opperbevelhebber van Frankrijk verleende volmacht, verorden ik de navolgende:

1. De in dienst te treden van de zich in strijd bevindende deel te nemen aan medelijden: aanzet, worden bij h...

APPEL A LA POPULATION

En décembre 1941, les Secrétaires Généraux des Ministères de la Justice et de l'Intérieur ont estimé devoir rappeler publiquement les devoirs qui, d'après des autorités incontestées en matière de droit international, s'imposent à la population d'un pays occupé.

Ils se trouvent actuellement dans l'obligation de s'adresser de nouveau à leurs compatriotes pour préciser la situation des autorités belges vis-à-vis des attentats qui, ces jours derniers, en divers endroits du pays, ont été commis. Ces attentats, organisés par des organisations politiques...

...ont, en ne peut valoir à un acte de terrorisme son caractère essentiellement criminel.

Cet appel s'adresse à ceux qui ont été auteurs de tels actes d'acte sans souci des conséquences qu'ils ont eues sur des citoyens, belges et absolument étrangers à toute préoccupation politique.

Les autorités belges ne peuvent se désintéresser d'une telle activité criminelle. Elles poursuivront les coupables avec toute la vigueur que la législation nationale leur permet de manifester; et les bons citoyens les aideront, par tous les moyens en leur pouvoir, dans l'accomplissement de cette mission.

Il est donc requis en Belgique. Ceux qui le trahissent se font les premiers ennemis de leur patrie à un moment où les autorités belges pour l'ensemble de la population exigent de tous les Belges un effort incessant d'entraide et de sacrifice.

Le Ministre de la Justice,

G. SCHUIND.

Le Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur et de la Santé publique,

G. ROMSEE.

165. La peine de mort, si... - 166. La même menace, en flamand... - 167. Gérard Romsée lance un appel... - 168. Cet appel au calme... Photos: F. van den Bremt



171. La vitrine de la résistance au Musée de l'Armée, à Bruxelles. Photo : F. van den Bremt

Invitez-nous à votre table
 vendredi 22 septembre
 1942

LA LÉGIA

N° 102 - Mercredi 24 septembre 1942 - 37 107 - 10, Rue de la Nouvelle-Lippe

EDITION SPECIALE

STALINGRAD EST TOMBE

Une victoire de l'Europe

Après une bataille acharnée qui dura plusieurs semaines, brisant la résistance farouche des troupes soviétiques, les forces européennes ont conquis cet ~~avant~~ l'un des derniers bastions de la défense russe

LA CHUTE DE STALINGRAD

CE TORCHON DEVAIT PARAÎTRE LE 16 SEPT

MAIS STALINGRAD TIEN TOUTJOURS

seul au profit du fond de lutte du Parti Communiste

La ville préférée de Staline

172. « La Légia », trop promptement lèche-botte... Photo : F. van den Bremt

173. Le gouverneur de Liège signe une proclamation. Photo F. van den Bremt

Aufruf Proclamation Afkondiging

Die Bevölkerung der Provinz Lüttich im Allgemeinen, ihren Räte und Würde beehrtenswert ist, würde bitten, sich bereit zu machen in jeder Zeit gegen Personen und Eigentum belgischer Staatsbürger, insbesondere Arbeiter, die sich an der in gleicher Weise diese verurteilten, nicht den Schutz der Dunkelheit, legieren Handlungen und bruchlos im, angereichte diese Umständen, als bewiesen liegt.

Erschüttert durch die Ereignisse der jeweiligen Lage, bitten die belgischen verantwortlichen Behörden, mit der Bevölkerung zur Kenntnis zu bringen, dass sie je dem mehr, entschlossen sind, die Familien und Personen gegen die Eingriffe verantwortlicher Amtsträger des Reichsministeriums, gegen die Umstände der Elemente zu schützen.

Ich befinde diese Gelegenheiten um Allen in Erinnerung zu bringen, dass es meine Pflicht ist, diese schweren Zeit je um es ihre Bitte zu stellen, rasche belgische friedlicher Bürger, gegen die Umstände aufzuklären Elemente.

Lüttich, den 20 November 1942.

Der belg. Provinzverwalter,
G. PETIT

La population de la province de Liège en général doit le savoir et le dignité sont remarquables, est douloureusement impressionnée par les atrocités perpétrées ces derniers temps contre les personnes et les biens de citoyens belges. Elle tient comme il convient ces actes odieux comme à la fièvre de l'obscureté et les régimes comme particulièrement honte à raison de cette circonstance.

Ence de la situation présente, les pouvoirs publics belges ont prié de porter à la connaissance de la population qu'elle sont plus décidés que jamais à protéger les familles et les personnes contre les agissements d'éléments irresponsables et ennemis. Je profite de cette occasion pour rappeler à tous que notre devoir à l'heure présente est de nous ranger de leur côté pour la protection des citoyens pacifiques contre les perturbateurs.

Liège, le 20 novembre 1942.

Le Gouverneur de la province s. l.,
G. PETIT

De herindiging der provincie Luik over 't algemeen, over de eerbied en waardigheid opvallend zijn, is pijnlijk getroffen door de schadelijke misdaden tegen personen en goederen van belgische burgers. Zij schandevoelen om de misdaden, gepleegd doch zij de afschrik en de regeringen om te bijzonder 't af om reden deze vreesachtigheid.

Bevogen door des tegenwoordige toestand, verzinnen mit de belgische verantwoordelijke bevoegd der bevolking te brengen dat zij meer dan ooit bereid zijn de belgische families en de personen te beschermen tegen de misdaden van onverschillige en onbetrouwbare elementen. Ik neem deze gelegenheid te baat om U er aan te herinneren dat het onze plicht is in deze tijden om aan haar zijde te staan voor de bescherming der vreedzame burgers tegen de verstrooiers.

Luik, den 20 November 1942.

De Gouverneur der Provincie s. l.,
G. PETIT

AVERTISSEMENT

Je mets en garde tous citoyens et citoyennés belges qui par leurs bavardages ont fait énormément de tort aux Braves qui luttent pour la Libération du Pays. Par leurs langues trop longues, ils ont permis aux agents de l'ennemi l'arrestation de nombreux amis de la région.

Ce que vous voyez, ce que vous entendez, **GARDEZ-LE POUR VOUS. - NE VOUS CONFIEZ A PERSONNE**, même pas à un ami, même pas à un membre de votre famille. De votre discrétion dépend la vie de ceux qui risquent pour vous. J'avertis une fois pour toutes que les bavards (Hommes ou Femmes) seront sévèrement punis. La destruction de la famille VOSS de Werbomont est un exemple; dans tous les cas de l'espèce, **JUSTICE SERA FAITE.**

Notre surveillance est sévère et contrôle les faits et gestes de chacun.

A BON ENTENDEUR, SALUT !

VIVE LA BELGIQUE !
(L'Union fait la Force)

LE COMMANDANT



174. La résistance donne ses consignes. Photo : F. van den Bremt

175. Ce curieux jouet servait au transport des documents destinés à la résistance. Photo : F. van den Bremt



176. Le temps des vengeances... Photo : J. Bourgeois



179. A Knokke, en ce temps-là. Photo :
J. Bourgeois



180. La digue du Zoute. Photo : J. Bourgeois



181. Ces bunkers dans les dunes. Photo : J. Bourgeois

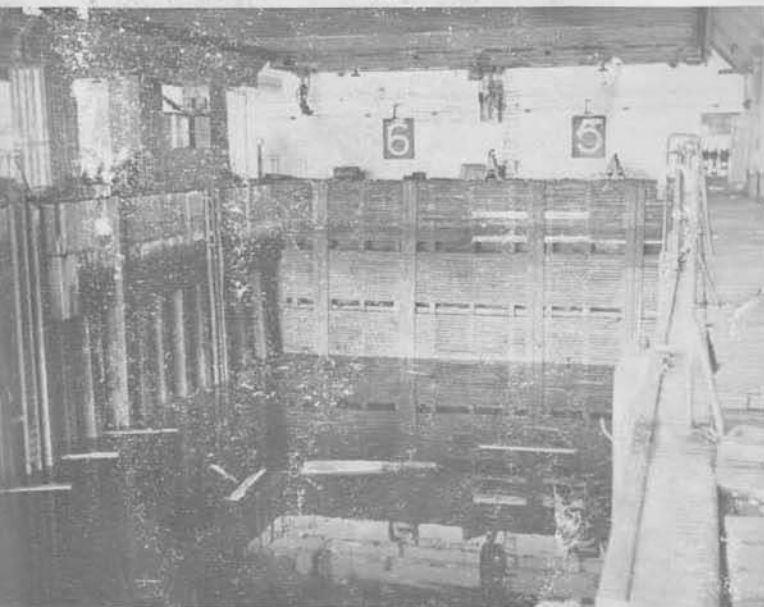


182. Des maisons minées à Knokke. Photo : J. Bourgeois



183. A Ostende : le repaire des sous-marins allemands, bien à l'abri des bombardements alliés. Photo : Mus. R. de l'Armée

185. Le Kursal de Knokke équipé d'un faux canon. Photo : J. Bourgeois ▶



184. L'aviateur de Selys-Longchamps qui mitrailla la Gestapo. Photo : archives







186. Les ravages des bombardements à Anvers et dans sa périphérie où un habitant sur trente est désormais sans demeure. Photo : Mus. R. de l'Armée

187. A Vieux-Dieu, près d'Anvers, les raids alliés ont fait des victimes. Photo : Mus. R. de l'Armée



188. Les funérailles des victimes du bombardement d'Anvers. Photo : Mus. R. de l'Armée



9. Etterbeek : les débris de bombardement. Photo : J. Bourgeois

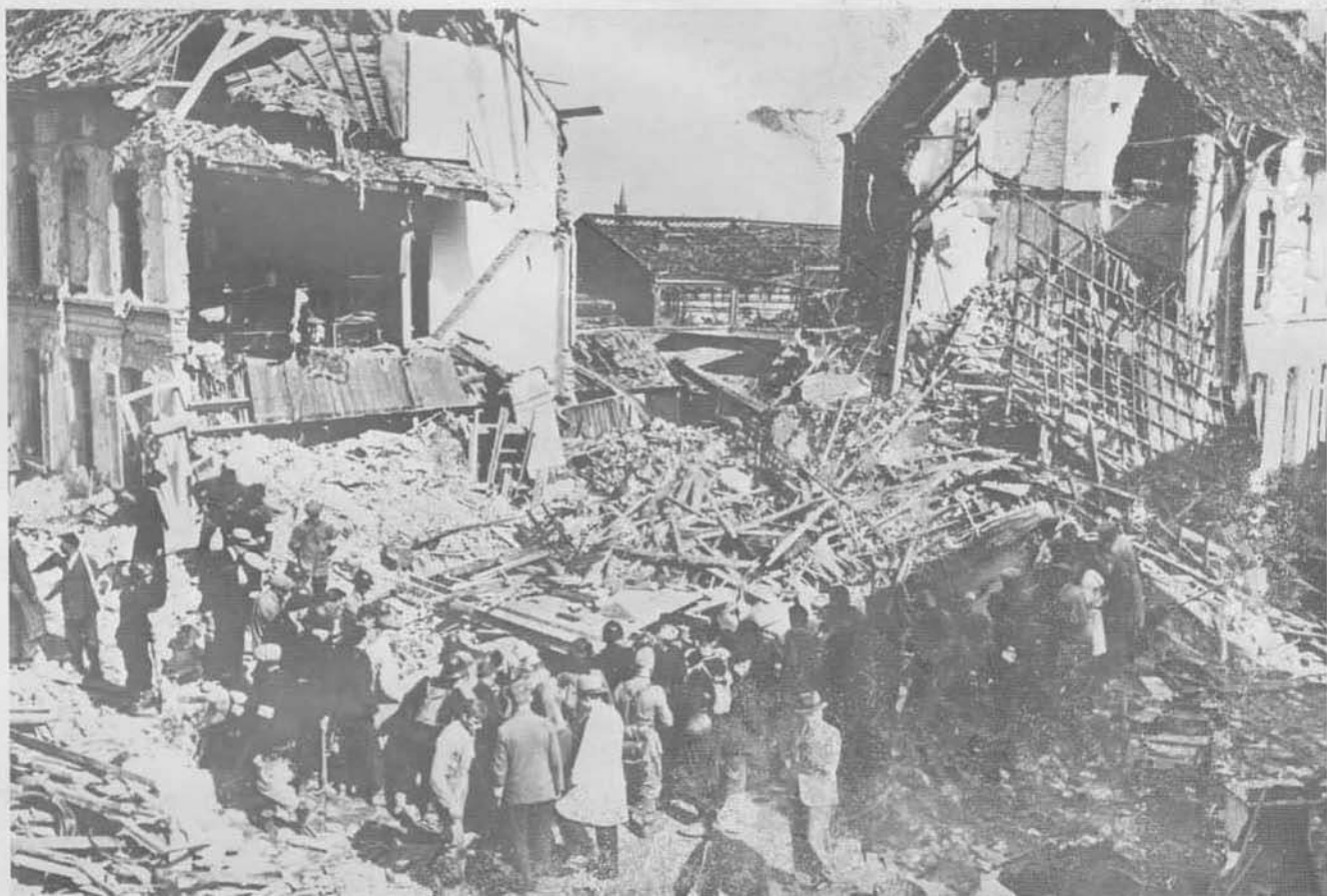


190/191. Bruxelles est durement touchée. Photos: 190, J. Bourgeois;
191, Mus. R. de l'Armée

192. Même les enfants
sont atteints, le 5 mai
1944. Photo : Mus. R. de
l'Armée



193. A Gand, ce bombar-
dement allié... Photo :
Mus. R. de l'Armée





194. La rue de Namur, à Louvain, après le raid allié du 11 et 12 mai 1944.
Photo : Centre 2me guerre mondiale



195. Les ruines de l'église Ste-Gertrude, à Louvain. Photo : Mus. R. de l'Armée

194	195
196	

196. L'effet des V 1 sur la place du Marché, à Liège. Photo : Mus. R. de l'Armée



197. A Courtrai, l'aviation américaine fit des ravages. - 198. Une rue de Courtrai dévastée.
Photos : Centre 2me guerre mondiale



199. Au tour de Hasselt... Photo : Centre 2me guerre mondiale



200. Le général von Falkenhausen, le commissaire Grohé et le général Grasse. Photo : Mus. R. de l'Armée



La libération

201. La coupole du Palais de Justice
Bourgeois

Bruxelles. Photo : J.



202/203. Le départ peu glorieux des occupants allemands. Photos : J. Bourgeois

204. Avant de fuir, les Allemands ont dynamité cette maison qu'ils occupaient. Photo : Mus. R. de l'Armée



205. Rue de la Loi, les résistants ont intercepté et brûlé ces voitures que des Allemands en fuite pilotaient. Photo : Mus. R. de l'Armée



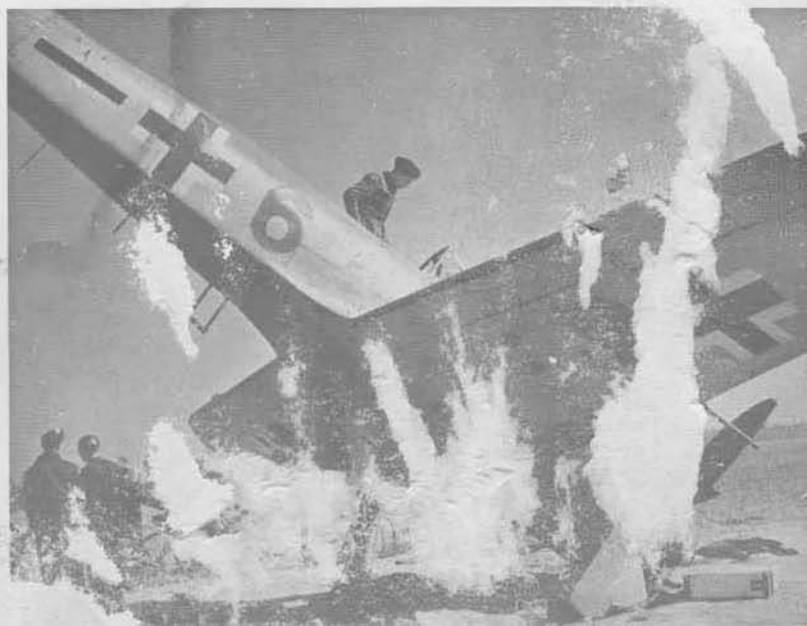




212. Le champ d'aviation de Melsbroek. La Tour de contrôle. - 213. Son camouflage. Photos : Mus. R. de l'Armée



214. Un avion allemand, à Melsbroek. Photo : Piv.



215. Près de Waterloo : ce qui reste d'un camion allemand. Photo : Mus. R. de l'Armée



216. Les démineurs canadiens à l'œuvre. Photo : Mus. R. de l'Armée

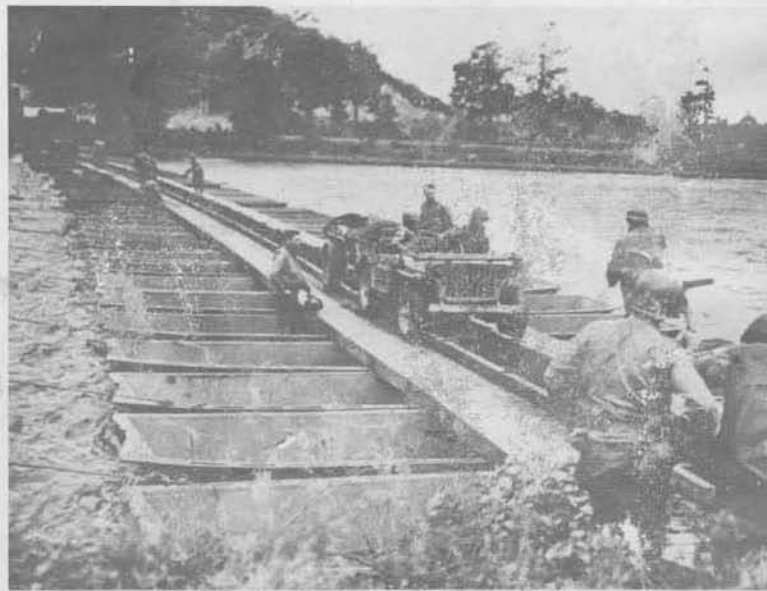
217. Les ruines d'un blockhaus allemand, à Waterloo. Photo : Mus. R. de l'Armée



218. Des prisonniers allemands, à Waterloo. Photo : Mus. R. de l'Armée

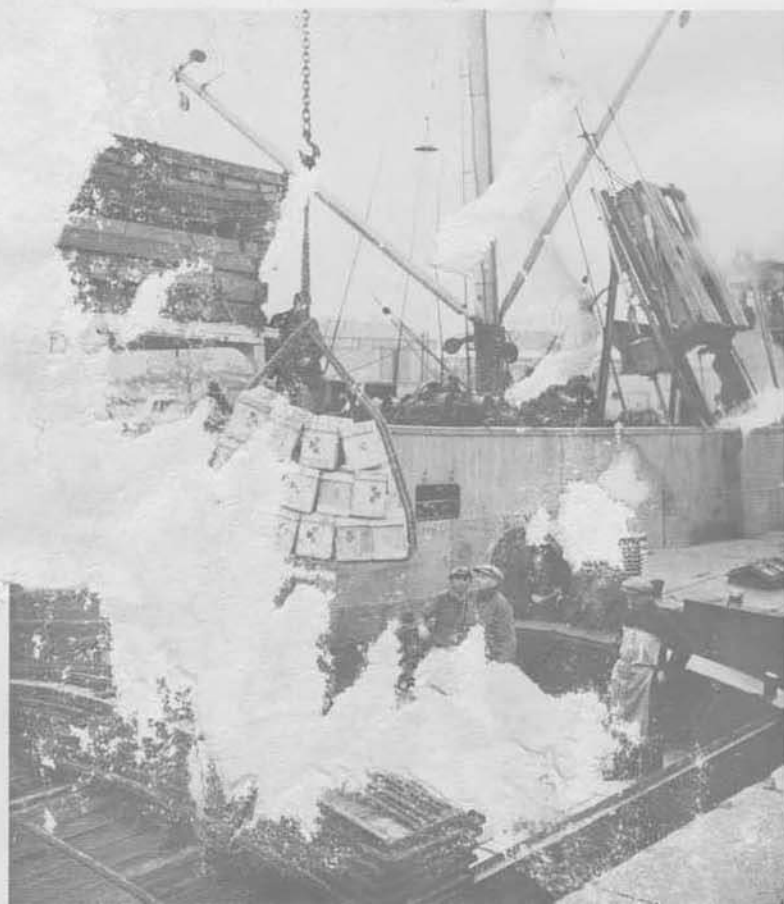


219. Les Américains traversent la Meuse. Photo : Mus. R. de l'Armée





220. A Anvers : l'hôtel de ville est pavoisé tandis que des Canadiens rient dans leur jeep. Photo : Mus. R. de l'Armée



221. Voilà le premier cargo allié à Anvers. Photo : Mus. R. de l'Armée

222. L'artillerie canadienne bom-
barde un poste d'observation alle-
mand. Photo : Mus. R. de l'Armée



223. Près de l'Escaut : émission de
fumée pour masquer la progression
des troupes canadiennes. Photo :
Mus. R. de l'Armée





224. Le repos du guerrier. Photo : Mus. R. de l'Armée

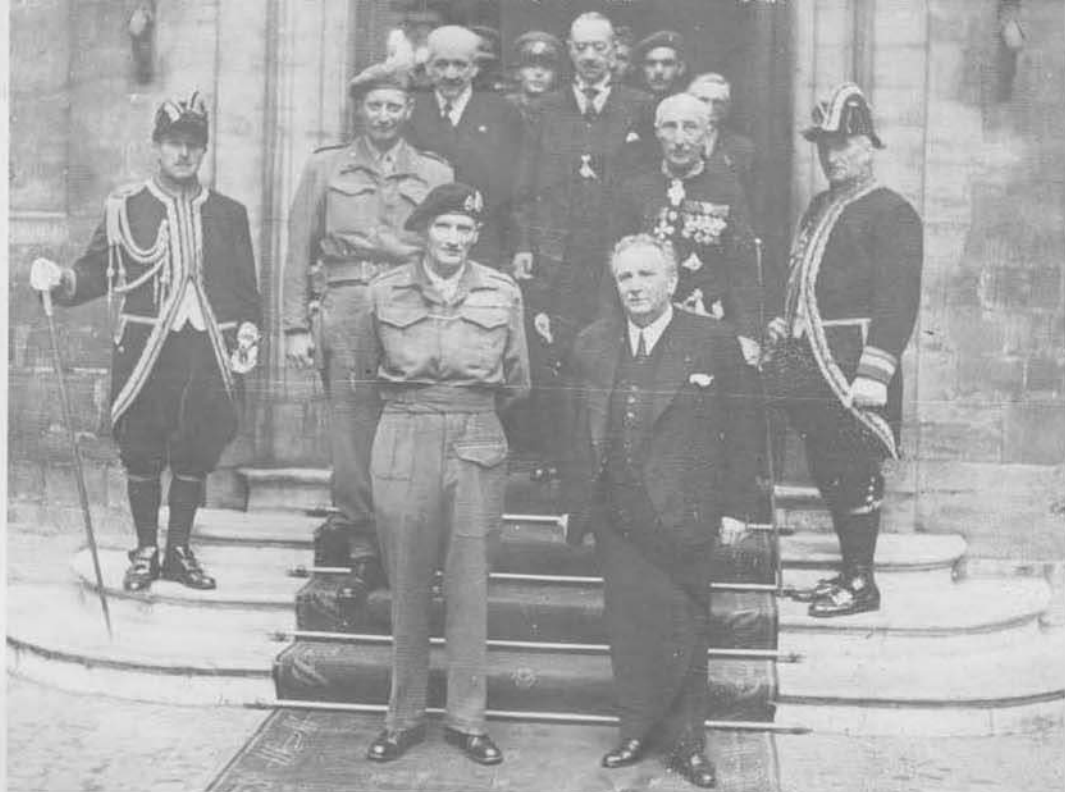
224	
225	226

225. A Seloignes, un Américain bavarde avec des habitants. Photo : Mus. R. de l'Armée

226. A Knokke, le général allemand Eberding de la 64 Division, vient de se rendre, le 1 novembre 1944. Photo : Mus. R. de l'Armée



227. Le maréchal Montgomery et le bourgmestre van de Meulebroeck. Derrière eux : le colonel Piron. Photo : Mus. R. de l'Armée



228. La poignée de main historique du maréchal Montgomery et du colonel Piron. Photo : Mus. R. de l'Armée





230. Dans cet avion, un Dakota, les ministres belges rentrent de Londres à Bruxelles. - 231. A la descente du Dakota, les ministres entourant MM. Spaak, Pierlot et Gutt. Photos : Mus. R. de l'Armée





232. V-1 et V-2 pleuvent sur Liège, Ici aux
Gullemins. Photo: Mus. R. de l'Armée

232	233
234	

233. Les ravages des bombes volantes au
Meir, à Anvers. — 234. Et avenue d'Italie.
Photos : Mus. R. de l'Armée

235. Dans les Ardennes, les Américains assurent leurs transports par traîneaux.
Photo : Mus. R. de l'Armée



Le dernier soubresaut



236. A Bastogne, les réfugiés fuyant
l'avance des troupes allemandes de von
Rundstedt. Photo : Mus. R. de l'Armée

237. Pour les Ardennais, la fin de la guerre fut ce drame là. Photo : Mus. R. de l'Armée



238. Dix jours durant, la 101 Airborne Division défendit Bastogne contre les attaques allemandes. Photo : Mus. R. de l'Armée



